

MASTER SSAMEE, Mémoire de recherche, Août 2020

Rémy CAVALIN sous la direction de Roland RAYMOND

L'Observatoire de la pratique des jeunes, de leur
environnement et des pratiques éducatives en
développement du pouvoir d'agir :

**L'actualisation des pratiques éducatives au
travers de l'expérience d'un espace « autre »**



de la pratique des jeunes
de leur environnement et
des pratiques éducatives
en développement du pouvoir d'agir

INTRODUCTION

La rédaction de ce mémoire s'inscrit dans le cadre de la poursuite d'un MASTER de Sociologie Appliquée aux Métiers de l'Etude et de l'Enquête (SSAMEE), et d'une activité professionnelle de coordination d'un espace de production de recherche-action créée au sein d'une structure associative Départementale d'Aide Sociale à l'Enfance : la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie (SEAS).

Cet espace de recherche et d'expérimentation nommé « l'Observatoire de la pratique des jeunes, de leur environnement et des pratiques éducatives en développement du pouvoir d'agir »¹, a été créé au sein du Dispositif de Prévention en février 2017 dans un contexte institutionnel de dynamisation du dispositif, et dans un contexte national « de crise de légitimité » pour les associations porteuses d'actions de Prévention Spécialisée.

Cet Observatoire a été élaboré en moins de 6 mois au sein du Dispositif de Prévention de la SEAS, à marcher forcée pourrait-on dire. Fruits d'opportunités contextuelles et largement auto-instituée, la création de cet Observatoire, porté par un acteur spécifique de la Protection de l'Enfance en Savoie, a offert un ensemble de collaborations nouvelles avec les acteurs de jeunesse du territoire d'une part et les autorités de tutelles d'autre part. Les promoteurs de cet Observatoire en devenir ont alors agrégé un certain nombre de concepts clés qui devaient lui servir à la fois de genèse et de carte d'identité : « l'actualisation des pratiques éducatives » et « le développement du pouvoir d'agir ». Un contenant a été créé : l'Observatoire, et son contenu devait se tisser au fil du temps, des opportunités, des réseaux constitués par et à travers lui.

L'Observatoire a émergé en nommant des constats partagés suivants : les acteurs de jeunesse identifient chez les jeunes qu'ils accompagnent des problématiques émergentes (comme les phénomènes de radicalisation, la non-demande, etc.) et des nouvelles pratiques (l'exemple des usages des réseaux sociaux) qui viennent mettre en difficulté les prises en charge proposées, et qui peuvent remettre en cause l'efficacité des pratiques éducatives élaborées jusqu'ici. L'effort de compréhension de ces phénomènes se construirait le plus souvent sans prendre en compte l'environnement des jeunes, sans prendre en compte leur parole. Il en résulterait alors des constructions de pratiques éducatives, de logiques d'action publique en direction de la jeunesse, en décalage avec les besoins des jeunes. La création de l'Observatoire cherchait à proposer un lieu porteur d'une méthode permettant de dépasser/transformer ces constats. Dans son élaboration naissante, il devait permettre d'accueillir et d'élaborer des recherches-actions qui traiteraient de ces nouvelles pratiques et de ces problématiques émergentes, en associant à leur compréhension, leur conceptualisation, leur prise en compte, voire leur prise en charge ou leur dépassement, des

¹ Que nous nommerons « l'Observatoire » afin de faciliter la lecture

jeunes et leurs familles, et ce, en mettant en avant le principe du Développement du Pouvoir d'Agir².

L'Observatoire a alors été proposé comme un lieu de recherche sur les pratiques des jeunes, au sein de leur environnement. Il fut aussi envisagé comme un incubateur d'outils de structuration et de modalisation de nouvelles pratiques éducatives, en direction de ces mêmes jeunes : un dispositif favorisant le « passage à l'action ». Il fut enfin présenté comme un lieu de construction de recherche-action en développement du pouvoir d'agir. Dans cette dernière perspective, l'enjeu annoncé était de produire, de manière collaborative, les mouvements suivants :

- Instituer le principe de la nécessaire remise en cause des pratiques éducatives actuelles, de leur mise en œuvre (postulat de départ).
- Amener les bénéficiaires des ces actions (les jeunes accompagnés, le public cible) à définir en quoi les pratiques éducatives actuelles sont en décalage avec leur propre pratiques, leurs besoins. C'est-à-dire leur proposer de conscientiser aux côtés des professionnels, les logiques d'appropriation des actions publiques qu'ils mettent en œuvre et verbaliser de manière collective ce qui peut faire défaut dans les prises en charges proposées.
- Agir collaborativement (professionnels de la jeunesse, et jeunes accompagnés) autour de l'identification de ces problématiques et conceptualiser (recherche-action) un espace de médiation entre expertise professionnelle et expertise expérientielle (accompagnants/accompagnés) permettant de capitaliser d'une part un savoir (langage commun, culture commune, éléments d'analyse des situations problèmes) et d'autre part des perspectives d'actions permettant de le surmonter, les dépasser, les transformer.
- User du processus d'évaluation à l'œuvre, pour venir rétroagir sur le sens même de l'action publique qui est interrogée ici par le postulat de départ : les pratiques éducatives construites sous l'égide des schémas départementaux (Conseil Départemental) de prise en charge de la jeunesse en danger ou en risque de l'être, construite en dehors des jeunes et de leur environnement (logique descendante), et qui seraient en décalage avec les pratiques des jeunes et leurs besoins.

Telle fut donc l'histoire naissante de cet objet en construction. Une histoire ou encore une *fabulation institutionnelle* qui a permis à des acteurs locaux du champ du social et de

² Lors de la création de l'Observatoire, les travaux de Yann Le Bossé ont présidé à l'acceptation des notions d'empowerment et de développement du pouvoir d'agir, et ont été présenté à cette occasion par Bernard Vallerie. VALLERIE Bernard, LE BOSSE Yann (pref.) *Interventions sociales et empowerment : développement du pouvoir d'agir* L'Harmattan -2012

l'éducation (spécialisée et populaire) de venir participer à cette construction. Dès sa création, l'Observatoire a développé et accompagné des recherches-actions. Celles-ci ont donné lieu à des publications, des présentations devant un public d'acteurs du territoire autour des « Rencontres de l'Observatoire ». Des Comités Techniques ont porté celles-ci, et un Comité de Pilotage de l'Observatoire a vu le jour. Mais tout ceci s'est opéré dans une forme d'urgence, l'acteur « Dispositif de Prévention » de la Sauvegarde de l'Enfance à saisi dans un espace-temps très succinct les opportunités de l'environnement en mobilisant plus spécifiquement un groupe restreint d'acteurs éminents se situant sur le bassin Chambérien. Une forme d'« alignement des planètes » a permis la constitution de cet objet à vocation partenariale et transdisciplinaire. Une constitution «à marche forcée » pour pouvoir exister, qui n'a pas permis à cet objet en devenir de prendre le temps de se structurer. Et ce, d'autant plus que les personnes qui l'ont imaginé ont, soit quitté leur fonction, soit quitté l'association. Pour autant, les toutes premières recherches-actions menées *au nom de l'idée de l'Observatoire* ont commencé à produire des résultats, opérés des déplacements et permis la modélisation de nouvelles pratiques. Et ce, malgré une forme de flou, d'impensé, qui existait à l'endroit de ce qu'est « l'Observatoire ». Dans les paroles des acteurs, passée la première phase d'enthousiasme de création, l'« alignement des planètes » s'est transformé en « nébuleuse ». L'objet existe, il est situé en un lieu spécifique, il produit des résultats, il développe une iconographie qui lui est propre et qui se diffuse, et cette dernière semble dans un premier temps suffire à « faire » l'Observatoire.

Un besoin a alors émergé de la part de la direction du Dispositif de Prévention, celui de pouvoir penser la structuration de cet objet. La commande institutionnelle portée par le Directeur du Dispositif de Prévention est la suivante: pouvoir définir ce qu'est l'Observatoire, et proposer des possibles développements de sa structuration. C'est alors au coordinateur que je suis que cette question a été posée. Cette mission devait alors pouvoir se nourrir d'un travail de recherche. Il s'agissait de présenter dans un premier temps l'« objet » Observatoire, et proposer une construction à venir, un « ce que pourrait, ce que devrait être » l'Observatoire. Ce premier objectif, visait à « penser l'Observatoire » et permettre alors l'élaboration d'un ensemble de scénarios concernant les usages possibles de celui-ci. L'enjeu devenait celui de la pérennisation de l'Observatoire au-delà de l'effet d'annonce d'une part, et des premiers soutiens contextuels d'autre part. Pour autant cette commande comporte une tension évidente : comment penser l'objet « Observatoire » et en être aussi un acteur principal, le promoteur, l'animateur ? Cette tension a existé tout au long de ce travail de réflexion et a coloré le choix méthodologique définit pour approcher cet objet en construction. Nous nous sommes tout d'abord appuyé sur un état de l'art afin de pouvoir dégager ce qu'est un observatoire, ce qui le distingue de tout autre objet, et ce, y compris au-delà des frontières du social. Puis, à partir de ces éléments de littérature, nous avons situé « l'Observatoire » en question dans son environnement. En situant celui-ci et en observant ce qui se jouait pour les acteurs *au nom de cette idée* d'Observatoire, nous avons relevé le questionnement suivant : comment, au-delà de cet « alignement des planètes » qui lui a permis de voir le jour, l'Observatoire nous fait penser, agir autrement à travers lui ?

Comment cet espace-lieu peut-être pensé comme un espace-autre, et plus encore « une singularité » ?

Si l'Observatoire est énoncé comme un dispositif permettant de construire des recherches-actions en « développement du pouvoir d'agir », c'est-à-dire en promouvant une forme participative et horizontale dans la définition des situations problèmes, leur compréhension et leur dépassement, comment cet Observatoire en tant qu'espace-autre permet et promeut des pratiques singulières et différenciées ? Ici la réponse ne peut se limiter à invoquer les notions de participation, de développement du pouvoir d'agir ou d'actualisation des pratiques éducatives. D'ailleurs, que recouvrent ces notions ? Est-ce une adaptation des techniques éducatives face aux nouvelles pratiques des jeunes ? Est-ce une transformation de mise en œuvre des pratiques éducatives en incluant les bénéficiaires desdites actions à l'analyse de celles-ci ? Est-ce un changement de paradigme qui permettrait de repenser les logiques de l'action publique ?

Il est récurrent dans le travail social depuis une dizaine d'année d'invoquer une volonté, une nécessité même, de pouvoir opérer un changement de paradigme dans la conception même des pratiques éducatives. La constitution de cet Observatoire a visé à répondre à ce besoin : promouvoir un lieu de participation des acteurs de jeunesse dans la construction des dispositifs qu'ils mettent en œuvre. La notion de « participation », comme porte-étendard de pratiques collaboratives et participatives, nécessite plus que son évocation et sa proposition de mise en œuvre, son « invitation à ». Dès lors la question ici posée peut se décliner aussi sous cette forme: en quoi l'Observatoire peut-il être conçu comme un espace social, un lieu permettant d'actualiser autrement, cette question de la participation, voire de s'en saisir autrement ? Quelle matrice ce lieu peut-il incarner comme espace « autre » développant des logiques ou des pratiques participatives ? Nous entendons ici la matrice en premier lieu comme une manière d'appréhender ces logiques, ces pratiques au travers du prisme, des représentations que développent l' « idée » d'Observatoire. Puis comme un environnement fonctionnel, opérationnel permettant, la promotion tout d'abord, puis la possibilité d'expérimentation effective de ces logiques.

Dès lors, l'objet de recherche initialement conçu s'est déplacé. Il ne s'agissait plus de définir ce qu'est l'Observatoire, ou ce qu'il *fait faire* aux acteurs au travers de l'*idée* d'Observatoire. Cette question posée de cette façon ne permettait pas d'opérer un nécessaire décalage avec l'objet étudié, et ne permettait pas au coordinateur de l'Observatoire que je suis, de prendre une distance avec ce corps et cet hexis de travailleur social que j'incarne. En tentant de traiter de la question de la structuration de l'Observatoire à travers ce que les acteurs (moi y compris) en comprenait, souhaitait en faire, c'est-à-dire en prenant comme entrée les usages possibles de l'Observatoire nous nous trouvions face à la difficulté de ne pouvoir qu'énoncer et décrire des jeux d'acteurs, des perspectives stratégiques, des questions d'identité ou d'iconographie sans pouvoir analyser ce que cet espace permet *en pratique* et non *en théorie*. Nous avons donc réorienté notre objet de recherche autour des pratiques de

l'Observatoire, des *faire à l'œuvre* rendus possibles et favorisés par cet espace. En mettant en lumière ces pratiques, ces *faire* de l'Observatoire, nous avons tenté de saisir comment ceux-ci matérialisaient une spatialité singulière, comment ils constituaient un espace spécifique, et de quelle manière ces pratiques singulières et spécifiques symbolisaient en écho cette idée d'Observatoire. La question de l'espace Observatoire, que nous approcherons comme un « espace autre », qui déborde l'institué, nous permettant alors de déterminer une consistance de l'Observatoire, de sortir de l'effet de « nébuleuse », et in fine de préciser ce qu'il est : un « espace autre » favorisant et rendant possible des pratiques singulières qui actualise l'idée d'un Observatoire comme espace « d'actualisation des pratiques éducatives ».

Nous avons tout d'abord fait appel au concept d'hétérotopie (FOUCAULT, 1967), pour relever comment ce lieu peut-être qualifié d' « espace autre » au sein de l'Institution qui le porte. Pour identifier les dimensions hétérotopiques de cet espace qui permettent, incitent à un décalage avec les pratiques instituées des acteurs de jeunesse qui participent aux travaux de l'Observatoire. En déclinant les différents principes de l'hétérotopie, et particulièrement celui des hétérochronies, nous avons qualifié l'Observatoire comme un « espace autre ».

Considérant l'Observatoire comme porteur de pratiques singulières nous avons approché la dimension de dispositif (FOUCAULT, 1994). Il s'agissait de confronter cette hypothèse d' « espace autre » à cette notion et de relever si l'Observatoire pouvait être caractérisé comme un dispositif modal, technique ou encore spatial. De la même manière, nous sommes intéressés à la notion « d'agentivité » (LATOUR, 2006) pour déterminer si ce lieu possédait une agentivité qui lui était propre, si l'on pouvait considérer que ce lieu, cet « objet technique » faisait faire des choses aux acteurs qui l'investissaient. Nous avons alors discriminé ces deux hypothèses pour entrer pleinement dans la constitution d'une hypothèse de l'Observatoire comme « espace-autre », comme une matière en devenir au travers de son historicité (INGOLD, 2012), matérialisée par les effets de correspondances entre l'espace Observatoire et les pratiques des acteurs. En mobilisant les travaux de Michel de Certeau et de Jean Duvignaud sur les *non-lieux* nous avons alors pu catégoriser un ensemble d'espaces de pratiques se situant au sein d'un même lieu spécifique qu'est l'Observatoire. Définissant ainsi celui-ci comme un « lieu pratiqué », un « croisement de mobiles ».

Dès lors il nous a été possible de confronter la fabulation institutionnelle de l'Observatoire à son vital (BERGSON, 1907), à ce qu'il s'y fait pratiquement, pour déterminer s'il était possible d'actualiser cette fabulation, ce régime de facticité, et d'en mesurer les éventuels écarts. Nous avons alors relevé des éléments contingents (RAYMOND, 2011) permettant de mettre en correspondance ces différentes dimensions.

Pour relever et décrire les *faire à l'œuvre* au sein de cet espace Observatoire nous nous sommes appuyés tout d'abord sur l'Observation participante du coordinateur de

l'Observatoire tout au long de l'exercice de sa mission. Celle-ci a permis de définir huit catégorisations de l'espace Observatoire, et des pratiques permises et favorisées par ces espaces. Cela nous a permis de poser les jalons de l'Observatoire comme espace « autre » pour ensuite proposer cette hypothèse de travail aux acteurs ayant participé aux travaux de l'Observatoire. Nous avons alors réalisé douze entretiens auprès de ces acteurs hétérogènes pour venir vérifier auprès d'eux, et relever à travers les pratiques expérimentées, comment celles-ci étaient constitutives d'une spatialité, d'une matérialité spécifique de l'Observatoire. Chaque entretien, d'une durée moyenne d'une heure trente, a été traité au sein d'un tableau synoptique que nous présenterons dans cet écrit. Il est à noter ici, que la crise sanitaire vécue en 2020, ne nous a pas permis de pousser plus avant ces entretiens et que nous disposons donc ici d'un échantillon réduit de données.

Ce mémoire de recherche comporte alors deux grandes parties.

La première s'attache à décrire l'Observatoire dont il est question ici. Nous qualifierons tout d'abord ce qu'est « l'objet » observatoire, ce que détermine cette terminologie et quels sont les contours de cet objet. Nous proposerons d'en extraire les dimensions spatiales en nous intéressant particulièrement aux notions de « Dispositif Ambivalent » et d'« Assemblée instituante ».

Nous poursuivrons la description de l'Observatoire autour de la métaphore filée de l'espace. « Espace » définit comme un « *milieu idéal indéfini, dans lequel se situe l'ensemble de nos perceptions et qui contient tous les objets existants ou concevables* »³.

Le premier mouvement s'attachera à rappeler la genèse constitutive de l'Observatoire, cet « alignement des planètes » d'une galaxie Chambérienne composé d'acteurs éminents des politiques jeunesse et rassemblés autour de l'idée d'Observatoire. Il s'agira moins d'identifier le *pourquoi* cet alignement s'est produit que le *comment* celui-ci a pu faire sens dans l'environnement qui est le nôtre.

Le second mouvement approchera la dimension floue de l'Observatoire, telle qu'elle a pu être décrite par un nombre conséquent d'acteurs y compris (et surtout) en interne de l'institution, de ce qu'ils perçoivent de l'Observatoire : « une nébuleuse » : « *un objet céleste présentant un aspect diffus, mais résoluble en étoiles lorsqu'on l'observe avec un grossissement suffisant* »⁴. Pour dépasser cet effet de nébuleuse, nous déclinerons de façon descriptive les différents *faire à l'œuvre* de l'Observatoire au travers de l'ensemble des actions qui y sont menées.

Enfin, nous proposerons d'aborder l'Observatoire comme « une singularité », « *une région de l'espace-temps au voisinage de laquelle certaines quantités décrivant le champ gravitationnel deviennent infinies quel que soit le système de coordonnées retenu* »⁵. Ou

³ Trésor Français de la langue informatisée, dictionnaire ATILF, <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=1270115475;r=1;nat=;sol=0>; consulté le 8.06.2020

⁴ Trésor Français de la langue informatisée, dictionnaire ATILF, <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1270115475>; consulté le 8.06.2020

⁵ Trésor Français de la langue informatisée, dictionnaire ATILF, <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1270115475>; consulté le 8.06.2020

comment cet espace « autre », en ce qu'il permet d'appréhender autrement les pratiques, offre une potentialité d'opportunités qui ne peuvent se limiter, se structurer qu'à l'aune de ce que les acteurs de l'Observatoire construisent à partir de celui-ci. Il s'agit alors de relever à partir des entretiens et des observations participantes réalisées dans le cadre de la mission du coordinateur de l'Observatoire ces opportunités et ces espaces. Nous proposerons alors huit catégorisations de ces espaces qui ont été le support des entretiens menés avec les acteurs, et nous déterminerons en quoi ceux-ci font sens, et permettent de développer l'hypothèse d'un espace « autre ».

La seconde partie est constituée de cinq chapitres. Dans le premier nous déploierons les concepts d'hétérotopies, de dispositifs et d'agentivité pour construire un référentiel d'analyse permettant d'assoir l'hypothèse d'Observatoire comme « espace autre » et de discriminer les notions de dispositif et d'agentivité du lieu.

Le second chapitre traitera des Non-Lieux, et du concept de « nomade » pour tenter de comprendre comment cet espace « autre », comme espace permettant de saisir un ensemble d'opportunités qui peuvent être saisies qu'à travers lui et qui lui permettent d'accueillir un ensemble de pratiques singulières. Ces pratiques, ces *faire*, conférant alors à l'Observatoire une spatialité spécifique qui déborde l'institution « Sauvegarde » sans pour autant s'en détacher : un interstice, un espace-frontière.

Dans les chapitres trois et quatre, nous nous appuierons sur les apports de la sociologie vitaliste développée à la suite de Bergson, pour relever la fabulation institutionnelle de l'Observatoire et tenter de la rendre intelligible aux travers de contingences latentes mises en correspondances avec des contingences actualisantes. Pour le dire autrement, nous poursuivrons cet effort de déterminer l'Observatoire, de le définir à partir de ce que l'on est amené à y faire. Et nous mesurerons en quoi la définition projetée de l'Observatoire jusqu'ici est actualisée, partiellement, totalement ou insuffisamment par le vital de l'Observatoire.

Cela nous conduira dans un dernier chapitre à proposer un ensemble de perspectives, permises par le travail de recherche ici développé, de structurations possibles, souhaitables ou attendues de l'Observatoire.

Nous concluons cet écrit en tentant d'ouvrir des perspectives de recherches possibles pour approfondir cette approche de l'Observatoire comme « espace autre ».

I. L'OBSERVATOIRE DE LA PRATIQUE DES JEUNES, DE LEUR ENVIRONNEMENT ET DES PRATIQUES EDUCATIVES EN DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Il s'agit ici de présenter l'objet Observatoire. A quoi correspond cette terminologie et quels sont les contours de cet objet. Nous précisons ce qu'est un observatoire en approchant d'autres espaces territoriaux se référant au même terme et ainsi relever quels dispositifs cela catégorise t'il, et ce qu'est censé représenter un observatoire ou ceux qu'il est censé représenter.

Nous reviendrons sur la genèse de l'Observatoire pour décrire sa création, les intentions poursuivies et les effets attendus. Nous précisons alors le terme développé dans son titre et plus particulièrement celui de développement du pouvoir d'agir. Nous parlerons alors d' « alignement des planètes » en faisant référence à la notion de « démarche effectuale » qui été mise en avant, en exergue lors de la création de l'Observatoire, et nous décrivons la création de l'Observatoire comme une démarche auto-instituée, stratégique, pour répondre à un moment de crise.

Nous décrivons ensuite, pour reprendre un terme employé par de nombreux observateurs de l'Observatoire, la « nébuleuse » que représente celui-ci. Et nous tenterons d'approcher finement cette nébuleuse pour en extraire des *faire*, des pratiques spécifiques permises par ce lieu.

Enfin nous tenterons de définir l'Observatoire comme « une singularité », un « espace autre » qui rend possible des pratiques différenciées de tout autre espace et qui en font un lieu spécifique, non solvable au sein de l'institution qui le porte. Nous proposerons alors un ensemble de catégorisations de cet espace que nous soumettrons, dans le cadre d'entretiens, aux acteurs de l'Observatoire.

Pouvons-nous considérer l'Observatoire comme un « espace autre » matérialisé par les pratiques spécifiques qui s'y développent ?

1. L'OBSERVATOIRE COMME UN ESPACE

1.1 Terminologie et contours de l'objet

Qu'est-ce qu'un Observatoire ?

« Un édifice fourni de toutes sortes d'instruments, notamment pour effectuer des observations astronomiques »⁶, ou encore un « lieu d'où l'on peut observer (quelque chose, quelqu'un), un poste d'observation »⁷, et encore un « point d'où on a une certaine vue des choses (au fig.) »⁸

⁶ Dictionnaire Le Littré

⁷ Trésor Français de la Langue Informatisé

⁸ Trésor Français de la Langue Informatisé

Le rôle premier d'un observatoire serait alors de rassembler des données. L'objet observatoire se penserait aussi à partir d'un lieu, d'un contexte spécifique, d'un moment spécifique et se donnerait pour mission d'appréhender ce même contexte, ce même moment et *in fine* de le décrire, voire de l'analyser.

Pour tenter de définir ce qu'est un observatoire il faut alors distinguer le « mot » et la « chose ». Si il n'existe pas à proprement parler de définition de ce qu'est un observatoire, nombreux sont les dispositifs qui contribuent à remplir les missions assignées à un observatoire: « *collecte et synthèse de l'information en vue soit de mieux informer leur décision soit de la fournir à leurs partenaires* »⁹. C'est le cas d'organisations intergouvernementales, des Etats, des organisations non-gouvernementales comme Amnesty International par exemple. Ainsi le mot « observatoire » évoque alors « *un certain nombre de fonctions qui font intervenir un aller-retour dialectique et permanent entre un objet théoriquement construit et le terrain des faits* »¹⁰, ces fonctions pouvant alors rassembler les éléments suivants : collecte de l'information, analyse de celle-ci, construction d'instruments permettant l'analyse des faits que l'on souhaite observer, et diffusion des résultats à ceux pouvant y trouver un intérêt ou en tirer profit. Un observatoire n'a de sens « *que s'il vise à mieux connaître la réalité en vue de la transformer* »¹¹. Encore faut-il s'accorder sur ce que l'on souhaite transformer.

Ces questions se posent à tous les observatoires, quels que soient leur champ d'étude. C'est le cas notamment des observatoires des « Fleuves et Rivières de France » recensés par les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin dans le cas de la constitution d'une fiche outil permettant la création d'un observatoire¹². L'auteure de cette fiche, Delphine Klerch-Cante, énonce que la mise en place d'un observatoire est un « *processus d'intelligence territoriale et un levier d'action pour que les acteurs : échangent de l'information, accordent du crédit à l'information reçue, [...] établissent les réseaux appropriés et partagent leur compétences sous forme de projet* ». Citant ainsi les travaux de Yann Bertacchini sur les questions d'intelligence territoriale et d'économie de la communication¹³, l'auteure de cette fiche pose alors un élément clé de la constitution d'un observatoire : au-delà de la fonction d'observation et d'analyse des faits observés, la création d'un observatoire répond à une demande, à une volonté de mise en synergie d'acteurs locaux sur les questions qu'ils portent. L'auteure précise alors que la constitution d'un observatoire tend alors à

⁹ Un Observatoire de l'éducation pour quoi faire ? Communication présentée par Ramdane BABADJI de l'EIP, à l'occasion du séminaire conjoint BIE-EIP, Genève, 18-20 octobre 2000. <http://portail-eip.org/archives/portail/presentation/babadji.html>, consulté le 10.06.19 à 23h17

¹⁰ Ibid

¹¹ Ibid

¹² <http://www.eptb.asso.fr/wp-content/uploads/2013/09/Fiches-observatoire.pdf>, consulté le 10.06.2019 à 23h43

¹³ Yann Bertacchini, « Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel local », *Communication et organisation* [En ligne], 25 | 2004, mis en ligne le 27 mars 2012, consulté le 10 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2948> ; DOI : 10.4000/communicationorganisation.2948

développer un espace structuré, un lieu d'échange permettant d'objectiver une pratique sans pression liés aux enjeux et à la prise de décision.

Dans un article intitulé « Les Observatoires locaux : quelle méthodologie pour les conduire ? »¹⁴ Jean-Bernard Chebroux présente trois éléments concourants à la création d'un observatoire : « *la motivation des acteurs à acquérir des connaissances communes et plurielles pouvant bénéficier aux usagers* », « *la volonté d'optimisation de l'action publique par les responsables politico-administratifs en cherchant à limiter les dépenses tout en augmentant la performance des actions* », et enfin « *l'implication nécessaire d'une ou de plusieurs personnes concernées, ayant des atouts suffisants pour imposer son (leur) point de vue, dans un milieu généralement indifférent et parfois hostile à l'idée d'un tel outil* ».

La constitution d'un observatoire se heurterait alors à une double difficulté en tentant de répondre aux besoins, et à la demande, d'informations locales pour les institutions tout en organisant un projet commun d'observation pour les acteurs locaux. L'enjeu de définition d'un observatoire pour Chebroux oscille alors entre « *la nécessité de maîtriser des compétences axées d'une part sur l'animation d'un processus cognitif collectif, et d'autre part, sur l'analyse des données locales* ». L'observatoire en tant qu'objet doit alors permettre « *le développement d'une problématique cognitive commune aux acteurs par la prise en compte des axes et des objets d'observation qui les intéressent* ». Ce qui définit alors un observatoire n'est pas tant ce qu'il observe et analyse, mais l'aventure collective qu'il constitue pour les acteurs qui le porte.

Dans son article, Chebroux montre que depuis les phases de décentralisation il a existé une importante variation entre les nombreuses créations d'observatoires et leur effective existence pérenne, ce qui révélerait une « instabilité institutionnelle » de ces objets. Cette instabilité trouverait ces racines tout d'abord dans l'insatisfaction des missions que se donnent les observatoires locaux lorsqu'ils sont confrontés à la nécessité quasiment systématiques de devoir utiliser des données nationales (ce qui remet en question leur utilité de fait). Ensuite, à travers ce qu'il nomme le « hiatus originel » qui existe entre une forme d'égalité des relations des acteurs que présuppose le partenariat d'observation, qui se heurte à « l'effet de surplomb » qui peut caractériser l'acteur qui met en œuvre le dispositif sur les autres acteurs du partenariat. En invoquant les travaux de Donzelot¹⁵, il précise alors que pour garantir la pérennité effective d'un observatoire, notamment à travers le partenariat qu'il suppose, il y aurait un « *enjeu fort à veiller à la réciprocité entre acteurs* ».

Pour développer cet axe, Chebroux propose des séquences favorisant, suscitant même, une structuration pérenne et efficiente des observatoires locaux.

¹⁴ Jean-Bernard Chebroux, « Les observatoires locaux : quelle méthodologie pour les conduire ? », Socio-logos [En ligne], 6 | 2011, mis en ligne le 16 janvier 2012, consulté le 11 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/socio-logos/2620>

¹⁵ J. Donzelot, « Conditions d'émergence des observatoires sociaux territoriaux », Vie sociale, n° 1, pp. 33-38, 1996

Il s'agit selon lui en premier lieu de construire avec les acteurs « *le développement d'un problématique cognitive commune aux acteurs par la prise en compte des axes et objets d'observations qui les intéressent* ». Une seconde séquence portera sur le recueil de données en lui-même répondant aux besoins d'information formulés par les acteurs. Ces informations seront endogènes aux institutions, au territoire dans lequel elles s'inscrivent, la « fourniture » de l'information devra se négocier avec les acteurs au travers d'un mécanisme institué qu'il nomme « plan d'appel des données ». Une troisième séquence consistera en l'analyse des informations recueillies que l'on comparera à des données « extra-locales ». Cette analyse répondra aux besoins de connaissances des acteurs sur les questions exprimées, elles s'y rapporteront spécifiquement. Enfin la dernière séquence, qui recouvre la communication des résultats, comportera deux temps. Une présentation large et synthétique, puis des communications ciblées en fonctions des attendus des différents acteurs participant de la recherche. D'après Chebroux, ces séquences doivent s'inscrivent sur une année. Puisque dans les cas d'observatoires locaux, elles visent à produire des outils d'aide à la décision, il est alors nécessaire de respecter la temporalité d'action de la majorité des institutions.

Ainsi le développement d'un observatoire doit aussi recueillir une adhésion, et plus encore une appropriation de l'objet par les acteurs : « *l'histoire de ces dispositifs montre la nécessité de maîtriser des compétences axées d'une part sur l'animation d'un processus collectif, et d'autres part, sur l'analyse des données locales* ». ¹⁶

1.2. Un dispositif Ambivalent

Parce qu'il intègre une pluralité d'acteurs autour d'un objet commun qui « fait problème », un observatoire au-delà de la technicité qu'il développe, de la mission qu'il poursuit, et des moyens dont il se dote, un observatoire en tant qu'objet, agit sur les acteurs et sur leur production « *Un observatoire est l'un de ces dispositifs qui tout à la fois intègrent une diversité d'intérêts de connaissance et de modes de production des savoirs, et peuvent contribuer à une normalisation et à une hiérarchisation de cette diversité. En cela, il est un dispositif ambivalent* » ¹⁷.

C'est alors une question d'anthropologie des savoirs, qui intègre à la fois la question de la pluralité des formes de productions de ces savoirs et la légitimation de ceux-ci. Pris sous cet angle, c'est la question de la transformation des rapports sociaux qui émerge. Un observatoire, doit alors intégrer une organisation facilitant différents modes d'expression et permettre différents niveaux d'entrée des acteurs pour accueillir cette diversité des rapports aux savoirs. Plus qu'une question de pédagogie, il s'agit vraisemblablement d'une question

¹⁶ Jean-Bernard Chebroux, « Les observatoires locaux : quelle méthodologie pour les conduire ? », Socio-logos 2011, mis en ligne le 16 janvier 2012, consulté le 11 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/socio-logos/2620>

¹⁷ Ibid

d'éthique que se donne ce type de dispositif. Cependant, cette transformation des rapports sociaux, mise à l'œuvre au travers d'une ingénierie dédiée (technique et sociale) pourrait avoir comme contre-effet de ne produire qu'un simple management de la production et de la validation des connaissances produites.

Un observatoire devrait permettre ce croisement en proposant un espace permettant une rencontre: « *créer un espace où il serait possible d'exploiter et de discuter (lors de journées d'étude notamment) des éléments dont la valeur de référence tiendrait, non pas à leur caractère globalisant, mais au contraire à la mise en partage de pratiques expérimentées et de savoirs vécus.* »¹⁸.

1.3. Qui s'agit-il de représenter? Pour quels usagers?

« *La création d'observatoires est souvent liée à la formulation d'un problème* »¹⁹, ce qui est le cas de l'Observatoire de la violence, de l'Observatoire économique des banlieues, etc. Cette formulation ne vise pas nécessairement la résolution dudit problème, mais plutôt l'élaboration de connaissances sur et autour du problème nommé comme tel (la banlieue n'étant pas un problème en soi). L'élaboration d'un observatoire, autour d'un phénomène, d'une situation qui fait problème, vise alors la construction d'un ensemble de représentations partagées du problème (la banlieue, comme lieu de relégation, engendre des phénomènes de paupérisations, qui produit de la désaffiliation systémique, qui produit de la violence, qui grève l'économie locale etc.) en vue de co-construire des représentations de ce domaine (en crise, qui fait problème) d'élaborer les stratégies d'une prise en charge collective, partagée. Les observatoires intègrent alors dans leur structuration des acteurs dont les intérêts peuvent diverger, voire être contradictoires.

Les observatoires visent alors à mettre en lumière ces situations problèmes, et trouvent leur nécessité au travers même de cette mise en lumière. Il s'agit alors d'une part de rendre visible le problème, tout autant que de mesurer l'efficacité des mesures déjà mise en œuvre sur la situation qui fait problème. En ce donnant comme mission de mesurer les impacts de stratégies à l'œuvre, en devenir, en expérimentation, les observatoires répondent alors à ce « manque de visibilité ». Dès lors cette « mesure des impacts » est en soi une demande de mise en visibilité une « *objectivation du sens de l'action par ses effets* »²⁰. Le besoin d'un observatoire répond alors peut-être davantage à une « crise de construction des représentations » qu'à une volonté de transformation immédiate de la situation problème. Dans leur article « La création d'un observatoire : que s'agit-il de représenter ? »²¹, Joëlle Le

¹⁸ Ibid

¹⁹ Le Marec Joëlle, Belaën Florence, « La création d'un observatoire : que s'agit-il de représenter ? », Communication & langages, 2012/1 (N° 171), p. 29-45. DOI : 10.4074/S0336150012011039. URL : <https://www.cairn.info/revuecommunication-et-langages1-2012-1-page-29.html>, consulté le 11.06.2019

²⁰ Ibid

²¹ Ibid

Marec et Florence Belaën, parlent alors de l'existence d'un conflit du modèle latent qui sous-tend la nécessité de construire un observatoire : donner de la visibilité d'une part, et contribuer à la dynamique d'un secteur sensible à la complexité d'autre part.

Pour les auteurs de cet article, l'objet observatoire contient alors tout autre chose que le domaine qu'il se donne pour mission d'étudier : un dialogue institué entre les acteurs. « *Le dialogue fait apparaître la possibilité non pas d'une représentation objectivée d'un domaine, mais de la construction commune de quelque chose qui participe du sens de l'action dans un espace différent de celui qui est le cadre d'action quotidien au sein d'une collectivité, dans un territoire, à propos d'enjeux spécifiques* »²². Un espace est alors co-porté. Et c'est ce co-portage autour d'une construction commune, d'une visée partagée, qui agit en retour sur les acteurs qui y participent : « *l'observatoire crée donc un espace de sociabilité élargie, qui est un espace potentiel de partage, car il est espace de construction d'une intersubjectivité relative au sens des pratiques et des productions dans le domaine de la culture scientifique* ». C'est alors à partir de ce qu'il se fait au sein de cet espace, des pratiques à l'œuvre qu'un observatoire prend consistance, trouve sa matérialité. « *Il se crée quelque chose comme une assemblée qui peut être potentiellement instituante* ».²³

Plus qu'un simple dispositif ou qu'un lieu, plus qu'un ensemble de technique et d'ingénieries à l'œuvre, un observatoire est alors un espace d'expérience de pratiques, de logiques du *faire* qui lui sont spécifiques, et qui lui donne de facto une matérialité propre. « *Si l'observatoire peut être inspiré par un rabattement des modèles heuristique et utopique sur un dispositif d'ingénierie, dans les faits, sur le terrain vivant des rencontres et des échanges, il active aussi les modèles heuristiques et utopiques de la communication, de la vie des sciences et du débat politique* »²⁴.

Pour résumer cette introduction au terme « observatoire », il est alors un dispositif permettant de rassembler des données liées à la formulation d'un problème. Il est un outil pour mieux connaître une réalité en vue de la transformer. Il est un objet de mise en synergie d'acteurs locaux sur les questions qu'ils souhaitent porter. Il est un lieu d'échange, qui peut se décaler d'une pression opérationnelle pour permettre une aventure collective. Il est un espace de croisement des savoirs qui permet les rencontres d'acteurs ayant des intérêts divergents. Il est encore un espace de dialogue institué entre acteurs. Enfin, il est un espace co-porté.

²² Ibid

²³ Ibid

²⁴ Ibid

2. L'ALIGNEMENT DES PLANETES

Nous proposons ici de revenir sur la création de l'Observatoire en mettant en exergue les mouvements qui, lors de sa création, peuvent être désormais compris au regard de ce que nous allons qualifier d'espace « Observatoire ». Nous rappellerons les travaux de JB Chebroux pour mettre en lumière le « fil rouge » qui rattache cet Observatoire à d'autres structures locales du même type. Enfin, nous proposerons une synthèse de ce que recouvre ce terme de « Développement du Pouvoir d'Agir ».

2.1. Une opportunité

L'Observatoire a vu le jour le 6 février 2017, lors d'une présentation accueillant plus de 200 participants réunis pour l'occasion dans une grande salle dédiée à la culture implanté au cœur d'un quartier prioritaire de la ville²⁵ auparavant classé en ZUS²⁶, ZSP²⁷ et ZUP²⁸. Ce choix n'est pas anodin puisque ce quartier hautement médiatisé sur le territoire de Savoie à travers de nombreux « faits divers » cristallise d'une part une attention accrue des pouvoirs publics, et concentre un nombre extrêmement élevé de travailleurs sociaux et d'institution sociale et culturelle eu égard à sa taille et à son nombre d'habitants.

Le terrain institutionnel était propice à l'émergence d'une structure de réflexion collective sur les enjeux du métier. Jean-Bernard Chebroux, a conduit pendant quatre ans un observatoire local (2000-2004). De cette expérience il a produit un ouvrage²⁹ où il expose d'une part la méthodologie permettant l'émergence d'observatoires locaux, ainsi que les conditions nécessaires à sa mise en œuvre. Il identifie alors trois éléments déterminants concourant à la création de ce type de structure, nous les rappelons ici :

- « *la motivation des acteurs à acquérir des connaissances communes et plurielles pouvant bénéficier aux usagers* »
- « *la volonté d'optimisation de l'action publique par les responsables politico-administratifs* »
- « *l'implication nécessaire d'une ou plusieurs personnes, ayant des atouts suffisants pour imposer son (leur) point de vue, dans un milieu généralement indifférent et parfois hostile à l'idée d'un tel outil* »³⁰

Vraisemblablement ces trois éléments étaient présents lors de la création de l'Observatoire en 2017. Tout d'abord cette « *motivation des acteurs* », regroupant tout à la fois les

²⁵ Défini comme tel par définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014

²⁶ Zone Urbaine Sensible

²⁷ Zone de Sécurité Prioritaire

²⁸ Zone Urbaine Prioritaire

²⁹ Jean-Bernard Chebroux et Jean-Marc Stébé, *Créer et animer un observatoire local – comprendre la démarche, connaître la méthode*, Dossier d'experts Numéro 551, Territorial éditions, 1^{er} février 2015

³⁰ Jean-Bernard Chebroux, « Les observatoires locaux : quelle méthodologie pour les conduire ? », Socio-logos [En ligne], 6 | 2011, mis en ligne le 16 janvier 2012, consulté le 11 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/socio-logos/2620>

éducateurs de prévention spécialisée, leurs partenaires de terrain, la SEAS³¹ et le Conseil Départemental. Le Marec Joëlle et Belaën Florence, toutes deux spécialisées en science de l'information et de la communication, précisent dans un article traitant de la question des Observatoires que « *la création d'observatoires est souvent liée à la formulation d'un problème* »³². L'Observatoire de la SEAS est né pour répondre à une double exigence. Celle de donner plus de visibilité aux actions de prévention spécialisée en mettant en lumière en comment leurs actions peuvent être en capacité de répondre aux besoins d'une partie de la jeunesse. Et celle de tenter de venir interroger une praxis pouvant apparaître en décalage avec les pratiques de jeunes, voire ne répondant pas (ou plus) à leurs besoins d'accompagnement éducatif. C'est notamment cette dernière entrée qui est mise en exergue dans les présentations visuelles développées par l'Observatoire à travers ce qui est nommé « les trois constats » :



Une méthode spécifique a alors été présentée comme pouvant répondre à cette volonté « *d'acquérir des connaissances communes et plurielles* », celle du développement de recherche-action au travers de démarches collaboratives et participatives. Il s'agit ici d'une intention éthique, une *fabulation institutionnelle*³³, développée dans la genèse constitutive de cet Observatoire. Cette intention mise en exergue à travers un autre visuel de l'Observatoire nommé « les objectifs » s'inscrit au travers d'une représentation sociale (Moscovici, Abric) du concept de « participation ».

³¹ Tous les sigles sont définis en annexe de ce document « Liste des sigles et abréviations »

³² Le Marec Joëlle, Belaën Florence, « La création d'un observatoire : que s'agit-il de représenter ? », *Communication & langages*, 2012/1 (N° 171), p. 29-45. DOI : 10.4074/S0336150012011039. URL : <https://www.cairn.info/revuecommunication-et-langages1-2012-1-page-29.htm>

³³ Nous aborderons cette notion dans la partie II.3 de cet écrit : « Fabulation institutionnelle de l'Observatoire »



Actualiser les pratiques éducatives et professionnaliser la capacité d'observation et de communication des problématiques des jeunes dans leur contexte



Mettre à disposition des outils pour accroître la capacité des jeunes et des acteurs impliqués à problématiser et résoudre les difficultés rencontrées



Mobiliser des partenaires intéressés par la jeunesse en difficulté (acteurs de terrain, chercheurs, financeurs, contributeurs privés...)

Il fallait encore pour faire émerger cet Observatoire une « *volonté d'optimisation de l'action publique* ». Bien qu'auto-institué (l'Observatoire n'est pas un commande publique, mais une proposition associative), l'Observatoire répond dans ce contexte précis à ce besoin de pouvoir construire une capacité d'observation du territoire, des pratiques qui s'y déploient pour évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre. C'est le sens du propos du chef de service « protection-prévention » du Conseil Départemental lors de l'inauguration de l'Observatoire :

« Mais l'innovation c'est bien la mise en place de cet observatoire de la pratique des jeunes. Je me souviens très bien de ce moment où [...] a (été) fait(e) cette proposition en reconnaissant que leurs outils d'observation et de rencontre des jeunes étaient obsolètes et déconnectés de leurs vraies vies! Je me suis dit : « c'est bien observé et courageux de le reconnaître ! »³⁴

Enfin « *l'implication nécessaire d'une ou plusieurs personnes* ».

L'Observatoire a essentiellement été porté par le Directeur du Dispositif Prévention de l'époque. Arrivée récemment, sa mission consistait initialement à réécrire le projet de dispositif et redynamiser les équipes. Ce portage s'est fait conjointement avec la direction de la Sauvegarde qui finalisait des travaux engagés dès 2014 visant, suite à une évaluation interne et externe, à « *réfléchir collectivement et interroger nos organisations, nos structures de travail, et la place des jeunes et des familles au sein de nos services* »³⁵. Par ailleurs, ce projet d'Observatoire a été discuté, et très fortement orienté par les travaux de Bernard Vallerie, ancien conseiller technique de la Sauvegarde, Docteur en sciences de l'éducation et auteurs d'ouvrages sur le développement du pouvoir d'agir aux côtés, entre autres, de Yann le Bossé.

Bernard Vallerie, précisait en introduction liminaire de ces propos sur le DPA³⁶ lors de la journée de lancement de l'Observatoire « *Moi, ce qui m'intéresse [...] c'est le passage à*

³⁴ Actes du 6 février 2017, lancement de l'Observatoire de la pratique des jeunes, de leur environnement et des pratiques éducatives en développement du pouvoir d'agir. Propos de Philippe Pouchain, chef de service « protection-prévention » du Conseil Départemental de Savoie

³⁵ Actes du 6 février 2017, lancement de l'Observatoire de la pratique des jeunes, de leur environnement et des pratiques éducatives en développement du pouvoir d'agir. Propos de Gérald Vanzetto Directeur Général de la SEAS à cette époque

³⁶ Développement du Pouvoir d'Agir

l'action. Pour moi, un observatoire, c'est une organisation qui permet de faire évoluer ce qui se passe sur le terrain au fur et à mesure. »³⁷

Cette notion du « passage à l'action » sera alors l'un des éléments moteurs de la création et la valorisation de l'Observatoire.

22. La démarche effectuale

« Cette idée d'observatoire, nous l'abordons de manière effectuale »³⁸. Le directeur du service de Prévention de la SEAS, et porteur principal de l'émergence de l'Observatoire introduisait de cette manière la journée de lancement. Il s'appuyait alors sur les travaux de thèse de Saras Sarasvathy³⁹. L'idée d'Observatoire serait née des principes de démarches effectuales appliqués pour animer la construction du nouveau projet de service du dispositif de Prévention. Le principe de cette démarche consiste à tenter de travailler non pas les causes, mais les effets de ses actions. Il s'agit alors de remettre en cause la démarche de causalité (identification d'un but, détermination des moyens nécessaires, définition du plan d'action et enfin réalisation). Pour l'ancien directeur du Dispositif de Prévention, l'idée d'Observatoire naît de la mise en œuvre, dans le contexte du moment (explicité en amont), du projet de service : « Nous avons réactualisé notre projet de service en 2016. Nous avons expérimenté, élaboré, présenté, échangé, arbitré... il est apparu progressivement la nécessité de partager nos préoccupations pour mieux prendre en compte les difficultés des jeunes là où ils se trouvent, dans leur environnement. De manière parallèle, nous avons constaté que nous n'étions pas les seuls à avoir cette préoccupation »⁴⁰.

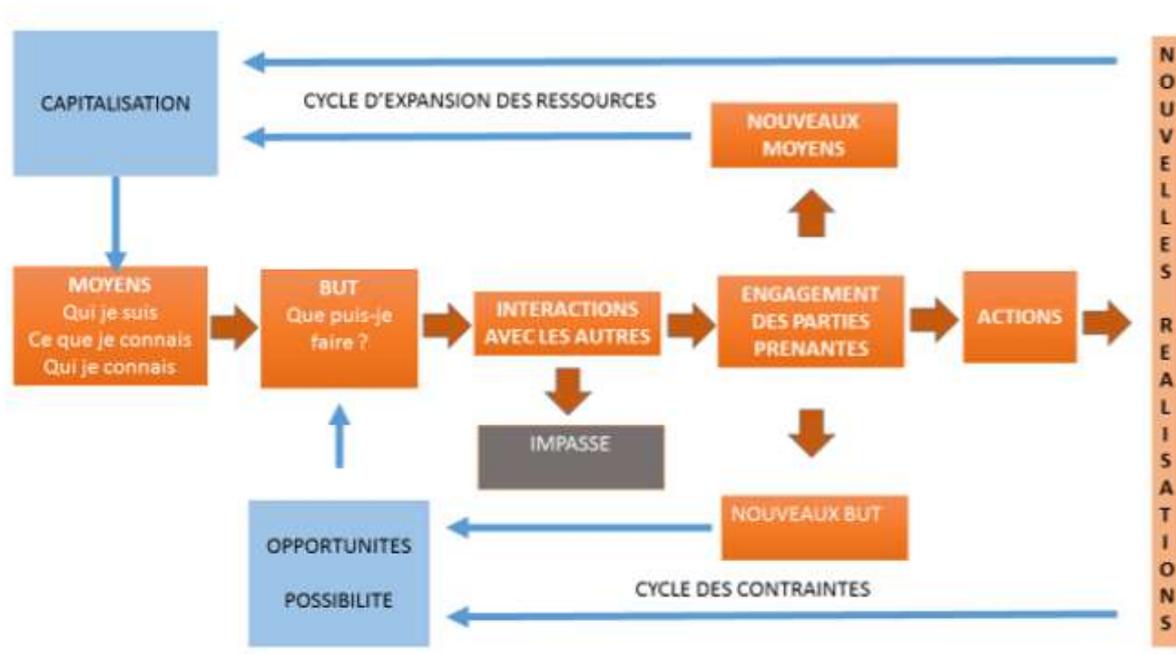
Voici un schéma proposé dans les actes de la journée de lancement 6 février 2017 qui présente de manière synthétique le processus de démarche effectuale :

³⁷ Actes du 6 février 2017, lancement de l'Observatoire de la pratique des jeunes, de leur environnement et des pratiques éducatives en développement du pouvoir d'agir. Propos de Bernard Vallerie, intervention sur le Développement du Pouvoir d'Agir

³⁸ Ibid. Propos de Paul-Xavier Havard, directeur du Dispositif de Prévention de la SEAS de l'époque

³⁹ Saras Sarasvathy, docteur en science des systèmes d'information, *Effectuation, Elements of Entrepreneurial Expertise*, Edward Elgar Publishing Limited, 2008

⁴⁰ Ibid. Propos de Paul-Xavier Havard, directeur du Dispositif de Prévention de la SEAS de l'époque



L'Observatoire porterait alors cette idée de restituer le rapport à l'action au travers de cette question du « que pouvons-nous faire ? » pour répondre concrètement aux constats de difficultés pour les acteurs de terrain à « prendre en compte les difficultés des jeunes ».

L'intérêt principal de cette approche dans la constitution de l'Observatoire réside essentiellement dans le déploiement et l'usage du réseau qu'elle suppose. L'Observatoire est né car « l'idée » d'Observatoire a fait sens pour les différents acteurs sollicités, et il apparaît que cette « idée d'idée » continue de faire fonction pour les contributeurs de l'Observatoire. Nous le verrons, c'est avant tout la possibilité même de l'existence de cet espace « autre » qui cimente les bonnes volontés et les attendus politiques autour de l'Observatoire. Au-delà de ce que celui-ci produit effectivement au travers des recherches-actions.

2.3. Le développement du pouvoir d'agir

Cet Observatoire répond comme d'autres observatoires à la formulation d'un problème, ici : « mieux prendre en compte les difficultés des jeunes ». Ce problème à résoudre est assorti dans son intitulé, sa fabulation institutionnelle, de cette approche du développement du pouvoir d'agir. Que recouvre-t-elle ?

Développé par Yann le Bossé psycho-sociologue à l'Université de Laval à Québec, le Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectifs⁴¹ « se réfère à la capacité concrète des personnes (individuellement ou collectivement) d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles

⁴¹ Y. Le Bossé, *Soutenir sans prescrire - Aperçu synoptique de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC)*, ed. Ardis, juillet 2016

s'identifiant. »⁴², cette approche se veut être une traduction opérante de la notion d'empowerment » qui s'inscrit sur le plan théorique à la suite des travaux des psychologues communautaire dans les années 60 aux Etats-Unis. La notion de DPA fortement développée au Canada, est traitée depuis quelques années par des chercheurs français, dont Bernard Vallerie qu'il présente dans un article intitulé « L'émergence en France de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités »⁴³.

Le DPA serait une approche favorisant les démarches d'empowerment, terme signifiant littéralement « *mouvement d'acquisition d'un pouvoir* »⁴⁴ et qui est employé depuis plus d'un siècle aux Etats-Unis. Utilisé dans les années 60, notamment pendant les luttes pour les droits civiques, ce terme prononcé entre autre par Martin Luther King représente alors « *un instrument de progrès social destiné à augmenter l'accès aux ressources des laissés-pour-compte* »⁴⁵. Ces moments d'effervescences sociales et politiques favorisent à la même période une remise en cause de l'efficacité des programmes de lutte contre la pauvreté et services de santé mentale. C'est essentiellement une critique qui porte sur la standardisation des systèmes d'actions proposés qui ne prend jamais en compte le contexte, ni la possible sollicitation de *l'accompagné* à quelque endroit du processus d'accompagnement.

En 1965, une équipe de psychologues cliniciens proposent une intervention de « psychologie communautaire » qui s'attache notamment à « prendre en compte les conditions de vies de personnes » au-delà de leur pathologie pour penser un accompagnement efficient. Dès les années 70, cette approche se référera à la « perspective écologique » dont Bernard Vallerie rappelle qu'elle est développée par Brofenbrenner⁴⁶ et qui présente l'environnement dans lequel évoluent les individus comme un « ensemble de structure imbriquées les unes dans les autres ». Cette perspective ouvre alors un possible conceptuel, celui du rapport à l'action des individus sur leur environnement immédiat, et leur capacité à se saisir de leurs ressources et leur « habilités propres » pour tenter d'agir sur lui.

Pour Rappaport⁴⁷, l'objectif de ces psychologues communautaires est alors de « *mettre en évidence les possibilités qu'ont les personnes de maîtriser leur propre vie* ». Il propose alors « l'empowerment » comme un concept intégrateur de cette nouvelle discipline de la psychologie communautaire qui vise à encourager et favoriser la participation communautaire, les actions collectives et l'entraide, « *un processus, un mécanisme par*

⁴² Le Bossé, Y., Gaudreau, L., Arteau, M., Deschamps, K., & Vandette, L. (2002). L'approche centrée sur le pouvoir d'agir : aperçu de ses fondements et de son application. *Canadian Journal of counseling/Revue canadienne de counseling*, 36 (3), 180-193. <https://cjc-rcc.ucalgary.ca/article/view/58696/44185> consulté le 4.06.2019 à 23h15

⁴³ Bernard Vallerie (sous la direction de), *Interventions sociales et empowerment (développement du pouvoir d'agir)*, ed. L'Harmattan, Paris, 2012

⁴⁴ Ibid, p.19

⁴⁵ Y. Le Bossé, « Empowerment et pratiques sociale : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux », *Nouvelles Pratiques Sociale*, 9(1), p.130

⁴⁶ Cité par B. Vallerie, U. Brofenbrenner, « Toward an experimental ecology of human development », *American Psychologist*, 3(7), 513-531, (1977)

⁴⁷ Cité par B. vallerie, J. Rappaport, « In praise of paradox : a social policy of empowerment over prevention », *American Journal of Community Psychologie*, 9, 1-25 (1981)

lequel les personnes, les organisations et les communautés acquièrent le contrôle des évènements qui les concernent »⁴⁸.

Toujours dans son ouvrage, B. Vallerie nous précise encore que la notion d'« empowerment » prend aussi en compte la démarche de conscientisation développée par Paolo Freire qui pensait que pour engager une transformation collective des rapports sociaux, il était nécessaire au préalable que se développe chez les opprimés une prise de conscience des situations d'exploitations vécues. Ainsi, le développement d'une conscience critique s'opérerait au travers des processus d'allers-retours que font les individus entre action et réflexion, à travers le prisme de cette dynamique dialectique « *il ne peut y avoir de conscientisation [...] hors de l'action transformatrice, en profondeur, des hommes sur leur réalité sociale »⁴⁹.*

A la suite de ces mouvements et de ces changements de perspectives amenés par les psychologues communautaires, se développent aussi en France, chez les travailleurs sociaux une remise en cause des modèles d'intervention. Portés essentiellement sur le territoire français par l'entremise de chercheurs québécois, la notion d'empowerment s'invite dans la pratique de l'action sociale. Ninacs développera une approche de l'empowerment⁵⁰ dans le cadre des missions de « service social » qui s'oppose au système de bienfaisance ou de charité, et qui se conçoit comme un processus « d'appropriation » par les accompagnés, favorisé par l'interaction de quatre composantes structurantes de l'« empowerment » selon lui : « la participation » (ou le passage de l'assistance, à la parole puis à l'action), « la compétence technique » (dans un processus d'acquisition progressive), « l'estime de soi » (auto-reconnaissance et reconnaissance par les pairs) et enfin « la conscience critique » (fruit de la dynamique dialectique d'action et réflexion).

Le terme d'« empowerment » sera entendu dès la fin des années de 90 comme « appropriation du pouvoir ». Avec l'accroissement, à cette même période, des interventions sociales dites « territorialisées », le Conseil Supérieur du Travail Social⁵¹ pense alors « *la notion d'empowerment ou d'appropriation du pouvoir »* comme « *cadre de référence pour penser le positionnement professionnel/usager dans l'accompagnement social* » et contribuer au développement du « *pouvoir du citoyen dans une société globale de semblables* ».

Dans son ouvrage, Bernard Vallerie rappelle que les travaux d'Allinsky sur les notions d'« empowerment » et notamment dans le cadre des démarches des CDC (Community Development Corporations), mettront en lumière le caractère idéalisé de la notion

⁴⁸ Cité par B. Vallerie, J. Rappaport « Terms of empowerment/Exemplars of prevention : toward a theory for community psychology », *American Journal of Community Psychology*, 15(2), 121-148 (1987)

⁴⁹ P. Freire, *L'éducation, pratique de la liberté*, ed. Du Cerf, Paris (1975), p.35-36

⁵⁰ W. Ninacs, « Empowerment et service social : approches et enjeux », *Service Social*, 44 (1), 69-93 (1995)

⁵¹ Conseil Supérieur du Travail Social, *Le travail Social confronté aux nouveaux visages de la pauvreté et de l'exclusion*, Ed. De l'Ecole Nationale de la Santé Publique, Rennes 2007 p.103, in Bernard Vallerie (sous la direction de), *Interventions sociales et empowerment (développement du pouvoir d'agir)*, ed. L'Harmattan, Paris, 2012

d'empowerment en cela que cette démarche « *se heurte à l'épreuve des faits et principalement à la répartition asymétrique des ressources, des formes de légitimité* »⁵². L'empowerment comme pratique de développement social local tente alors d'articuler l'apport des psychologues communautaires (conscientisation et individualisation de la souffrance) et la valorisation des expériences « expérientielles » au profit d'une mise en mouvement du lien social entre coopération et conflit. Il s'agit cependant plus d'une dynamique d'adaptation/modification que d'une réelle transformation des rapports sociaux. Les traductions d'empowerment dans le travail social comme « appropriation du pouvoir », « développement de la capacité d'autonomie des personnes » ou « habilitation » contiendraient même un décalage important, voire un contre-sens, avec les finalités qu'est censée organiser et promouvoir cette notion.

Yann le Bossé reproche au terme « habilitation » la place centrale qu'elle dénie aux individus dans ce qu'est censé développer selon lui l'empowerment : « *dans le sens commun, habiliter c'est autoriser* »⁵³. Il critique encore le terme « appropriation » qui contiendrait une forme de prescription à un « devoir à agir » plutôt qu'à un « pouvoir d'agir »⁵⁴. Les termes « habilitation » et « appropriation » développeraient alors une conception de l'empowerment qui renverrait la personne à elle-même, à sa propre responsabilité, sans tenir compte de la « dimension structurelle » dans laquelle elle vit.

Il leur préfère le terme « pouvoir d'agir ». Ce « pouvoir d'agir » s'entend comme la possibilité pour une personne de pouvoir créer pour elle-même, ou collectivement, les conditions qui permettraient l'action en vue de sortir de la situation vécue « d'impuissance », il s'agit alors « d'un élargissement des marges de manœuvres ». En parlant de « développement », Yann le Bossé entend alors distinguer le *processus* du *résultat*. Il fonde alors son approche du « développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités » (DPA).

Le DPA ne vise pas à renverser l'ordre établi. Pour Bernard Vallerie « *il constitue le cœur de l'empowerment* », en privilégiant l'action comme levier de changement mais sans rechercher « *le renversement du pouvoir établi, l'acquisition d'un pouvoir politique, le renforcement du sentiment d'efficacité personnelle, (qui) dépassent celui du DPA* ». C'est peut-être en cela que cette approche a pu faire sens dans le Travail Social en France et trouver un écho favorable dans le déploiement de nouvelles pratiques d'accompagnement, aussi bien auprès des professionnels que des décideurs politiques.

Le DPA se caractérise alors par le rapport à l'action d'une part et la conscientisation des éléments structurels dans lesquels vivent les individus d'autre part « *c'est l'action articulée à la réflexion qui autorise, d'une part, le franchissement des éléments faisant obstacle dans la*

⁵² B. Jouve (à propos de l'expérience des CDC relaté par S. Allinsky dans le *Manuel de l'animateur social*, Paris, Seuil, (1976)), « L'empowerment : entre mythe et réalités, entre désespoir et désenchantement », *Géographies, économie, société*, 1(8), 5-15 (2006)

⁵³ Y. Le Bossé, « De l'habilitation au pouvoir d'agir. Vers une définition plus circonscrite de la notion d'empowerment », *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 30-51, (2004)

⁵⁴ Ibid

situation , d'autre part, une prise de conscience à propos de ces obstacles entravant la marche en avant du sujet »⁵⁵. Il s'agit alors de « sortir de l'impuissance » qui produirait de « la souffrance » au sens de Ricœur : « la souffrance n'est pas uniquement définie par la douleur physique [...] mais par la diminution, voire la destruction de la capacité d'agir, du pouvoir-faire »⁵⁶. Même si le DPA renvoie en partie au concept de « conscientisation » développé par Paolo Freire⁵⁷, il s'en distingue en ne privilégiant pas l'analyse marxiste pour interpréter les situations mais en lui préférant celle d'Hannah Arendt qui distingue la notion de « pouvoir » de la force ou de la violence : « *le pouvoir naît de l'action concertée et est donc liée à la pluralité et à la liberté* »⁵⁸. Ainsi, « agir ce serait toujours co-agir ». Comment mettre en œuvre alors les conditions nécessaires à cette co-construction ?

Bernard Vallerie développe que l'une de ces conditions concerne la reconnaissance de la valeur que chacun accorde au point de vue de ses interlocuteurs. Pour autant cela ne va pas de soi « *les savoirs théoriques et d'action font autorité, ce qui n'est pas le cas des connaissances issues de l'expérience* »⁵⁹. C'est pourtant le cœur de l'intention éthique qu'entend développer la DPA. Bernard Vallerie s'appuie alors sur les travaux d'ATD Quart Monde⁶⁰ qui ont consacré un ouvrage sur l'intérêt de croiser savoirs expérimentiels et savoirs théoriques, « le croisement des savoirs ». Ce qui supposerait, dans le travail social, a un changement de paradigme profond : sortir de la « prescription », de la « prise en charge » pour entrer dans la « négociation ».

Pour Yann le Bossé, ce changement de paradigme requiert de dépasser deux hypothèses : celle « du grand soir » qui ne prend en compte que les dimensions structurelles et met de côté les éventuelles défaillances personnelles et poursuit une logique de changement social ; celle « des carences » qui renvoi l'individu à ses déficits et aux moyens de corriger ceux-ci (l'acquisition de compétences) sans prendre en compte les contingences de l'environnement. Le DPA au travers « d'analyses stratégiques » entend traiter du pouvoir d'action en mobilisant à la fois les opportunités issues de l'environnement et les capacités des personnes à exercer ce pouvoir. Bernard Vallerie précise que cette approche, en se référant à la « participation » des usagers, tentent de dépasser ces deux écueils. Celui de « l'injonction à la participation » qui, en se référant aux travaux de Robert Castel⁶¹, pourrait épouser la logique du « donnant-donnant », celle d'une « transaction commerciale ». Et celui

⁵⁵ Bernard Vallerie (sous la direction de), *Interventions sociales et empowerment (développement du pouvoir d'agir)*, ed. L'Harmattan, Paris, 2012

⁵⁶ P. Ricœur, *Soi-même comme un autre*, ed. Seuil, Paris, 1990, p.223

⁵⁷ P. Freire, *Pédagogie des opprimés*, ed. Maspéro, Paris, 1974

⁵⁸ A. Amiel, *Hannah Arendt*, ed. Ellipses, Paris, 2001, p.56

⁵⁹ Bernard Vallerie (sous la direction de), *Interventions sociales et empowerment (développement du pouvoir d'agir)*, ed. L'Harmattan, Paris, 2012

⁶⁰ Groupe de recherche ATD Quart Monde-Université *Le croisement des savoirs. Quand le Quart Monde et l'université pensent ensemble*, ed. Quart Monde, Paris, 1999.

⁶¹ R. Castel, « Les ambiguïtés de l'intervention sociale face à la montée des incertitudes », *Informations sociales*, 152, 2009, p.27

de la mise en œuvre effective de cette participation, qui suppose la création d'un environnement, d'un espace permettant celle-ci.

Le DPA est donc une approche, un processus d'accompagnement qui se déploie au travers de quatre axes qui sont développés par Yann Le Bossé⁶² :

- Adoption de l'unité d'acteur en contexte : prise en compte des « obstacles concrets entravant la personne ou la collectivité accompagnée et le développement de ces capacités ».
- Négociation de la définition du changement visé et de ses modalités avec la personne ou la collectivité concernée. Il s'agit bien ici d'une « négociation » et pas d'une simple consultation
- Prise en compte des contextes d'application. Il n'est donc pas possible d'appliquer les mêmes modalités d'action ou de changement d'une situation à une autre.
- Introduction d'une démarche d'action conscientisante. Cela suppose alors la mise en place de conditions permettant à la personne, ou à la collectivité, de prendre activement en compte les éléments personnels et structurels qui auraient participé à la détérioration d'une situation et ceux qui favoriseraient l'amélioration de cette situation

Bernard Vallerie précise que ce modèle d'analyse ne « constitue pas une méthode mais une logique », et que cette logique peut dès lors se travailler, se déployer au travers de différentes méthodes. Il conclut enfin que les intervenants qui se réfèrent à cette approche pour accompagner des personnes ou des collectivités ne peuvent « épauler le franchissement d'obstacles que si eux-mêmes ne sont pas en situation d'impuissance ». On peut dès lors penser que dans le cadre de l'Observatoire, le DPA peut aussi bien s'appliquer aux jeunes accompagnés qu'aux acteurs des politiques jeunesse.

La création de l'Observatoire proposait alors de trouver son utilité auprès de différents usagers : les jeunes accompagnés, les acteurs de jeunesse, et dans une certaine mesure, les décideurs techniques politiques.

Cette proposition méthodologique de l'approche en DPA n'est cependant pas affinée, car à ce jour, elle n'est ni suffisamment comprise par les acteurs de l'Observatoire comme concept, et ni mise en œuvre de manière efficiente dans l'élaboration des travaux de l'Observatoire. Aucun protocole d'accompagnement traitant explicitement de cette méthode n'a été élaboré. Il s'agit à ce jour davantage d'une intention éthique que d'un dispositif modal.

⁶² Y. Le Bossé, « De l'habilitation au pouvoir d'agir. Vers une définition plus circonscrite de la notion d'empowerment », *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 30-51, (2004)

3. LA NEBULEUSE

Mais alors, qu'en est-il de cet Observatoire de la pratique des jeunes de leur environnement et des pratiques éducatives en développement du pouvoir d'agir ? Au-delà des annonces faites à son lancement, au-delà du corpus théorique auquel il se réfère, au-delà de la fabulation institutionnelle qui le porte (notamment au travers de son iconographie), qu'est-ce que fait cet Observatoire ? Ou plutôt, puisque nous qualifions l'Observatoire comme un espace, qu'est-ce qu'il s'y fait ?

L'Observatoire apparaît dans un certain nombre de discours relevés dans le cadre d'entretiens, ou d'observations participantes, comme une *nébuleuse*. Les acteurs rencontrés ont du mal à définir, à circonscrire ce qu'est, ou ce que représente cet Observatoire autrement que par ce qu'ils y font ou y ont fait.

Qu'est-ce qu'une nébuleuse ? Une définition possible serait la suivante : « *objet céleste présentant un aspect diffus, mais résoluble en étoiles lorsqu'on l'observe avec un grossissement suffisant* »⁶³.

Aussi, pour tenter de dépasser cette impression de la nébuleuse, pour saisir ce qu'est l'Observatoire, il s'agit de s'en approcher suffisamment pour comprendre ce qu'il s'y fait. Quelle est la consistance de cet Observatoire ? Qu'est-ce qu'il s'y passe concrètement ? Quel est *le faire* qui est à l'œuvre ?

Faire quelque chose *avec* ou *à* l'Observatoire consiste d'abord à y venir. Situé dans les locaux de la Sauvegarde, au dernier étage de cet immense bâtiment composé d'un dédale de portes et d'escaliers, l'Observatoire est perché au dernier étage du bâtiment, au bout d'un long couloir distribuant un ensemble de bureau, de salles de réunions et qui constitue l'étage du « Dispositif Prévention » auquel cet Observatoire est rattaché. Rien n'indique la présence de celui-ci, ni panneaux d'indication, ni boîte aux lettres.

L'Observatoire est situé dans une grande salle vitrée, comprenant trois portes d'entrée ou de sorties possibles et desservant les méandres de couloirs et de marches menant vers d'autres dispositifs de l'association. En pénétrant dans cette salle, on entre dans un espace ouvert agencé d'un bureau en hauteur agrémenté de quatre tabourets de bar, d'une grande table pouvant accueillir dix chaises autour d'elle, d'un large canapé en cuir, de deux fauteuils vintage disposés autour d'une petite table thaï en bois exotique, d'un vieil étui de contrebasse transformé en étagère placé dans un coin pour accueillir les documents de communication de l'Observatoire, d'un couloir vitré couvert d'inscription au Posca (feutre à peinture), d'un paperboard placé contre un mur, et enfin d'un kakemono reprenant le logo et l'iconographie de l'Observatoire et trônant sur le mur opposé.

⁶³ Trésor Français de la langue informatisée, dictionnaire ATILF, <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1270115475>; consulté le 8.06.2020

Vous êtes à l'Observatoire.



« Pour moi il y avait vachement d'entrée pour arriver ici ! Mais physiquement je ne sais jamais quel escalier il faut que je prenne ! [...] C'est comme si à chaque fois que j'arrivais ici, la porte prise me faisait m'asseoir à un endroit différent pour un temps différent, et ça de fait ça me plaît »

(Comédienne circassienne participante de la recherche-action « Qu'est-ce qui me/nous radicalise ? »).

Comment vient-on à l'Observatoire ? Tout comme la salle où il se situe, l'Observatoire comporte plusieurs entrées et plusieurs sorties.

L'une des entrées principales se situe à l'endroit des recherche-action qui se développent à l'Observatoire. Les acteurs viennent à l'Observatoire en posant une question « comment peut-on *faire pour* ? ». L'un des documents produit par l'Observatoire, intitulé « Fonctionnement de l'Observatoire » introduit ces questionnements :

▪ **Les thèmes de recherche-action**

Chaque année, un maximum de 3 recherche-action sont accompagnées par l'observatoire autour des thèmes suivants :

Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie

observatoire@sauvegardezsavoye.fr

-
- **une action existante** en direction de la jeunesse sur laquelle un organisme/service/professionnel souhaite évaluer, développer, améliorer, capitaliser...
 - **une thématique ou une problématique** rencontrée par la jeunesse sur laquelle il semble opportun de produire de la connaissance en vue de la mise en place d'actions
 - **un problème ou une difficulté** rencontrée dans la pratique éducative.

Comment faire pour mettre en mouvement des jeunes en non-demande (question de départ de la recherche-action Impulsion/Faire Société), comment-faire pour aller à la rencontre des jeunes avec les outils numériques (recherche-action Présence Sociale Numérique), comment faire pour parler de radicalisation avec des jeunes (recherche-action Qu'est-ce qui me/nous radicalise ?) ?

Mais comment y vient-on ? Dans le cadre des premiers projets ayant eu lieu à l'Observatoire, c'est l'institution Sauvegarde elle-même qui a fait venir des acteurs pour constituer ensuite des projets de recherche-action. Ceux-ci émanaient du Dispositif Prévention à partir des considérations qui étaient les siennes, et plus encore des opportunités de financement qu'il était possible de saisir. Ainsi la recherche-action Impulsion/Faire Société s'est constitué car la Prévention Spécialisée et ses partenaires (Mission locale, PJJ) cherchait à comprendre comment modéliser un outil pratiqué depuis quelques années sur un territoire spécifique (Chambéry le Haut), comment en *faire un outil partageable*. Le précédent directeur du Dispositif de Prévention à donc fait venir à et *dans* l'Observatoire les acteurs de ce projet, des financeurs intéressés par les questions des NEET⁶⁴ ainsi qu'un chercheur intéressé par la question du Développement du Pouvoir d'Agir et détenteur d'un outil d'accompagnement des professionnels de l'action sociale et des jeunes en recherche d'insertion : Faire-Société. Ceci a été mis en œuvre dans le temps de genèse de l'Observatoire (février 2017).

Il en a été de même pour la recherche-action sur les conduites addictives dites à risque qui s'est développée avec des acteurs du champ des addictions (Pélican et ANPPA). Le précédent Directeur du Dispositif Prévention à fait venir à et *dans* l'Observatoire des acteurs qui

⁶⁴ NEET pour Not in Education, Employment or Training (ni scolarisé, ni employé, ni en formation)

travaillaient déjà en réseau sur ces questions, un financement provenant de la MILDECA et un ancien Conseiller Technique de la Sauvegarde, devenu auteur de nombreux ouvrages traitant du Développement du Pouvoir d'Agir.

D'autres manières de *faire venir* existe à l'Observatoire. Avec l'arrivée d'un coordinateur à temps plein, l'Observatoire dispose aujourd'hui d'une présence humaine à quasi temps plein dans la salle où il se situe matériellement. Aussi des acteurs viennent à l'Observatoire pour parler de questionnements, voire de projets de recherche, de projets de partenariat, de demande de formation, de conseil technique. Ils arrivent par une porte à peu près similaire. Ils viennent du dispositif lui-même, collègues de la Prévention Spécialisée. Ils viennent à tout moment dans cette salle pour prendre un café, discuter un moment, prendre le temps de poser une question sur un projet de recherche-action, pour une demande d'accompagnement (méthodologie de projet, mis en place d'un compte sur un réseau social, avis sur la constitution d'un questionnaire, etc.). Ils sont très souvent orientés par l'actuel Directeur du Dispositif qui, recevant un certain nombre de demandes, de sollicitations, orientent celles-ci vers l'Observatoire. Comme précédemment, la porte d'entrée reste là-même : *comment faire pour ?*

Une différence est toutefois ici notable, alors que dans les premiers temps, les projets pour *faire exister* l'Observatoire ont imposé aux acteurs d'être fait en lui, ici pour *faire exister* l'Observatoire des propositions sont faites aux acteurs de l'utiliser : car l'Observatoire et son coordinateur peuvent *faire ressources*. Là où le précédent Directeur utilisait des projets en cours pour faire naître l'Observatoire, l'actuel Directeur s'appuie sur l'Observatoire pour développer des projets du Dispositif. Concrètement, pratiquement, ce sont donc des temps, passés dans la salle de l'Observatoire aux côtés du coordinateur pour réécrire un questionnaire (pour un projet autour de la scolarité développé par une éducatrice), à accueillir un groupe d'acteurs de jeunes qui souhaitent s'inscrire sur les réseaux sociaux mais qui ne savent pas *techniquement* comment faire, à relire un document de cadrage avec une cadre du Dispositif pour aborder la question de la gestion des risques inhérents au projet, ou encore l'accueil des « nouveaux arrivants » au Dispositif Prévention pour des temps de formation et d'échanges des pratiques sur les questions d'implantation en Prévention Spécialisée. Ce sont des temps d'accompagnement de l'Observatoire qui s'appuie sur des savoir-faire du coordinateur mais aussi sur des temps de transmission des outils développés/utilisés au sein même des recherche-action.

Une deuxième entrée consiste à accueillir des partenaires institutionnels pour constituer le Comité de Pilotage de l'Observatoire qui se réunit deux fois par an. Les membres de cette instance sont invités par le Directeur du Dispositif Prévention et par le Président de l'association. Ce sont eux qui font venir à l'Observatoire des acteurs « têtes de réseaux » comme ils se nomment eux-mêmes (Etat, Fédération des Centres-Sociaux, Département, Université), pour participer au Pilotage de l'Observatoire. Il y a deux catégories de membres au sein de ce Comité, ceux qui ne participent qu'à cette instance, et ceux qui sont impliqués

aussi dans des Comités Techniques d'une ou plusieurs recherche-action. Les acteurs de ce Comité de Pilotage suivent les projets en cours, valident les orientations de l'Observatoire et expriment leurs attentes sur ce que devrait ou pourrait être fait *à* ou *par* l'Observatoire.

Une troisième entrée permet chaque année à un nombre conséquents d'acteurs de jeunesse, de décideurs politiques, de financeurs des politiques jeunesse de venir à l'Observatoire : ce sont les Rencontres de l'Observatoire où sont restitués les travaux de l'année passée. Outre la journée de lancement et de création de l'Observatoire le 6 février 2017, deux Rencontres de l'Observatoire ont eu lieu, chacune d'elle ayant été imaginée selon des modalités différentes répondant à des objectifs singuliers. Nous y reviendrons.

Une quatrième entrée, permet à des acteurs variés, différenciés d'entrer à l'Observatoire. Ce sont les recherches-actions elle-même. Construites comme des dispositifs de recherche associée à des projets d'expérimentation, elles rassemblent autour de temps de travaux différenciés des acteurs de jeunesse, des décideurs, des financeurs intéressés par la thématique travaillée. Ce sont les porteurs de projet, le Directeur du Dispositif et le coordinateur de l'Observatoire qui font venir ces acteurs en fonction des expertises qu'ils estiment nécessaire à l'élaboration de la recherche-action.

Une cinquième entrée, qui est aussi une sortie du lieu (où est matériellement situé l'Observatoire), correspond aux propositions et demandes de formations qui sont développés par l'Observatoire. Ces formations sont à ce jour toutes réalisées par le coordinateur de l'Observatoire. Elles peuvent être des formations aux outils développés dans le cadre des recherches-action et dont ils sont un livrable de la recherche (l'outil d'auto-évaluation des jeunes intitulé Faire-Société par exemple), aux outils utilisés par le coordinateur dans le cadre de l'accompagnement des recherches-actions (gestion des risques, évaluation, outils d'enquêtes), ou aux outils développés dans le cadre d'action de Prévention Spécialisée (diagnostic de territoire partagé). Ces formations peuvent faire venir des acteurs formés au sein de l'Observatoire (accueil d'étudiant Assistant de Service Social, accueil de conseillers de Mission Locale) ou faire venir l'Observatoire vers des acteurs de jeunesse (formation au sein des écoles du travail social, auprès de chargé de mission de l'AFEV). Enfin, une dernière forme de formation/accompagnement se développe au sein de l'Observatoire, ce sont les démarches d'accompagnement à l'analyse des pratiques portés ici encore, par le coordinateur de l'Observatoire (Mission Locales Jeunes du territoire, AFEV).

Une fois entré à l'Observatoire, que s'y passe-t-il ? Qu'est-ce qui s'y fait ? On distingue cinq catégories d'actions développées au sein de l'Observatoire.

3.1 Les temps de réunions (Comité de Pilotage et Comité Technique)

Le Comité de Pilotage (CoPil) de l'Observatoire se réunit deux fois par an. On y présente l'évolution des travaux menés *dans* et *par* l'Observatoire. On y présente aussi les recherches-

prendre la place d'un autre membre du CoPil pour s'exprimer en son nom sur deux questions : « Quel intérêt ai-je à être présent ici ? » « Quel bénéfice j'en retire ou je souhaite en retirer ? ». Nous avons fait tirer un nom au hasard dans une panière à chaque membre présent. Sur chaque papier était nommé un membre du CoPil ainsi que son titre et sa fonction exacts. L'objectif de cette animation était d'une part d'amorcer un climat d'échange détendu facilité par l'aspect ludique de l'exercice, mais aussi de *faire prendre conscience* aux différents membres du CoPil de leur diversité d'intérêts (que nous avons déjà relevé lors d'entretiens individuels) et de leurs diversités d'attentes. Le fait ici de parler *au nom de* quelqu'un d'autre imposant d'imaginer ce que tel ou tel acteur peut chercher ou vouloir développer dans sa relation, son rapport à l'Observatoire. Chaque moment de partage de ces représentations de l'autre était ensuite l'occasion d'une validation ou invalidation (totale ou partielle) avec le membre du CoPil en question (celui dont les intentions venaient d'être représentées par un autre). Ces temps d'animation, sont une commande explicite du Directeur de Dispositif Prévention qui souhaite intégrer à ces temps de rencontre formelle des éléments pour *faire différemment* émerger des partages d'opinion et *faire pratiquer* aux membres du CoPil les outils d'animation utilisés dans le cadre de l'Observatoire, leur donnant ainsi l'occasion d'en *faire l'expérience*.

Les Comités Techniques (CoTech) ont lieu pour chaque projet de recherche-action selon un nombre d'occurrences variable. Sur une année, il en est réalisé en moyenne quatre par recherche-action. Les CoTech sont animés par le porteur de projet et par le coordinateur de l'Observatoire. Ils ont pour objet la mise en œuvre du projet de recherche-action, son suivi, et ses membres font partie intégrante du processus de recherche. Ils éprouvent le processus de recherche notamment au travers de temps formalisés de déconstruction des préjugés et des notions liés à la thématique travaillée. On peut distinguer trois grandes phases d'action travaillées au sein des CoTech : l'élaboration d'une problématisation de la thématique travaillée, la formalisation d'une expérience de terrain auprès d'acteurs de jeunesse et/ou de jeunes accompagnés, la constitution et la validation d'un livrable (écrit et outil opérationnel d'accompagnement de jeunes, de professionnels). En fonction du chercheur associé aux travaux, des méthodes et outils d'accompagnement sont utilisés pour construire ces phases. Les CoTech sont composés de professionnels intéressés par la thématique travaillée. Nous proposons de détailler l'un des CoTech réalisé dans le cadre de la recherche-action « Qu'est-ce qui me /nous radicalise », celui du 19 novembre 2018, et qui a été intitulé « lancement de la recherche-action ».

Lors de ce CoTech, les différents points à l'ordre du jour ont été animés à tour de rôle par les différents membres du CoTech. Etaient présents : le porteur de la recherche-action (un éducateur de prévention spécialisée), le coordinateur de l'Observatoire, le directeur du Dispositif Prévention, une psychologue clinicienne de la Sauvegarde, une artiste clown-circassienne et formatrice aux méthodes et outils de forum théâtre et du théâtre de

l'opprimé⁶⁵, une cheffe de projet de cohésion sociale pour l'agglomération du Grand Chambéry, un représentant de l'Etat en Savoie (DDSCPP). Le directeur de Dispositif Prévention à introduit la réunion, en s'attachant particulièrement à définir quels étaient les enjeux pour la Prévention Spécialisée. A savoir s'intéresser de près à cette question de la prévention de phénomène de radicalisation, notamment dans le cadre d'une prévention dite primaire⁶⁶. Il souhaitait aussi que se développe l'opportunité de proposer de nouvelles formes d'action pour la Prévention Spécialisée qui ne se résume pas à sa participation dans le cadre des cellules de radicalisation portée par la Préfecture. Le porteur de projet a ensuite présenté la genèse de ce projet. Comment celui-ci a été imaginé, comment le porteur de projet a déposé ce projet de recherche-action et a tenté de fédérer autour de lui un certain nombre d'acteurs pour traiter de cette question. Suite à cette double présentation, le coordinateur de l'Observatoire a animé un temps de présentation des intérêts de chacun des participants présents pour qu'il signifient explicitement ce qu'il attendait de cette recherche-action et ce qu'ils espéraient en retirer pour eux et pour leur structure dans le cadre de l'exercice de leur mission. L'objet de ce temps d'échange était de pouvoir constituer les prémices du document de cadrage⁶⁷ de la recherche-action. Ce document de cadrage portant le numéro 0 avait été préalablement construit par le porteur du projet de recherche-action et l'intervenante en théâtre de l'opprimé, aux côtés du coordinateur de l'Observatoire. Imaginé comme un document martyr⁶⁸, il a été proposé lors de ce premier CoTech comme une base de réflexion à reformuler, à amender, à dépasser. Pour présenter ce document, et animer ces temps d'échange nous avons utilisé comme support une carte heuristique⁶⁹ reprenant les différents éléments constitutifs du document de cadrage :

⁶⁵ Le *théâtre forum* a été défini par l'intervenante de la manière suivante : « c'est une forme de théâtre qui ne nécessite pas d'en avoir déjà fait auparavant. C'est accessible à tous et toutes puisque c'est une forme qui part des histoires et des vécus du groupe sur un sujet défini, ou pas, pour les jouer et permettre l'échange. On demande aux participants de jouer avec ce qu'il/elle est, comprend pour l'amener petit à petit vers du théâtre. »

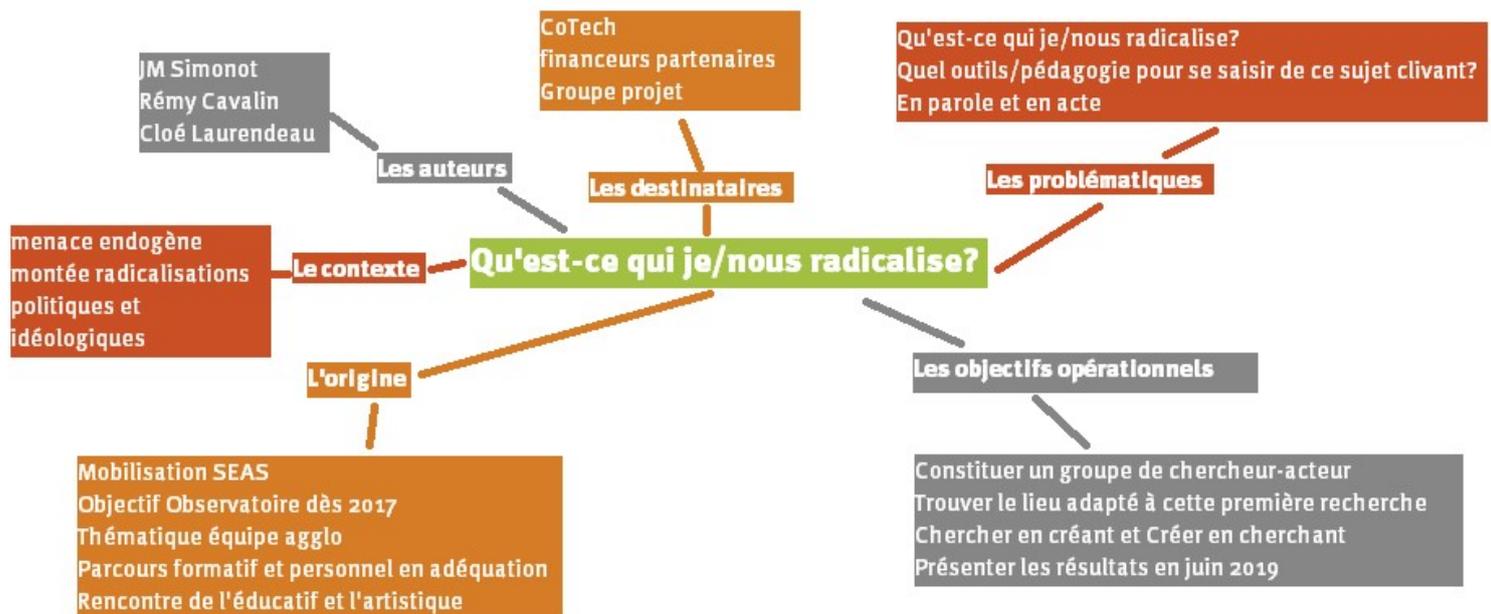
Le *théâtre de l'opprimé* est une technique de théâtre, mise au point dans les années 1960 par l'homme de théâtre brésilien Augusto Boal, dans les favelas de São Paulo

⁶⁶ La prévention primaire comprend tous les actes visant à diminuer l'incidence d'un phénomène (une maladie par exemple) au sein d'une population déterminée, et donc à réduire le risque d'apparition de nouveaux cas.

⁶⁷ Le document de cadrage est un document type qui synthétise les informations relatives au contexte du thème, aux enjeux de la demande, aux champs et limites du projet, ainsi qu'aux modalités d'élaboration retenues

⁶⁸ Document de travail ayant pour fonction de poser les premières bases d'une réflexion mais qui doit nécessairement être réécrit et transformé (brouillon)

⁶⁹ Une carte heuristique s'apparente à un schéma qui suppose refléter le fonctionnement de la pensée. Elle permet de représenter visuellement cheminement associatif de la pensée et de visualiser des connexions entre des idées et de concrétiser des concepts abstraits



Chacun des éléments a donc été discuté, précisé voire réécrit. L'attendu de ce temps de travail étant alors de *faire culture commune* autour des notions que le groupe tente de s'approprier en participant à la réécriture du projet de recherche-action. En effet, chacun des termes employés ne faisant pas nécessairement sens pour les différents participants, il s'agit ici de prendre le temps d'explicitier (et notamment pour le porteur de projet) ce qu'on entend exprimer (et circonscrire) par chaque expression employée.

Le deuxième temps de ce CoTech a été animé par le coordinateur de l'Observatoire. Le processus de recherche-action pouvant être aussi saisi dans une logique d'une démarche projet, et pour s'assurer de la faisabilité de chacune des actions et phases d'action imaginée par le porteur de projet, il propose à l'ensemble des membres du CoTech de travailler autour d'un objet constitué pour l'accompagnement des travaux de l'Observatoire et intitulé « tableaux de gestion des risques ». L'objectif est de définir collectivement les différents risques qui pourraient mettre en péril le déroulé supposé du projet. De définir ces risques (les nommer, identifier leurs causes et leur effets sur le projet), pour ensuite les hiérarchiser (par ordre de criticité sur l'action souhaitée/imaginée). Une fois cette première étape réalisée, il s'agissait dans l'exercice proposé de déterminer des actions préventives (pour prévenir ou limiter la survenue du risque nommé), puis de déterminer des actions correctives (que faire si le risque nommé ne peut-être limité dans le déroulé de l'action) et imaginer un « plan B » : c'est-à-dire définir un ensemble de pistes possibles qui permettraient de réorienter l'action préalablement imaginée et de poursuivre la démarche, et ce, malgré la survenue d'un risque critique pour l'action (telle qu'elle avait été pensée avant sa mise en œuvre, avant l'expérience du terrain). Voici, en page suivante, les résultats produits par cet exercice lors de ce CoTech :

RISQUES	CAUSES	EFFETS	ACTIONS PREVENTIVES	PLAN B - actions correctives
Pas de participants	Pas suffisamment d'anticipation Manque d'intérêt pour le projet Manque de soutien pour constituer les groupes	Pas de projet	Démarrer la recherche des groupes Travailler le propos Cibler des groupes Associer les partenaires Relier projet, service et territoire	Fin du projet Constituer un seul groupe
Pas de groupes		Pas d'interaction entre les groupes		
Rejet de la problématique	Sujet « épidermique » Peur du rejet ou de la stigmatisation Incompréhension/non sens	Fuite, refus de discuter Impact négatif pour l'action de prévention Acteurs à moitié concernés Mise en lumière des résultats RA impossible (Regards/exposition)	Cibler les groupes Vérifier le sens commun partagé Préciser dans quel sens on présente le projet	Recommencer l'approche Vérifier la compréhension du projet. Travail collectif de présentation. Stratégies de participation différenciées
Pas de budget	Pas de subvention Budget mal calé Projet trop ambitieux	Démobilisation de l'équipe projet. Obligation de réduire la voilure. Prégnance de l'économique dans la dynamique	Définir précisément un budget à volets. Transparence avec le COTECH	Recherche de fonds privés Bricolage à partir des ressources et des réseaux personnels des participants. Démarche pragmatique
Chute de la dynamique dans la durée	Trop long dans sa durée Manque de rythme adapté Groupes trop meubles, trop aléatoires Départ d'un partenaire ou acteur majeur du projet	Démobilisation collective et individuelle (Saturation) Perte du sens Obligations de reconstituer les groupes. Compensation par une sur-mobilisation.	Un planning clair et équilibré. Adapter les rythmes Mesurer et préciser l'engagement des partenaires Diversification des portes d'entrée et des formes d'investissement dans le projet Valorisation de chaque étape (livrables)	Constituer un groupe Repenser le planning Se concentrer sur le minimum recherché
Instrumentalisation ou/et Polarisation politique du projet	Problème mal posé Objectifs mal définis donc indéfendable Des intérêts partenariaux non définis au démarrage Trop grande proximité du politique	Renforcement des positions radicales Le projet devient instrument de propagande Clivages, divisions et conflits au sein des groupes Effets de stigmatisation	S'assurer de la clarté du projet et du sens commun recherché. COTECH régulier Mise en place d'une instance de régulation spécifique.	Cellule de crise Renoncement à la mise en lumière des résultats de la RA
Chronophage pour le porteur de l'action	Surcharge des tâches à réaliser Surcharge de tâches hors projet Calendrier d'activités mal évalué Porteur de l'action en roue libre = plus en capacité de hiérarchiser	Burnout Perte du but et confusion Suivi du projet non coordonné	Clarifier tâches et responsabilités. Répartition équilibrée de la charge de travail Articulation avec le projet de territoire Penser la chronophage Penser la forme que prendra la restitution	Penser le relais Penser des vacances Mise en place d'un tandem Intervention de l'institution en cas de risques

RA = Recherche-action

Lors du troisième et dernier temps de ce CoTech, les différents membres ont définis à partir du tableau de gestion des risques, quels seraient les dispositifs et personnes ressources que chacun pourraient mobiliser, *faire venir* dans le projet pour permettre de dépasser les risques identifiés et saisir aussi les opportunités que chacun des participants souhaitaient mettre en partage, et au profit, de cette recherche-action. L'objectif ici de *faire diminuer la pression* d'obligation de résultats qui ne reposerait que sur le porteur de projet, mais aussi de *faire groupe, faire collectif* autour d'une aventure à partager. Ce CoTech a produit le document de cadrage n°1, qui, pour être partageable et intelligible, a donné lieu à une formalisation spécifique reposant sur un tableau synthétique :

CONTEXTE	<p>Phénomène(s) de radicalisation +++ en Savoie : → préoccupation départementale et associative → orientation institutionnelle et positionnement éthique Sauvegarde 73 Projet de territoire de l'Agglo : thématique prioritaire de la participation citoyenne Parcours et formations du porteur d'action en lien avec l'objet de recherche Opportunité : partenariat avec une artiste engagée / dimension citoyenne Possibilité de croiser et nourrir les différentes actions existantes sur le territoire en lien avec le groupe réseau « radicalisation » de la DDSCPP</p>	DESTINATAIRE	<p>CoTech élargi Comité Opérationnel CoPil Observatoire Groupe réseau radicalisation</p>	AUTEURS	CoTech
PROBLEMATIQUE	<p>Condition de vie (vivre ensemble, capacité d'échange), replis identitaires : → existe-t-il des lieux, des espaces de réflexion, d'expression ou de création permettant d'aborder ces questions (existentielle et identitaire) ? → la pratique artistique peut-elle répondre à ce manque ? → la participation (expérience artistique) et la logique collaborative (DPA) est-elle un levier efficace et fédérateur ? → pouvoir traiter la question en amont avec les professionnels faisant face à ces mouvements, est-il nécessaire, facilitateur ? → Question de départ : « Qu'est-ce qui me/nous radicalise ? »</p>	OBJECTIFS	<p>Expérience de la mise en place d'un espace d'expression, de réflexion et de création traitant la question des phénomènes de radicalisation entre groupe de pairs (<i>structuration</i>) Vivre une expérience de pratique artistique intense, collective, avec un objectif de transmission (<i>présentation de soi</i>) Produire une réflexion autour de la question de la Radicalisation à travers une pratique collaborative (<i>conscientisation</i>) Faire l'expérience d'une forme d'accompagnement social et éducatif innovant (<i>modélisation</i>)</p>		
RISQUES	<p>Absence de participants Financement insuffisant Rejet de la thématique, ou de l'objet « théâtre » Départ d'un acteur principal Focalisation des phénomènes de radicalisation à un contexte, à un public type</p>	CONTRAINTES	<p>Investissement du porteur d'action Visibilité des subventions Lisibilité de l'action Calendrier des professionnels Enjeux partenariaux à déterminer</p>		

RESSOURCES et COMPETENCES

Interne

L'Observatoire (moyens)
 Le coordinateur de l'Observatoire
 Le Comité Technique
 Le Comité Opérationnel
 Le CoPil de l'Observatoire

Externe

L'artiste – formatrice et sa compagnie
 Le comité de Prévention Radicalisation
 La graphiste Designer (médiatisation)
 MJC Chambéry
 La psychologue-clinicienne

L'intérêt des outils de méthodologie de projet ici utilisés dans le cadre du lancement de la recherche-action réside dans sa capacité à *faire pratiquer* les participants en leur faisant construire (dans les limites de temps définis par le format du CoTech) un livrable, c'est-à-dire un document finalisé et partageable, fruit d'une élaboration commune.

L'objet ainsi construit, déborde du simple registre d'un compte-rendu de réunion ou d'un relevé de décision. Sa conception demande, voire impose, des discussions argumentées de chacun participants du CoTech puisque la finalité du document (être partageable et être

transmis) les engage nommément, leur *fait prendre une place* dans la mise en œuvre de l'action et engage leurs institutions (validation par les membres du document produit).

3.2 Les recherches-actions

Elles sont présentées comme le cœur des actions de l'Observatoire. L'Observatoire produit des recherche-action et *existe*, du moins lors de ses deux premières années d'exercice, à travers ces recherche-action. Pour autant, ce terme peut recouvrir des réalités différentes malgré une littérature abondante qui tente d'asseoir ce processus singulier de recherche. Nous allons le voir, les recherche-action développées *par* et *dans* l'Observatoire s'apparente davantage à des recherche-expérimentation tant la dimension expérimentale est prégnante à la fois dans la constitution même de l'objet de recherche mais aussi dans son processus. Afin d'offrir un panorama des recherche-action qui ont été développées par l'Observatoire nous proposons le tableau synthétique suivant (celui-ci exclut les deux recherche-action qui ont débuté en 2019, et qui suite à la crise sanitaire n'ont pas encore donné lieu à des formalisations suffisantes pour être présentées ici).

Intitulé final de la RA	Consommation à risque	Impulsion/ Faire Société	Présence Sociale Numérique	Qu'est-ce qui me/nous radicalise ?
Porteur de la RA	Une éducatrice de Prévention Spécialisée	Un éducateur de Prévention Spécialisée	Une éducatrice de Prévention Spécialisée	Un éducateur de Prévention Spécialisée
Temporalité	Juin 2017-Juin 2018	Octobre 2017-Juin 2018	Octobre 2017- Juin 2019	En cours depuis octobre 2018
Composition CoTech	Porteuse de projet, représentant de l'Etat (DDSCPP), Directeur de l'ANPAA, Chargé de mission en santé publique, Attaché de direction Pélican, CSE Dispositif Prévention	Porteur de projet, responsable politique de ville Agglomération Chambéry, responsable DDSCPP, responsable PJJ, responsable Mission Locale, Directeur et CSE Prévention Spécialisée	Porteuse de projet, Coordinateur politique jeunesse Communauté de commune, Responsable centre social, Directrice centre social, Doyen Université de Savoie, Responsable DDSCPP, Directrice Mission Locale, Chargé de mission numérique Agglomération, Responsable mission et innovation numérique Conseil Départemental, Directeur Dispositif Prévention, Jeune qualifié expert numérique	Porteur de projet, Clown-circassienne formatrice théâtre de l'opprimé et forum théâtre, psychologue clinicienne Sauvegarde, coordinateur de l'Observatoire, cheffe de projet cohésion-sociale Agglomération, responsable DDSCPP, responsable Fédération des Centre-Sociaux, Responsable Préfecture, Directeur Dispositif Prévention
Composition Groupe projet	2 éducateurs de Prévention Spécialisée, 1 responsable adjoint régie de quartier, 2 chargées de prévention addiction, 1 CSE Prévention Spécialisée	3 éducateurs Prévention Spécialisée, 1 éducateur PJJ, 2 conseillères Mission Locale, 1 éducateur technique chantier éducatif, 1 éducatrice PJJ, le porteur de projet,	4 animateurs de différents centre sociaux, 1 éducatrice de prévention spécialisée, porteuse de projet, 1 conseillère Mission Locale, référent numérique Mission Locale	1 animatrice communauté de communes, 1 bénévole café associatif, 1 représentant Conseil Administration Centre Social, 2 salariées Centre Social et Culturel, 1 jeune école de la 2 ^{ème} chance, 1 formatrice forum-théâtre, 1 psychologue clinicienne, porteur de projet

Objectifs initiaux de la RA (tels que définis dans le document de cadrage)	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter l'accompagnement des jeunes dans le champ de l'addiction • Identifier ce qui pose problème aux professionnels en matière d'accompagnement • Proposer un nouveau processus d'accompagnement pour les jeunes de 16 à 21 ans en les impliquant sur les modalités de réponse 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire évoluer des pratiques professionnelles d'accompagnement • Favoriser l'émergence d'une demande plus personnelle des jeunes accompagnés • Favoriser le développement de leur pouvoir d'agir • Mieux articuler les interventions des partenaires sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un outil numérique, participatif et partenarial, de présence et d'accompagnement social pour les jeunes et professionnels de l'avant pays savoyard • Renforcer une dynamique partenariale sur l'APS • Construire une dynamique valorisante pour les jeunes avec reconnaissance de l'expertise des jeunes 	<p>Expérimenter de la mise en place d'un espace d'expression, de réflexion et de création traitant la question des phénomènes de radicalisation entre groupe de pairs</p> <p>Vivre une expérience de pratique artistique intense, collective, avec un objectif de transmission</p>
Finalités attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Créer les conditions pérennes d'une dynamique partenariale autour des consommations à risque • Promouvoir une action de proximité, décrochée et hors les murs, au plus proche des besoins des jeunes et des habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre la mise en mouvement d'un public de jeunes en non demande à partir du projet Impulsion • Evaluer et valider l'intérêt de l'outil d'auto-évaluation « Faire Société » dans le cadre de l'accompagnement de jeunes en situation d'arrêt 	<ul style="list-style-type: none"> • Former des éducateurs aux usages du numérique • Déterminer les possibilités d'accompagnement éducatif à distance • Construire un outil d'intermédiation via le numérique avec des jeunes concernés 	<p>Produire une réflexion autour de la question de la Radicalisation à travers une pratique collaborative</p> <p>Faire l'expérience d'une forme d'accompagnement social et éducatif innovant</p>
Chercheur associé	Maître de conférences en sciences de l'éducation, spécialistes des questions d'empowerment et de DPA	Sociologue des organisations et coach en entreprise	Aucun. Apport du coordinateur de l'Observatoire comme conseiller technique (constitution d'outils d'enquête)	Psychologue clinicienne de la Sauvegarde
Financement	DDSCPP au travers de la MILDECA	Politique de la ville et DDSCPP	DDSCPP	DDSCPP
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> • Ecrit restituant la recherche-action publié en ligne • Réseau social co-portés par les membres du groupe projet, des jeunes et des habitants autour de la notion de « prévention par les pairs » 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 écrits restituant le projet, la recherche et la définition de l'outil Faire-Société • La constitution d'un nouveau dispositif <i>Impulsion</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 écrit présentant une enquête exploratoire faites auprès de 358 jeunes • 2 écrits synthétisant les deux années de recherche • 1 écrit présentant l'outil Connexion Jeunes • 1 outil de Présence Sociale numérique sur les réseaux sociaux « Connexion Jeunes » 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 écrit restituant la recherche • 1 écrit restituant le projet • 5 représentations de scénettes construites dans le cadre du forum théâtre auprès de 60 jeunes et 50 professionnels/acteurs de jeunesse

Une fois ce tableau présenté, nous proposons de détailler ce qu'il s'est passé, ce qu'il s'est fait au sein de l'une de ces recherche-action en particulier, celle intitulée « Présence Sociale Numérique ». Plus particulièrement, nous souhaitons détailler comment la question de départ a été modifiée dans le processus de recherche et comment s'est construit la possibilité d'une expérimentation de terrain.

Lors du premier Comité Technique de la recherche-action « Présence Sociale Numérique », les acteurs présents souhaitaient explicitement travailler la question de la création d'une application mobile. Celle-ci devant être à destination des jeunes et des professionnels de l'Avant-Pays Savoyard dans le but d'offrir « un espace d'intermédiation » permettant à des

jeunes de « rencontrer » des acteurs de jeunesse sur un territoire d'habitation morcelé, au sein d'un découpage administratif complexe (à cheval sur deux départements) et où la mobilité des jeunes est très réduite. Initialement prévu sur une année d'exercice, cette recherche-action s'est déployée sur deux années. Son objectif initial a été réévalué à l'aune des résultats produits par une recherche exploratoire.

Cette recherche exploratoire s'est appuyée sur trois outils de recherche qui ont permis aux acteurs du projet de transformer leur représentation sur l'objet qu'ils souhaitent développer, en leur *faisant voir* comment les jeunes s'approprient cette dimension des réseaux sociaux, et en leur *faisant rencontrer* des jeunes intéressés par l'expérience.

- Le premier outil, élaboré avec le coordinateur de l'Observatoire, a consisté à construire un questionnaire d'enquête à destination des jeunes de l'Avant-Pays Savoyard, mais plus encore à *faire faire l'expérience* de la construction d'un questionnaire aux membres du CoTech. Cette expérience s'est construite en trois temps.

Tout d'abord les membres du CoTech et la porteuse de projet ont imaginé un ensemble de questions, d'indicateurs qui ont été réécrits et réagencés lors d'un atelier dédié à cette élaboration. Cela a donné lieu à un ensemble de discussions, d'argumentations et de validations collectives. Dans un second temps, ce questionnaire a été testé auprès de trois groupes de jeunes pour qu'ils y répondent tout d'abord. Ensuite le coordinateur de l'Observatoire a reçu des représentants de ces groupes de jeunes lors d'une séance de travail pour qu'ils puissent participer à la reconstruction des formulations, que l'on ôte certaines questions ou rajoute des indicateurs. Chaque jeune a enfin testé ce questionnaire auprès de trois amis avant d'en formaliser sa validation finale.

Cette étape cruciale a, d'une part permis de s'assurer de la possibilité de bonne compréhension des questions par des jeunes cibles, et d'autre part à *faire la place* aux expertises des jeunes (nous reviendrons sur cette place dans le cadre des temps de restitution des travaux), et notamment leur capacité à reformuler des questions complexes pour qu'elles soient intelligibles pour leurs pairs. Enfin cette étape a permis d'ajouter des variables de réponses à ce questionnaire qu'aucun membre du CoTech n'avaient imaginé et qui se sont pourtant révélées intéressantes dans l'analyse des données.⁷⁰

Le troisième temps a constitué en l'analyse partagée par le CoTech des résultats de ce questionnaire (358 jeunes interrogés), et notamment le fait que les jeunes interrogés ne souhaitent pas (et potentiellement n'utiliseraient pas) une nouvelle

⁷⁰ A la question « Quel type de problèmes as-tu déjà rencontré sur les réseaux sociaux », les jeunes de ce groupe ont souhaité ajouter une réponse « radicalisation, tentative d'embrigadement ». A l'analyse des données 10,5% des jeunes interrogés avaient coché cette réponse.

application dédiée. Ils sollicitaient très fortement la présence d'acteurs de jeunesse sur les réseaux sociaux qu'ils utilisaient déjà.

- Le deuxième outil a été lui aussi développé par le Coordinateur de l'Observatoire, en association avec l'éducatrice spécialisée participant au projet. Il s'agissait d'un entretien auprès de deux jeunes filles qui avaient construit un compte Instagram sur lequel elles réalisaient de la « prévention par les pairs » auprès de jeunes manifestant des propos suicidaires ou publiant des photos de leurs scarifications. Cet enregistrement, une fois monté, a permis aux membres du projet d'une part de leur *faire entendre* la voix de jeunes très impliquées par cette question, mais aussi de leur *faire découvrir* les difficultés que ces deux jeunes avaient rencontrées dans cet exercice et les attentes très fortes qu'elles avaient à l'endroit des professionnels sur ces questions, et sur leur présence sur les réseaux sociaux. Cet entretien a été le point de départ de l'élaboration du cahier des charges de la construction de l'outil d'expérimentation construit lors de la deuxième année de déploiement de la recherche-action.
- Le troisième outil a été développé par un éducateur participant au projet. Il s'agissait de construire un annuaire de l'ensemble des ressources potentiellement mobilisables dans l'accompagnement des jeunes sur le territoire de l'Avant-Pays Savoyard. Celui-ci a été construit en suivant le parcours d'un entonnoir dont la première colonne représentait les grands champs d'accompagnement (santé, justice et droits, famille, scolarité, emploi/formation, mobilité, loisirs), suivis d'une colonne identifiant les thématiques associées à ces grands champs (sexualité, addiction, délinquance, décrochage scolaire, etc.). La troisième colonne nommait des problématiques repérées dans la pratique d'accompagnement des jeunes (conduites à risque, relation fille/garçons, violence conjugale, nonaccès aux droits, etc.). La quatrième colonne rappelait quelles étaient les institutions dédiées sur le territoire de Savoie pour accompagner ces problématiques spécifiques dans le cadre d'accompagnement spécialisé. La cinquième colonne quant à elle, identifiait sur le territoire spécifique de l'Avant-Pays Savoyard qu'elles étaient les personnes relais, les acteurs de jeunesse de terrain qui recevraient en première instance ces jeunes, ces demandes. C'est en réalisant cette cinquième colonne, en l'élaborant au sein d'un Comité Technique et lors d'un atelier spécifique que le groupe s'est rendu compte que la quasi-totalité des personnes relais identifiées par ce travail étaient autour de la table. C'est-à-dire que là où les membres du Cotech et du groupe projet pensaient que la dynamique partenariale sur ce territoire était « en panne », et que par rebond les jeunes n'avaient pas accès aux accompagnements dont ils pourraient bénéficier, les acteurs de ce projet ont *fait la démonstration* en réalisant ce tableau qu'ils disposaient collectivement de la quasi-totalité des ressources disponibles sur le territoire.

Ces trois outils de recherche, et l'analyse de leurs résultats par les membres du Cotech et du groupe projet, ont donc modifiés l'orientation de la recherche-action, à travers l'expérience de la recherche elle-même. La question n'étant plus comment développer de nouvelles ressources pour ce territoire, comment construire un nouvel outil (ici une application mobile), mais comment mobiliser les outils déjà existant, les ressources autour d'une synergie identifiée par le projet d'expérimentation. Nous avons donc fait le choix de poursuivre la recherche-action pour construire une expérimentation de présence sociale numérique. Un outil « Connexion Jeunes » a été développé pour que les acteurs de terrain puissent être présents sur les réseaux sociaux plébiscités par les jeunes lors de l'enquête exploratoire. Une jeune en service civique a été recrutée, accompagné par un éducateur de prévention spécialisé et un animateur de centre social. Sa mission étant d'animer un avatar⁷¹ présent sur plusieurs réseaux sociaux. Le choix du recrutement d'une jeune en service civique s'est appuyé sur l'analyse faite de l'entretien réalisé auprès des deux jeunes filles ayant expérimenté la « prévention par les pairs ». Elles nommaient l'importance de pouvoir maîtriser parfaitement les codes des réseaux sociaux utilisés par les jeunes. Elles nommaient aussi l'importance de pouvoir prendre du recul par rapport à cette expérience pour ne pas « se laisser embarquer par les problèmes des autres ». « Connexion Jeunes » dans sa conception a alors tenté de répondre à ces questions en accompagnant, en soutenant et en formant cette jeune en service civique pour lui permettre de réaliser cette mission d'« aller-vers » les jeunes sur les réseaux sociaux, avec leurs codes, mais en adoptant une posture de professionnel. Les personnes relais identifiées lors de la constitution du tableau ont été mobilisées à travers cet outil pour rencontrer physiquement les jeunes après qu'ils aient eu un premier contact via « Connexion Jeunes ». Cet outil a permis pour l'ensemble du groupe projet de *faire l'expérience* d'une présence sociale numérique et de *faire travailler les postures* d'aller-vers des différents professionnels sur ce nouveau territoire virtuel.

A l'issue de la recherche-action, l'outil continue d'être développé par les professionnels sur le territoire de l'Avant-Pays Savoyard. Il comporte encore des imperfections et doit-être amélioré à *l'usage*. La jeune ayant terminée son service civique, a été recruté par le Dispositif de Prévention en tant qu'élève-éducateur sur ce territoire et continue de développer l'outil aux côtés de ses collègues. Cette expérience qui a *fait sens* pour elle, et lui a permis de développer un projet professionnel.

3.3 Les temps de restitution des travaux

Chaque année l'Observatoire restitue ses travaux (en cours ou finalisés) dans le cadre des « Rencontres de l'Observatoire ». Ces rencontres associent des temps de restitution des résultats des recherche à des ateliers pratiques visant à *faire participer* les personnes

⁷¹ Un avatar est un personnage représentant un utilisateur sur Internet, il désigne aussi le pseudonyme utilisé sur les sites internet et les réseaux sociaux

présentes aux travaux développés au sein des recherche-action. Ces rencontres ont lieu au dernier trimestre de l'année.

Les dernières en date ont eu lieu le 13 décembre 2019. Elles ont regroupé une cinquantaine de participants (acteurs de jeunesse, cadres institutionnels, représentants de l'Etat et du Département, étudiants du travail social et jeunes accompagnés) pour une matinée de rencontres, d'échanges, de présentations des résultats des recherche-action, de mise en lumière des acteurs y ayant participé, et d'ateliers participatifs permettant aux personnes présentes de *faire l'expérience* des outils développés.

La matinée a été conçue de la manière suivante :

- Un temps d'accueil collectif de l'ensemble des participants, autour d'une collation, de la diffusion d'un court montage vidéo pour introduire ces rencontres (compilant des discours de Fernand Deligny, Pierre Bourdieu, Yann le Bossé et de personnes parlant d'expérience d'accompagnement en développement du pouvoir d'agir), d'un mot d'introduction et d'accueil du Président de la Sauvegarde, puis de la présentation de la matinée par le coordinateur.
- Les participants ont été ensuite séparés en deux groupes (à l'aide de codes couleurs présents sur chaque badge d'invités), guidés à travers les méandres de la Sauvegarde vers différents lieux, différentes pièces où étaient présentés les résultats et les ateliers des recherche-action « Présence Sociale Numérique » et « Qu'est-ce qui me/nous radicalise ? »). Les deux groupes étaient guidés par les cadres du service de Prévention pour leur permettre de découvrir l'espace Sauvegarde, cette institution avec laquelle beaucoup travaillent ou échangent sans avoir nécessairement visité ses locaux.
- Deux présentations des recherche-action avec donc lieu au même moment, les deux groupes étant guidés dans un premier atelier, puis dans l'autre. Chacune des deux présentations durant 1h30. Ce sont les membres des groupes projet qui ont construit, aux côtés du coordinateur de l'Observatoire, le déroulé de ces présentations.
- La matinée s'est terminée autour d'un buffet préparé par des jeunes accompagnés par la Sauvegarde dans le cadre d'un chantier éducatif, ce qui a permis aux différents participants de poursuivre leurs échanges de manière informelle.

La présentation de la recherche-action « Présence Sociale Numérique » comprenait trois temps et ateliers participatifs. Tout d'abord un temps synthétique de présentation de la recherche par le coordinateur, rappelant sa genèse, la recherche exploratoire, la formulation d'un nouveau questionnement, l'outil d'expérimentation « Connexion Jeunes » et les principaux résultats. Puis les participants ont été invités à se déplacer dans la salle où

étaient affichés des QR Code⁷² permettant de télécharger sur leur téléphone portable l'ensemble des livrables, documents de recherche et résultats de la recherche-action. Les personnes non aguerries à cet usage étaient accompagnées par des professionnels du Dispositif de Prévention et des jeunes qui leur faisait voir comment télécharger l'application ad-hoc et comment utiliser celle-ci pour télécharger, et donc avoir accès aux documents. Le but ici était de *faire pratiquer* les outils numériques à des acteurs de jeunesse, et de *faire faire un pas de côté* à ceux-ci, un changement de posture en les plaçant en position d'« apprenant » auprès de jeunes « sachant ».

Le groupe présent à cet atelier a de nouveau été séparé dans deux salles pour poursuivre la séance. Les deux ateliers ont alors eu lieu au même moment dans deux salles contiguës. Dans l'une d'elles était présentée par la jeune recrutée en service civique son expérience de « Connexion Jeunes ». Lors de cette expérience, le coordinateur de l'Observatoire avait réalisé auprès d'elle trois entretiens (un tous les deux mois pendant les six du contrat) sur ce que lui *faisait vivre* cette expérience. Ces entretiens ayant été enregistrés, nous avons choisi avec elle des extraits nous apparaissant comme significatifs de son vécu. Ces extraits ont été distribués aux participants et il leur a été demandé d'exprimer ce qu'ils en comprenaient, devinaient, en quoi cela pouvait faire écho à leur propre pratiques ou interrogations, et d'échanger directement avec la jeune en service civique. Elle explicitait alors ce qu'elle avait souhaité dire, exprimer à travers ces phrases. L'objectif ici était de *faire prendre conscience* aux participants ce que pouvait vivre l'animateur d'un tel outil. Voici les extraits d'entretiens qui ont été proposés :

- "j'aurai bien voulu lui dire: je suis là pour t'aider, dis-moi ce qu'il se passe... mais je ne suis pas là pour ça et ça aurait sûrement servi à rien"
- "l'important c'était qu'elle sache qu'il y avait une porte et qu'elle pouvait l'ouvrir"
- "nous on présente ça de manière super complexe: "c'est un dispositif...tout ça", les jeunes entre eux ils se disent tiens tu vas sur c't'appli et y a tel personne que tu peux contacter si t'as besoin... c'est clair et ça contiens toutes les infos"
- "le problème c'est qu'ils écrivent Connexion avec C.T (Connection)"
- les partenaires ils voient qu'ils passent à côté de plein de choses...de plein de jeunes"
- c'est important que ce soit la personne qui répond qui soit potentiellement la personne qui accompagne"
- "moi, en tant que jeune, avant que je confie quelque chose sur une plateforme, faudra que j'ai confiance!"
- "si on m'assure que c'est sécurisé, ben j'irai"
- "tu vois il y a ces deux trucs: être là pour les jeunes et aussi ce truc de repérage avec les stories"
- "c'est de l'écrit sans vraiment l'être!"
- "la parole ça donne tout de suite un enjeu..."
- "au début c'était pas facile, je savais pas comment faire le tri"

⁷² Un QR Code est une forme de code-barres en deux dimensions permettant à l'aide d'une application de décodage (notamment sur mobile) de scanner le code et de suivre un lien vers un site, une photo, un document en ligne.

Ce moment a notamment permis un temps d'échange prolongé entre les deux jeunes filles qui avaient construit une expérience de prévention par les pairs et avaient été invitées à participer à ces journées, et un responsable d'une structure de jeunesse. Elles y ont pris une place d'experte et ont fait passer, pendant cet atelier, les attentes qu'elles avaient à l'égard des professionnels sur ces questions.

Le second atelier ayant lieu au même moment était présenté par l'éducateur de Prévention Spécialisée qui avait accompagné cette jeune en service civique dans le déploiement de l'outil Connexion Jeunes. Il a présenté le flyer et le teaser⁷³ de présentation de Connexion Jeunes qu'ils ont diffusé sur les réseaux sociaux. Il a poursuivi en détaillant ce que l'utilisation de cet outil lui avait *fait modifier* dans sa pratique de prévention, ce que lui avait *fait vivre* le fait de devoir être formé par une jeune en service civique pour pouvoir s'approprier cet outil, et comment il avait tenté de transformer cela pour lui donner un sens dans sa pratique éducative. Il ensuite proposé aux participants de tester l'outil en direct (à l'aide de la vidéo-projection de l'écran de son téléphone portable sur un mur blanc) en proposant aux participants de prendre tout à tour la place de l'animateur de cet outil ou d'un jeune sollicitant un professionnel via celui-ci. L'objet recherché étant de leur donner ainsi à voir comment fonctionnait les réseaux sociaux, quels étaient les codes utilisés, ce que permettait ou pas l'interface présentée, etc. S'en est suivi un temps d'échange avec les participants.

Puis les participants de ces deux demi-groupes changeaient de salle afin de participer à l'autre atelier participatif de cette recherche-action.

Au même moment, le second groupe (séparé de celui-ci en début de matinée) participait à la présentation de la recherche-action « Qu'est-ce qui me/nous radicalise ? ». Cette présentation a été construite de la manière suivante : le porteur de projet ainsi que la psychologue en charge de la recherche ont présenté les contours de la recherche-action, sa genèse, le choix du forum théâtre et du théâtre de l'opprimé pour approcher les questions de radicalisations, et enfin le déroulé des séances de travail du groupe projet auprès de la formatrice/intervenante en forum théâtre.

Dans la salle où se déroulait cette présentation, ils avaient installé une scène de théâtre, un drap noir pour masquer les entrées et sorties des acteurs et mis en place les rares éléments de décor supportant leur présentation. Ils ont alors présenté aux participants six scènes/tableaux présentant des situations de tensions, de colères, d'impossibilité à dépasser une situation clivante. Les acteurs se sont succédés sur scène et ont joué ces tranches de vie où apparaît l'absurde, l'impossibilité à comprendre, à se faire comprendre, à s'entendre. Chaque scène se fige sur une situation inextricable où l'on sent venir l'éclatement de colère, de violence.

⁷³ Un flyer est un tract publicitaire ou informatif de petit format papier. Un teaser est un court format vidéo ayant une fonction marketing, il a pour finalité donner envie de voir l'objet présenté (comme une bande-annonce de film).

L'une de ces scènes se déroule pour exemple de la manière qui suit. On voit au premier plan un homme de stature importante bras croisés, visage fermé se tenir au milieu de la scène. Une femme arrive du fond de la scène en marchant tranquillement, position détendue, visage détendu voire souriant. Au moment où celle-ci arrive au niveau de l'homme, celui-ci écarte son bras de manière extrêmement subite lui barrant ainsi totalement le chemin. Son bras la coupe en plein élan. Puis il s'exclame « frontière fermée ! ». La jeune femme interloquée, peut-être même choquée par la violence du geste lui demande pourquoi, arguant d'autant plus qu'elle sait pertinemment que la frontière est ouverte, que d'autres personnes ne cessent d'ailleurs d'aller et venir. S'en suit une discussion absurde où la jeune femme tente de passer, de discuter avec cet homme qui ne cesse, de manière de plus en plus menaçante de dire « frontière fermée », en ajoutant une dernière fois « frontière fermée sans voiture ». La jeune femme baisse les bras, effondrée. La scène s'arrête ici.

Une fois passés quelques instants de silence, l'intervenante en forum théâtre demande aux participants ce qu'ils comprennent de cette scène. Qui sont les personnages, où sont-ils, que se passe-t-il ? Elle les *fait entrer* dans l'imaginaire de la scène qui vient d'être jouée. Les participants argumentent entre eux sur ce qu'ils pensent comprendre de ce qui se joue sous la scène, c'est-à-dire au-delà de ce qui est présenté par les acteurs. Puis l'intervenante invite un ou des participants à venir sur scène et à prendre la place de la jeune femme, à tenter de passer, à essayer de changer la situation. Plusieurs participants jouent alors ce rôle, la situation présentée leur donnant *envie de faire de faire* quelque chose, et ils élaborent diverses stratégies pour tenter de désamorcer ce « frontière fermée ! ». L'acteur, lui, tente de tenir au mieux son rôle. Certains participants trouvent une faille, une stratégie qui désarçonne l'acteur dans son rôle, d'autres commencent à s'emporter et tentent le passage en force. Ils *font l'expérience* d'une situation qui pourrait les rendre violent. Après chacun de ces passages l'intervenante décrit ce qu'elle vient de voir, puis lance la scène suivante.

A l'issue de ces Rencontres nous avons fait parvenir un questionnaire de satisfaction auprès des différents participants de ces journées, les résultats de ce questionnaire sont en annexe.

3.4 Les formations

Depuis 2019, l'Observatoire propose un certain nombre de formations, en interne au Dispositif Prévention d'une part mais aussi auprès de partenaires, d'écoles du travail social, ou d'institutions du territoire le sollicitant sur certains objets spécifiques. Chacune de ces formations est animée par le coordinateur de l'Observatoire.

En interne au Dispositif Prévention de la Sauvegarde, le Directeur de ce dispositif a souhaité que l'Observatoire soit positionné pour accueillir les nouveaux arrivants en Prévention. C'est-à-dire des professionnels nouvellement recrutés et qui n'ont pas nécessairement une pratique antérieure de Prévention Spécialisée. Initialement prévu comme une matinée

d'accueil de ces nouveaux salariés et de présentation des principes et méthodes de la Prévention Spécialisée, cet « accueil des nouveaux arrivants » s'est transformé en trois temps distincts d'apports conceptuels, formatifs et de temps d'échanges des pratiques. Lors de la première séance, le Directeur du dispositif est tout d'abord intervenu pour présenter l'histoire de la Prévention Spécialisée depuis les années 50, il a ensuite quitté le groupe pour que cet espace puissent être une espace de débat en d'échanges sans la présence d'aucun cadre hiérarchique du Dispositif. Il a ensuite été proposé aux participants de faire un retour sur leur arrivée au Dispositif Prévention. De pouvoir décrire comment ils avaient été accueillis par l'institution, par l'équipe par le territoire. Ce premier temps d'échange a permis de faire remonter des manques dans la construction de l'accueil de ces nouveaux salariés mais aussi un ensemble de bonnes pratiques à développer. Puis nous avons proposé au groupe d'échanger sur la notion de temporalité inhérente à l'implantation sur un territoire en tant qu'éducateur de Prévention Spécialisée. Nous nous sommes notamment appuyés sur un film québécois, intitulé « Crue comme la rue »⁷⁴, dont un chapitre « le temps » met en lumière, à travers une série d'entretiens, ce temps d'apparent « vide » que représente une implantation sur un territoire pour un « éducateur de rue ». S'en est suivi un temps d'échange autour de ces notions et les vécus de chaque participant. L'objectif de cette séance telle qu'elle avait été commandée par le Directeur du Dispositif Prévention était de construire un espace-temps pour *faire accueil* de ces nouveaux salariés et leur proposer un temps d'échanges des pratiques spécifiques autour de cette notion de l'arrivée en Prévention Spécialisée. Cette séance devait être unique, mais les salariés présents ont sollicité un second temps pour pouvoir traiter cette fois spécifiquement des questions d'implantations sur un territoire. Nous avons donc construit une seconde séance pour aborder ces questions en proposant des apports sur les notions « d'aller-vers » et les méthodes qui y sont associées, et sur les notions et outils de diagnostic de territoire. Cette fois encore, une grande place a été laissée à ses salariés pour qu'ils puissent partager leurs vécus, leurs ressentis et leurs pratiques. Le but ici était de pouvoir amener ces salariés à *faire ressource* les uns pour les autres. Les salariés ont sollicité un troisième temps d'accompagnement que le coordinateur a refusé. Car ces temps d'échanges et de pratiques une fois passé le temps d'accueil ne pouvaient se substituer aux instances déjà existantes au sein de l'institution et qu'il est nécessaire que ces salariés investissent : à savoir le groupe d'analyse de la pratique et les réunions d'équipe. Cependant nous leur avons proposé de pouvoir leur réserver la salle de l'Observatoire pour des temps de repas partagé afin qu'ils puissent continuer à se rencontrer dans cet espace et échanger entre eux sur leur première année d'intervention en Prévention Spécialisée.

L'Observatoire a été sollicité par des écoles du travail social auprès des formations Moniteur Educateur ainsi que des responsables de formation d'Assistant de Service Social. Pour les

⁷⁴ CRUE comme la rue, Réalisation Marc Howard. Canada - 2005 - 75 min. Produit par PACT de rue et le Secrétariat à l'Action communautaire autonome, ce film mi-documentaire mi-fiction plonge le spectateur au cœur de la pratique du travail de rue au Québec.

premiers nous leur avons présenté et fait pratiquer des outils de méthodologie de projet que nous utilisons dans le cadre des travaux de l'Observatoire. Pour les seconds nous avons formé les responsables de filière ASS à un outil spécifique du diagnostic de territoire : le porteur de parole. Décliné en deux séances nous avons tout d'abord formé les responsables à cet outil, à son utilisation. Puis nous les avons accompagné à créer un porteur de parole avec leur étudiants afin qu'ils en fassent l'expérience de terrain et qu'ils soient en capacité de transmettre cet outil à leur étudiants. Cette première expérience a ouvert aussi la voie à l'accueil de stagiaire ASS pour réaliser un Diagnostic de Territoire auprès d'une équipe de Prévention Spécialisée. L'Observatoire assure la coordination entre ces deux instances.

Enfin, une responsable locale de l'AFEV⁷⁵ nous a été orientée par un éducateur de Prévention Spécialisée. L'association ayant répondu à un appel à projet pour accompagner en service civique des jeunes très éloignés de l'emploi et la formation en vue de les préparer à une entrée en apprentissage. Cette responsable est donc venue à l'Observatoire pour faire part de ses difficultés dans l'exécution de ses missions et venir trouver un certain nombre de ressources, d'outils, de méthodes pour pouvoir accompagner ces jeunes. Nous leur avons fait la proposition d'accompagner d'une part cette responsable dans des temps réguliers d'échange et d'analyse de pratique avec le coordinateur. Et nous leur avons aussi proposé de former les différents référents de ce projet à l'outil d'auto-évaluation « Faire Société » issu de la recherche-action « Impulsion/Faire-Société »

Il est à noter que chacune de ces formations a été le fruit d'opportunité ou de sollicitation. L'Observatoire n'est pas un organisme de formation à ce jour, et ne communique pas nécessairement sur sa capacité à en produire. Pour autant, les structures ou acteurs nous ayant sollicité l'ont fait à partir d'orientation faite par le Directeur du dispositif de Prévention, par des éducateurs de prévention ou par des partenaires. Ce sont eux qui ont positionné l'Observatoire de cette manière et qui ont *fait venir* à l'Observatoire ces opportunités qui ont ensuite été saisies. A ce jour, l'Observatoire met en œuvre une démarche pour devenir organisme de formation.

3.5 Les projets partenariaux

L'Observatoire est enfin inscrit, au-delà des travaux menés autour des recherche-action, dans trois projets partenariaux qui débordent l'institution Sauvegarde.

Pour le premier c'est le directeur du Dispositif de Prévention qui a inscrit l'Observatoire au sein d'un consortium regroupant les Missions Locales Jeunes du Territoire et le Dispositif de Prévention. Ce consortium a répondu à un appel à projet national intitulé « Allers-Vers les Invisibles ». La mission de l'Observatoire au sein de ce projet est triple : former les référents de proximité des Missions Locales au diagnostic de territoire afin que chacun d'eux en

⁷⁵ Association de la Fondation Etudiante pour la Ville

élabore un pour son territoire (8 territoires au total) ; construire les outils permettant l'évaluation du projet et réaliser celle-ci ; animer des temps d'analyses des pratiques entre les référents de proximité. Ce projet, qui est en cours, *fait venir* à l'Observatoire des acteurs de jeunesse de l'ensemble du territoire de Savoie, et ouvre ici celui-ci à d'autres cercles, d'autres réseaux et d'autres champs professionnels.

Le deuxième projet a été proposé par un membre du Comité de Pilotage, le responsable de la fédération des Centre-Sociaux. Il s'agit de co-porter à leurs côtés un projet d'élaboration d'une Assemblée Libre de Jeunes⁷⁶ ainsi que d'accompagner des animateurs de jeunesse à construire des outils de recueil de la parole des jeunes suite au confinement post CoVid19.

Le troisième et dernier projet en cours est un partenariat européen, financé par l'agence ERASMUS+ dans le cadre des partenariats stratégiques de développement de l'innovation. Ce partenariat est construit avec un Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur l'Intervention Sociale (LERIS) basé à Montpellier, et avec un Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) basé à Bruxelles et intégré au secrétariat général de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'objectif de ce projet est décliné ainsi : « renforcer l'émancipation des acteurs de jeunesse et des jeunes en les dotant de compétences leur permettant d'agir pour concevoir de nouvelles pratiques / politiques éducatives » Il s'agit dans ce projet de modéliser des méthodes et outils de processus de recherche-action, de les rendre mobilisables, appropriables par les acteurs de jeunesse et intelligibles pour les jeunes. Concrètement, ce projet comportant trois phases, une phase de capitalisation des méthodes et outils de recherche-action avec les jeunes, une phase de modélisation de ces outils aux travers de la construction d'une mallette pédagogique et enfin la construction d'une plateforme permettant d'avoir accès en ressource libre aux contenus.

Que retenir alors de ces éléments du faire à l'œuvre au sein de cet Observatoire ? Quelles sont les étoiles ici visibles qui permettraient de rendre compte de la *nébuleuse* ?

Nous pouvons tout d'abord extraire les différents *faire* qui ont été cités tout au long de cette partie :

« faire venir », « faire se rencontrer », « faire prendre le temps », « faire l'expérience », « faire pratique », « faire prendre conscience », « faire faire », « faire un pas de côté », « faire sens », « faire prendre du recul », « faire diminuer la pression », « donner envie de faire », « faire comprendre ce qui est fait », « faire accueil », « faire ressource », « faire une place », « faire exister », « faire connaître »

Or tout ces *faire* à l'œuvre existe, co-existe même au sein de l'Observatoire. Ils sont à l'œuvre dans l'espace même de l'Observatoire. Certains répondent à des commandes

⁷⁶ Une assemblée libre est un rassemblement de jeunes dont l'objectif est de favoriser la citoyenneté et de développer le pouvoir d'agir. Il existe des assemblées et des parlements libres. Ils ont été initiés par l'association Aequitaz pour permettre aux jeunes de 18 à 30 ans, de vivre une première expérience démocratique. www.aequitaz.org

institutionnelles et peuvent même répondre à la genèse originelle de l'Observatoire. D'autres ont émergés à travers les pratiques de cet espace Observatoire. Ce *faire à l'œuvre* qui est décrit ici, sans qu'il ne soit encore qualifié, donne une consistance à l'Observatoire. Il s'agit désormais de mettre en écho ce faire à l'œuvre avec ce qui était attendu, souhaitable, et ce qui est survenu, ce qui caractérise aujourd'hui cet observatoire particulièrement. Il s'agit de caractériser cet espace à partir de ce qui s'y fait, s'y est fait et pourrait s'y faire.

4. UNE SINGULARITE

L'Observatoire qui nous intéresse peut-être symbolisé par *ce qu'il s'y fait*. Il n'existe pas à ce jour de définition de celui-ci, et chaque acteur interrogé le présente davantage à partir de ce qu'il a fait dans cet espace plutôt qu'il ne tente de le circonscrire.

L'Observatoire serait une *nébuleuse*. Nous avons réalisé douze entretiens auprès d'acteurs de l'Observatoire : chercheurs, porteurs de projet de recherche-action, membres du Comité de Pilotage ou d'un Comité Technique, membres de groupes projets ayant expérimenté une action particulière.

Lors de ces entretiens, d'une durée moyenne d'1h30, nous leur avons demandé ce qu'ils avaient fait à l'Observatoire, comment ils y étaient venus. Nous leur avons encore demandé s'il pouvait reconnaître, à partir de ce qu'ils y ont fait, des catégorisations d'espaces que nous leur avons proposés. A l'issue de l'un de ces entretiens, l'un d'eux a qualifié l'Observatoire comme *une singularité*.

« Comment on appelle ça dans l'espace ? Tu sais c'est pas un trou noir... c'est ... comment ils appellent ça... une... c'est un objet spatial où tu constates qu'il s'y passe des choses mais tu es incapable de dire quoi ! (rires). Si ! Une singularité ! C'est une singularité ! (rires) »

(Sociologue, chercheur associé à la recherche-action « Impulsion/Faire Société »)

Qu'est-ce qu'une singularité ? *« Une région de l'espace-temps au voisinage de laquelle certaines quantités décrivant le champ gravitationnel deviennent infinies quel que soit le système de coordonnées retenu »*⁷⁷. Mais une singularité est aussi définie comme une *« manière inhabituelle de penser, de parler, d'agir »*, un *« trait particulier, caractéristique spécifique de quelque chose ou de quelqu'un »* ou encore *« Situation, caractère, comportement hors du commun; élément hors norme »*⁷⁸.

Nous avons proposé des qualifications de cet espace, comme hypothèse de travail et de réflexion autour de cet espace Observatoire. L'Observatoire comme :

⁷⁷ Trésor Français de la langue informatisée, dictionnaire ATILF, <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1270115475>; consulté le 8.06.2020

⁷⁸ Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, CNRTL, <https://www.cnrtl.fr/definition/singularit%C3%A9>, consulté le 30.07.20 à 16h19

- Un espace d'expérimentation
- Un espace d'accueil
- Un espace de co-réflexion et de co-construction
- Un espace de co-formation
- Un espace ressource
- Un espace de rencontre
- Un espace-temps
- Un espace frontière

Nous avons rassemblé au sein d'un tableau synoptique les éléments de discours pouvant constituer une grille d'analyse des pratiques à l'œuvre au sein de l'Observatoire, à partir de ce que les acteurs expriment y avoir fait, pour les assembler à travers les catégorisations précitées en vue d'approcher une spatialité singulière de l'Observatoire. L'objectif ici est de mettre en lumière ce que *le faire à l'œuvre*, et que nous avons déjà décliné, génère comme espace.

4.1 Un espace d'expérimentation

L'Observatoire, dans les discours recueillis, permet aux acteurs de *faire l'expérience* d'un certain nombre d'actions. Mais aussi de faire l'expérience d'un changement de posture ou encore de faire l'expérience d'un processus de recherche. Cette catégorie du faire est développée dans la partie I.3 « La nébuleuse » de cet écrit. Elle s'inscrit au-delà des recherches-actions, nommées comme telles, mais dans chacune des pratiques à l'œuvre au sein de l'espace Observatoire. Il convient cependant, à partir de ce moment de l'écriture de ne plus utiliser le terme de recherche-action mais davantage celui de recherche expérimentation. Car si dans la genèse de cet Observatoire c'est bien le verbatim « dans l'action » qui a présidé à la construction de ces objets de recherche, dans la pratique c'est l'expérience, l'expérimentation d'un ensemble de pratiques qui viennent modeler les processus à l'œuvre pour les acteurs, et in fine, les livrables produits.

L'Observatoire comme un espace d'expérimentation donc.

« En fait c'est comme si il y a avait un filet qui était l'Observatoire et ça permet aux gens d'expérimenter, parce que ça rassure et ça cadre »

(Cheffe de projet Cohésion Sociale Agglomération)

L'Observatoire comme espace d'expérimentation, symbolisé comme tel, permet de faire l'expérience de nouvelles pratiques. Il permet aux acteurs d'investir un espace suffisamment cadrant pour qu'ils se permettent de le déborder.

« On se donne l'occasion de réorienter, de se laisser surprendre... au début ce n'est pas du tout rassurants, ça change ! Et puis petit à petit c'est exactement ça qui rassure »

(Idem)

Cet espace défini ainsi prend alors une fonction cadrante. Il permet qu'en son sein ce qui advienne ne soit pas d'emblée défini, circonscrit. C'est par l'expérience que les pratiques prennent un sens, indicible dans un premier temps. On approche ici des fondamentaux de l'approche en développement du pouvoir d'agir. C'est par l'expérience, c'est en expérimentant la possibilité d'avoir du pouvoir sur l'action, sur le faire à l'œuvre que l'expérience fait sens. C'est cette possibilité d'expérimentation qui génère en écho, une possibilité d'ontogenèse des acteurs. Nous reviendrions sur ce point dans la partie « espace de co-formation ».

A quoi tient, pour les acteurs, cette possibilité d'expérimentation ? Nombre d'entre eux évoquent le terme d'une dimension « loyale ».

« Je trouve que ce lieu, et la façon dont vous le faites vivre, puisque c'est plutôt ça qui est en jeu, permet, encore une fois heu... l'intervention loyale. Parce qu'on est pas toujours en train de défendre des positions, des postures ou des choses qu'on a faites. Et permet ici de...de mettre en question, de mettre en débat finalement la façon dont collectivement on intervient ou la façon dont chaque institution, parfois chaque individus heu...intervient aussi. Enfin moi c'est comme ça que je le vit. »

(Conseiller Jeunesse DDSCPP)

« Un espace loyal, où les choses peuvent être dites, où on peut produire des vraies choses »

(Clown-circassienne, membre d'un Comité technique)

Que recouvre ce terme loyal ? Une première approche le définit ainsi « *Qui est conforme à la loi, aux prescriptions de la loi* »⁷⁹. Mais ce terme peut-être encore défini ainsi « *Qui n'est pas trafiqué, qui est conforme aux règles établissant sa nature originelle* »⁸⁰. Le pendant de cette deuxième approche pouvant être l'adjectif « franc ».

Dans le cadre des expérimentations, et plus particulièrement des recherche-expérimentation, les acteurs interrogés évoquent de manière explicite la possibilité en cet espace singulier d'agir, d'évoluer en dehors des pressions qu'ils estiment subir (ou auxquelles ils sont contraints) dans d'autres espaces. L'espace-expérimentation permettant alors de *faire diminuer la pression*. La pression d'obligation de résultats, la pression des interactions hiérarchiques et/ou institutionnelles, la pression liée aux financements.

« Dans d'autres projets il y a une pression hyper importante mais pas ici »

(Cheffe de projet Cohésion Sociale Agglomération)

« L'Observatoire fait diminuer la pression en nous permettant de nous concentrer sur l'expérimentation et les questionnements »

(Porteur de projet d'une recherche-expérimentation)

⁷⁹ CNRTL, <https://www.cnrtl.fr/definition/loyal>, consulté le 31.07.20 à 14h17

⁸⁰ Ibid

L'une des hypothèses permettant d'assoir la qualification de cet espace d'expérimentation réside dans les dispositifs de recherche qui caractérise l'Observatoire. Il peut-être entendu comme un alibi, une possibilité de se départir au sein de cet espace des contingences que peuvent, en d'autres espace, avoir à porter et à tenir les acteurs. Ils expérimentent alors d'une manière tout autre ici.

« Ou peut-être que, ça c'est des hypothèses, sur le côté de la recherche, parce qu'on a l'alibi de la recherche. L'alibi réel en l'occurrence, parce qu'il est là on peut se permettre de pas piloter les trucs. Là on est dans la recherche donc c'est particulier. Peut-être. On est dans un truc à côté. On est en recherche et développement. Et peut-être que ça justifie que l'on n'ait pas le pouvoir. On finance, mais on a pas besoin du pouvoir. »

(Sociologue, chercheur associé à une recherche-expérimentation)

L'Observatoire comme un espace d'expérimentation donc. Qui peut tout à la fois *faire prendre du recul* aux acteurs sur leur pratiques et *faire venir* un ensemble d'institutions et leurs représentants autour de cet espace exempt des habituelles pressions et obligations de résultats inhérentes aux logiques de projet.

« Tu vois, peut-être que c'est un lieu d'étude, c'est un lieu public, un laboratoire. Comme un cabinet de consultant. De conseil technique, de recherche. Peut-être que c'est un espace de recherche, de conseil, d'expertise, mais publique. Partenarial. C'est pas un cabinet fils et filles et associés. C'est l'Observatoire. Mais qui a une capacité d'intervenir. Mais avec et autour de cette notion du pouvoir d'agir. Au service des populations. Avec le bénéficiaire au centre. D'avoir les jeunes au centre. Mais sous l'angle recherche, expérimentation. »

(Sociologue, chercheur associé à la recherche-expérimentation Impulsion/Faire Société)

S'il est un espace d'expérimentation, l'Observatoire peut être aussi un espace d'accueil.

4.2 Un espace d'accueil

L'Observatoire accueille un certain nombre d'acteurs (au sein des actions qui s'y développent), d'invités (notamment lors des Rencontres de l'Observatoire) mais aussi d'opportunités. Puisqu'il est un espace d'expérimentation, il peut dès lors adopter une forme de plasticité lui permettant d'accueillir un ensemble d'actions, de pratiques, de projets pour lesquels il n'a pas été nécessairement configuré en premier lieu. Cet espace, et certains agents instituant qui le composent, peuvent faire venir à l'Observatoire un éventail de possibles qui ne peuvent être définis par avance. Parce que l'Observatoire fait venir un nombre d'acteurs différenciés, et parce que ces acteurs utilisent l'Observatoire pour saisir un certain nombre d'opportunités, l'Observatoire devient *de facto* un espace d'accueil à travers cette notion du *faire venir*.

« Tout le monde à sa place, je ne sais pas bien ce que je suis comme expert, mais j'ai l'impression que ma parole à toujours été écouté »

(Participante d'un groupe projet d'une recherche-action)

Nous retrouvons ici aussi cette notion de loyauté exprimé plus avant. Elle s'inscrit aussi dans cette dimension relevée auparavant, de moindre tension des relations entre acteurs au sein de cet espace. L'un des acteurs évoquait « l'alibi de la recherche », de l'expérimentation qui permettrait de se départir d'un certain nombre d'attentes fortes (et notamment institutionnelles). Nous pourrions aussi évoquer les méthodes d'organisations des temps de réunion que nous avons décrites en partie I.3 de cet écrit. En promouvant des temps collaboratifs et participatifs, en ne figeant pas par avance les projets, en ne définissant pas les livrables, chaque action prend corps au travers des pratiques des acteurs qui les portent. Si la parole n'est pas nécessairement entendue, les dispositifs techniques qui créent les échanges permettent qu'elle soit écoutée. Les individus peuvent, dans le jeu (puisque ces animations à bien des égards s'en rapprochent) parler d'abord pour eux-mêmes avant de parler pour leur institution. Ou plutôt, pour être au plus proche de ce qu'il s'y vit et s'y fait, la charge institutionnelle ne vient qu'au second plan, c'est davantage la co-construction, le croisement des savoirs qui est ici valorisé.

« C'est comme ça au passage que la Sauvegarde l'a présenté, l'a vendu, créons un espace décloisonné, institutionnel dans lequel chacun va pouvoir à la fois poser des problèmes ou à la fois travailler à des solutions »

(Représentant de l'Etat, membre du Comité de Pilotage)

Le rattachement à l'institution Sauvegarde apparaît dès lors primordial. L'Observatoire, s'il était hors institution, ne pourrait présenter ce décalage. C'est apparemment parce qu'il se situe dans cette institution, et qu'il permet des pratiques autres, différenciées qu'il devient un espace singulier. Encore faut-il pouvoir faire venir ces institutions à l'Observatoire. Et cela ne paraît pas si évident pour les acteurs tant il leur semble complexe de pouvoir décrire ce qu'il s'y fait :

« Je voulais faire venir mon élu pour lui faire comprendre ce qu'étais cet OVNI [...] Quand on est dedans on comprend mais pouvoir l'expliquer... [...] je peux comprendre qu'un second cercle éloigné du projet ne puisse pas comprendre, qu'est-ce qu'on y fait concrètement ! [...] J'aurais pu accompagner mon élu à venir pour qu'il puisse à son tour porter l'intérêt de l'Observatoire [...] je me souviens quand la préfecture est venu, c'est en étant là qu'il avait vraiment compris ce que c'était »

(Cheffe de projet agglomération, membre d'un Comité Technique d'une recherche-expérimentation)

Et cela apparaît clairement dans ce discours, pour faire venir à l'Observatoire, il faut avoir fait l'expérience de l'Observatoire. Il faut y avoir pratiqué pour pouvoir en parler. C'est à la fois une faiblesse et une force de cet espace.

« Pour moi c'est pas que le coordinateur qui doit faire venir les gens vers l'observatoire mais aussi les gens du groupe qui deviennent ambassadeur »

(Animateur, membre d'un Comité Technique d'une recherche-expérimentation)

Ces « ambassadeurs » ou « agents instituant » qui ont fait l'expérience de l'espace Observatoire et des *faire* qui y sont à l'œuvre, vont alors tout à la fois permettre la pérennisation de celui-ci (en permettant à l'Observatoire d'accueillir de nouvelles opportunités) et vont faire l'Observatoire. Nous en revenons à la notion d'« assemblée instituante » développée en partie I.I. Ils vont alors présenter l'Observatoire à travers ce qu'ils y ont fait, et par écho faire venir à l'Observatoire des projets, des partenaires, des demandes pour y trouver ce qu'ils y ont vécu. Alors même qu'aucune méthodologie ne soit explicitement détaillée dans l'iconographie de l'Observatoire, ces « ambassadeurs » ces « agents instituteurs » vont construire l'Observatoire en devenir à partir de leur propre expérience de cet espace. Et permettre à l'Observatoire d'accueillir (et donc d'accepter) de nouvelles missions, de nouvelles opportunités. C'est le cas par exemple des demandes de formation à des outils utilisés dans le cadre des travaux de l'Observatoire (la méthodologie de projet coopérative par exemple), ou des livrables issus des recherches-expérimentation (comme l'outil Faire-Société), mais c'est aussi des demandes de partenariat à des étapes de réflexion de pré-projet pour que l'Observatoire, par sa venue dans d'autres instances qui débordent le cas de l'Observatoire, symbolise cette possibilité de faire différemment, de *faire faire un pas de côté*.

« Ça sort des sentiers battus... c'est pourquoi je parle d'OVNI, ça sort de ce qui se fait dans le paysage y compris dans les démarches projets »

(Cheffe de projet Agglomération, membre d'un Comité Technique)

« Mais pour le coup ce que je vois c'est qu'il y a quand même une richesse de travaux qui sont pas assez valorisés à l'extérieur de la Sauvegarde, et à l'extérieur d'un premier cercle... on va dire ami, qui se retrouve souvent autour des comités de pilotage. Et ça me questionne »

(Conseiller Jeunesse DDSCPP, membre du Comité de Pilotage)

L'Observatoire parce qu'il n'a pas encore été possible d'explicitier ce qu'il est et ce qu'il fait, ce qu'il permet de faire, est alors tributaire des opportunités qu'il peut créer pour lui-même (les actions que le Directeur du Dispositif de Prévention fait porter *par*, à et voire *pour* l'Observatoire), et les opportunités que les personnes ayant pratiqué l'Observatoire viennent y apporter. Et en premier lieu, la possibilité de venir trouver en l'Observatoire un espace de co-réflexion et de co-construction. Une manière de *faire collectif*.

4.3 Un espace de co-réflexion et de co-construction

L'Observatoire, dans le cadre des recherches-expérimentation notamment, met au travail un des questions ayant attiré aux pratiques éducatives. L'entrée dans ces travaux s'opère

toujours de la même manière et se situe très exactement au niveau de l'actualisation des pratiques éducatives. Comment faire pour ? Comment faire pour accompagner des jeunes en non-demande ? Comment pouvoir parler des conduites à risques dans les addictions sans traiter par avance de la question de l'addiction elle-même ? Comment faire pour aborder les phénomènes de radicalisation dans le cadre d'une prévention dite primaire ? Comment appréhender l'espace numérique et y réaliser de la présence sociale ?

La réflexion ne se dissocie pas alors de la construction d'une pratique. De son actualisation voire de sa transformation. Les recherche-expérimentation sont des processus de recherche qui s'appuie sur un processus d'action expérimentale pour formaliser de nouvelles pratiques, en les expérimentant : *faire en marchant*.

Ces questionnements sont alors mis en partage avec des professionnels de terrains, des usagers, des décideurs politiques et institutionnels au travers de temps de réflexion animés par le coordinateur de l'Observatoire ou par un chercheur associé aux travaux de recherche.

« Ce que je trouve aussi de particulier par contre sur la question de l'Observatoire c'est qu'au point de départ on pose comme principe de travail le fait de requestionner quelque chose [...] on n'est pas seulement dans un espace où on partage des réponses mais où on doit partager au point de départ la question pour trouver ensemble des formes de réponses »

(Conseiller Jeunesse DDSCPP membre de différents Comité Technique)

Les travaux, qui ne sont pas construit d'emblée comme des projets de transformation, débutent par des temps de co-réflexion où l'ont *fait prendre le temps* aux acteurs qui composent ces groupes de travail de s'approprier ces questionnements. Afin d'une part de leur *faire prendre conscience* collectivement de leurs préconçus sur le sujet traité, mais aussi de leur permettre de prendre du recul sur leurs pratiques en la partageant au sein des groupes de travail. C'est un pré-requis imposé aux acteurs dans le cadre de leur participation aux travaux de l'Observatoire. Cette dernière dimension semble faire sens dans une nouvelle forme de partenariat qui émerge à l'issue de ces travaux.

« Ça a du contribué à faire avancer certains acteurs précisément dans leurs réflexions sur le partenariat. Et ça c'est une action directe de l'Observatoire. Donc ça influence le territoire par l'intermédiaire des acteurs qui y évoluent. C'est un système, c'est systémique. Ça fait bouger le territoire. »

(Sociologue, chercheur associé)

L'espace de co-réflexion étant alors permis d'une manière singulière par les postures qu'adoptent les acteurs au sein de cet espace.

« Dans certains groupe on perd un peu le sens du projet, et c'est l'institution qu'on met devant, en se disant il faut que je parle en tant que, mais ici on m'a dit que cette casquette là elle avait moins de sens et du coup je me permets de réfléchir, et de dire, et d'être écouté »

(Chargée de mission, membre d'un Comité Technique)

« Et plus on est dans des grosses institutions, et je citerai personne, plus les enjeux de pouvoir ils sont posés, et pour le coup c'est difficile aussi de dire « je rentre dans un lieu un peu nu », c'est-à-dire un lieu ou on partage, parce que il va falloir déposer « ce qui est ordinairement ma force ». C'est-à-dire la force de l'institution quoi. »

(Conseiller Jeunesse DDSCPP, membre de différents Comité Technique)

Cet espace Observatoire, symbolisé comme espace de co-réflexion, permettrait alors aux acteurs de se prendre au jeu de la réflexion croisée et partagée. En tant qu'espace de co-réflexion, il autoriserait et légitimerait la possibilité d'un changement de posture. C'est espace, symbolisé comme tel, permet alors le déploiement de la notion de croisement des savoirs telle qu'elle a été développée par les travaux d'ATD Quart-Monde.⁸¹ Le *faire à l'œuvre* à l'Observatoire, dans les pratiques qui y sont menées, permet alors de constituer cet espace de co-réflexion. Cet espace-ci ouvre alors le champ à la possibilité d'un espace de co-construction.

« En tout cas moi je me suis laissé porté par cette idée de l'Observatoire qui dit « arrêtons de penser pour les autres, pensons avec »

(Educateur spécialisé, porteur de projet de recherche-expérimentation)

Cette idée d'Observatoire qui se retrouve dans l'iconographie de l'Observatoire et qui constitue sa « marque de fabrique » enjoint les acteurs des travaux de l'Observatoire à penser et à *faire vivre* cette idée de co-réflexion et de co-construction. Cela semble cependant déborder d'un habituel cadre partenarial de travail autour d'un projet. Il ne s'agit alors plus d'une adjonction de compétences autour d'un projet par avance défini, mais d'une aventure collective qui fait sens dans l'expérience du collectif, et dans les allers-retours effectués entre l'expérimentation de terrain et le pilotage de l'action.

« Tu vois ici on est pas que financeur du projet, mais on est partenaire, on y participe vraiment, on est acteur du projet. C'est une expérimentation de terrain. On est utile quand on finance mais là on est partie intégrante du déroulé, c'est ça aussi que permet l'Observatoire »

(Cheffe de projet agglomération, membre d'un Comité Technique)

Dans cet espace de co-construction, les livrables des recherche-expérimentation ne peuvent être définis par avance. Ils sont le fruit des interactions, du temps pris et dédié à l'expérimentation, y compris autour d'objet, d'outils qui sortent du cadre ordinaire que les acteurs ont l'habitude de manipuler ou d'expérimenter.

« Comme on est libre de la recherche-action on est libre du livrable aussi [...] Il y a ce truc de l'Observatoire qui permet de tenter une approche décalée, même avec des partenaires hyper institutionnels comme l'agglomération et la préfecture »

(Clown-circassienne, intervenante/formatrice de la recherche-expérimentation « Qu'est-ce qui me /nous radicalise ? »)

⁸¹ Groupe de recherche ATD Quart Monde-Université *Le croisement des savoirs. Quand le Quart Monde et l'université pensent ensemble*, ed. Quart Monde, Paris, 1999.

On retrouve ici cette notion « d'alibi de recherche », qui permettrait de *faire diminuer la pression* et autoriserait les changements de postures. Par ailleurs, et la Direction du Dispositif de Prévention appuie très fortement cette notion, si les recherche-expérimentation portent des attendus forts (comment faire pour ?) et qu'un outil, un objet décrivant de nouvelles pratiques éducatives et souhaité, il est toutefois précisé que l'obligation de résultat ne se situe pas à l'endroit du livrable attendu. Il se situe au niveau du processus collectif et participatif qui doit être mis en œuvre.

« L'Observatoire c'est aussi ça je trouve la vraie richesse. C'est-à-dire on a un lieu qui n'est pas sous... pas sous la tyrannie de l'injonction. L'action-recherche nécessite qu'on produise, mais il y a un jeu qui est plutôt ouvert, d'ailleurs sur d'autres actions-recherches on a vu des directions qui... enfin on a vu le gouvernail qui faisait que le bateau changeait de cap et ça s'est intéressant... »

(Conseiller Jeunesse DDCSPP, Membre du Comité de Pilotage)

Cet espace de co-réflexion et de co-construction produirait alors une forme d'ontogénèse des acteurs mis en mouvement au sein d'un espace de co-formation.

4.4 Un espace de co-formation

Comment cet espace de co-formation se matérialise t'il ?

« J'ai l'impression que tout ça est implicite, inconscient, ça se fait un peu comme des éponges... on prend tous de ce que les autres apporte »

(Conseillère Mission Locale, membre d'un Comité Technique)

La participation aux différentes phases de travaux d'élaboration, la co-construction d'un livrable d'une recherche-expérimentation, sa mise en forme, sa modélisation en vue de la présenter lors des Rencontres de l'Observatoire constitue un processus d'appropriation par les acteurs des concepts manipulés tout au long du processus de recherche, et de compréhension des manières de faire des différents acteurs impliqués. Ce processus développe alors chez les acteurs une forme d'ontogénèse qui vient modifier leurs pratiques, et la perception de leurs pratiques.

« On sort de l'entre-soi, on sort du bien-pensé mais qu'on peut faire ensemble, pour s'ouvrir à d'autres questionnements, à d'autres pratiques, à d'autres façons de penser... ça c'est indéniable et on le voit très bien dans les équipes de Prév. Il ya quelque chose qui est vraiment venu réinjecter de la pensée »

(Educatrice de Prévention Spécialisée, membre d'un groupe projet)

Les processus d'élaboration participative et collaborative qu'imposent les processus de recherche-expérimentation, font alors sortir le champ de l'expérimentation de sa seule logique opérationnelle. Il ne s'agit pas de produire un objet, mais de faire produire quelque chose à partir de l'expérience de cette tentative de production. Ce qui est produit alors est

moins un outil qu'une possibilité de changement de regard, de changement de posture, de *changement de faire*.

« On définit déjà un objet commun. Et ça, ça incite à prendre de la hauteur. Sur nos pratiques. Et à se mettre dans une posture d'interrogation de sa pratique. D'interrogation... comment dire... en vue de l'action mais aussi dans une articulation théorie/pratique. Et là je trouve qu'il y a une vraie différence ! Par rapport à mener un projet opérationnel »

(Chercheur associé à la recherche-expérimentation Impulsion /faire Société autour des jeunes en non-demande)

Cette possibilité de co-formation, de production de nouvelles connaissances pour soi autour d'une thématique particulière ou d'une pratique spécifique, peut faire sens aussi pour des personnes n'ayant pas participé aux travaux d'élaboration d'une recherche-expérimentation mais qui en ont reçu les livrables par les biais des instances de l'Observatoire, ou à travers les ateliers proposés lors des Rencontres de l'Observatoire

« Quand je regarde le travail que vous avez porté sur le numérique. Je me dis pour moi il est intéressant en tant qu'institution, parce qu'il m'amène à repenser, à reconduire comment cette question du numérique on peut la penser, l'aborder et puis sortir des grands traits généralistes qui souvent l'entoure »

(Cadre technique Jeunesse du Conseil Départemental, participant aux Rencontres de l'Observatoire)

Cet espace de co-formation qui produit de la pensée, du sens et une actualisation des pratiques éducatives peut aussi être pensé comme un espace-ressource.

4.5 Un espace ressource

Nous l'avons décrit en partie I.3 l'Observatoire est aussi utilisé, mobilisé par la Direction du Dispositif de Prévention comme un espace ressource pour développer des actions qui ne trouvent pas d'emblée leur place au sein du Dispositif. C'est le cas notamment de l'accueil des nouveaux arrivants. C'est aussi le cas des projets partenariaux dans lequel s'engage le Dispositif et où il associe l'Observatoire aux dimensions d'expérimentation et de recherche. Nous le rappelons, dans sa genèse l'Observatoire n'a pas été configuré pour cela. Mais l'Observatoire est positionné comme une ressource pouvant répondre à certaines opportunités. L'espace Observatoire se transforme alors comme espace ressource.

Il a aussi été décrit, du moins dans sa genèse, comme un lieu de développement de recherche et d'action en développement du pouvoir d'agir

«Pour moi c'était un lieu de précision de ce qu'on met concrètement derrière cette notion de pouvoir d'agir »

(Sociologue, chercheur associé à une recherche-expérimentation)

Pourtant, dans les faits, l'Observatoire s'il continue de porter dans les représentations cette notion du pouvoir d'agir, et qu'il tente de la mettre en œuvre dans les pratiques qu'il promeut et développe, n'a pas affiné cette notion du pouvoir d'agir. Il n'a pas à ce jour

permis de mettre en lumière concrètement ce qui est entendu par ce concept. Il a cependant contribué à faire vivre cette notion en se référant aux travaux qui tentent de stabiliser cette notion.

« Il y a quand même des choses, il y a des rendus. Et dans ces rendus moi ce que j'aime bien, c'est qu'il n'y a jamais « y a qu'à, faut qu'on ». C'est pas le memento de préconisations ou d'injonctions « il faut faire comme ça ». C'est souvent un truc qui est intelligent en disant, une fois qu'on a questionné l'enjeu, c'est quelles sont les conditions, de solutions du problème qu'on traite. Et pour le coup, ça c'est partageable, c'est vraiment partageable »

(Conseiller Jeunesse DDSCPP, membre du Comité de Pilotage)

Le coordinateur de l'Observatoire aussi comme mission de produire pour chaque recherche-expérimentation (accompagnée par lui ou non) des livrables intelligibles. C'est-à-dire des documents imagés, comprenant plusieurs niveaux de lecture et qui permettent une appropriation aisée de contenus. L'objectif étant qu'ils soient lus par des acteurs de jeunesse. Qu'ils puissent utiliser ensuite les contenus et outils proposés. Le livrable « faire Société » est présenté en annexe à titre d'exemple.

« Si tu veux si derrière y a cette idée d'être dans la recherche-action et de produire des trucs, mais des trucs utilisables ! Par des jeunes, des trucs concret quoi ! Tu fais le lien entre la théorie et la pratique et c'est ça la tension ! L'enjeu c'est de produire des trucs intelligibles, sur des trucs qui ne le sont pas et qui n'ont pas à l'être ! Et donc de permettre à un groupe de cristalliser ça autour de truc euh... clair net et précis. Et utilisable. »

(Sociologue, chercheur associé à une recherche-expérimentation)

Ces objets ainsi construits ont alors donné lieu à des possibilités de formation portées par l'Observatoire sur les outils et méthodes issus des recherche-expérimentation. Petit à petit, l'Observatoire développe des formations aux outils développant la possibilité de nouvelles pratiques éducatives. Ce fut le cas par exemple de l'outil « Faire-Société » qui permet d'accompagner des jeunes à réaliser leur auto-évaluation et de définir pour eux-mêmes quelle serait l'institution, le travailleur social le plus à même de les accompagner en fonction des objectifs qu'ils ont mis en exergue, et hiérarchisé avec cet outil.

L'Observatoire est aussi devenu un espace-ressource doté d'outils techniques mis à disposition du Dispositif Prévention : outils d'enquête, de montage vidéo, de cartographie. Des éducateurs du Dispositif investissent alors d'une nouvelle manière cet espace pour y trouver, y obtenir les ressources dont ils ont besoin. Toujours avec cette entrée du « comment faire » ? Comment faire pour construire une enquête auprès des jeunes de tel collègue ? Comment faire pour réaliser une cartographie de nos partenaires du territoire ? Comment faire pour investir les réseaux sociaux ?, etc. Se rencontrent alors aussi à l'Observatoire, des personnes qui n'ont participé à aucun de ces travaux. L'Observatoire comme espace de rencontre.

4.6 Un espace de rencontre

L'Observatoire comme espace de rencontre d'individus, d'acteurs différents, porteurs de cultures professionnelles spécifiques qui peuvent venir dans cet espace pour pratiquer ensemble, dans une dynamique collaborative autour de thèmes spécifiques.

« Je me dis que l'un des rôles de l'Observatoire c'est aussi d'être déjà un lieu qui légitime, alors peut-être pas la méthode de travail, mais qui légitime le fait que on puisse réfléchir à ces questions là dans des cultures professionnelles qui sont pas forcément habituées ou aguerries à le faire »
(Conseiller Jeunesse DDSCPP)

Le lieu Observatoire comme espace de co-réflexion permettrait de matérialiser cet espace de rencontre autour de questions liées à l'accompagnement des jeunes et aux problématiques rencontrées par les acteurs de terrain. L'Observatoire propose alors un espace permettant le croisement des savoirs et la co-construction de manières différentes d'appréhender l'accompagnement. Cet espace de rencontre prend particulièrement son sens lors des Rencontres de l'Observatoire qui permet de croiser dans un même espace-temps des acteurs issus de champs professionnels qui n'ont pas, au quotidien, l'occasion, d'échanger, de confronter leur point de vue.

A ce titre, après la représentation des scènes issues de la recherche-action « Qu'est-ce qui me radicalise ? » des membres du groupe projet ont pu échanger avec le délégué du préfet présent ce jour-ci. Ils ont pu expliciter le processus de la recherche-expérimentation et quels étaient les attendus, dans la pratique de prévention primaire de la radicalisation, de cet outil artistique. L'objet présenté était pour le moins inattendu, et à pu étonner voir laisser perplexe cet institutionnel de l'Etat. Pourtant voici ce qu'en retire l'une des membres du groupe projet :

« Je l'ai trouvé dérouté (le délégué du préfet) et il a continué avec nous et on a continué à avoir confiance en lui » (Clown-circassienne, formatrice/intervenante de la recherche-expérimentation)

En effet, si l'outil a pu dérouter dans un premier temps, les participants ont pu faire l'expérience de celui-ci et voir ce que la mise en scène d'eux-mêmes pouvait produire. Et en écho, ce qu'elle pourrait produire en étant intégré à une nouvelle pratique éducative. Au-delà des temps de travaux de l'Observatoire, des temps de restitution, cet espace de rencontre semble faire perdurer les relations nouées.

« Les rencontres elles se déplacent après l'Observatoire, elles continuent à produire [...] depuis l'Observatoire, j'ai des relations avec les institutionnels complètement différentes »
(Membre du groupe projet de la recherche-expérimentation « Qu'est-ce qui me/nous radicalise ? »)

En faisant faire l'expérience du croisement des savoirs, en visant la co-réflexion et la co-construction, et en prenant le temps de faire prendre conscience aux partenaires de l'Observatoire et aux invités des rencontres de l'Observatoire de ce qu'il s'y fait, ce qu'il s'y produit, il se construit cet espace de rencontre loyal, à pression faible, qui permet de donner

corps à ce qu'est l'Observatoire. Et l'une de ces caractéristiques principales est d'évoluer dans une temporalité singulière. Qui dénote dans le paysage du travail social. L'Observatoire comme un espace-temps.

4.7 Un espace-temps

« Pour moi l'Observatoire c'est la multiplicité des espaces-temps »

(Clown-circassienne, membre du Comité Technique de la recherche-expérimentation « Qu'est-ce qui me/nous radicalise ? »)

Quels sont ces espaces-temps ? Ceux des Comité Technique, des Comité de Pilotage, des travaux de recherche-expérimentation ? Des temps de restitution des travaux ? Vraisemblablement tout cela à la fois, mais plus encore les temporalités des différents acteurs et des différentes institutions qui viennent se confronter, s'appréhender dans cet espace singulier. Cette catégorie de l'espace-temps ressort de manière assez nette chez les représentants institutionnels qui viennent porter l'Observatoire au sein du Comité de Pilotage.

« Je trouve qu'il n'y a pas tant de lieux professionnels, c'est la spécificité aussi de l'Observatoire, où on se donne le temps, vous êtes sur une temporalité de deux ans généralement, parfois un peu plus, heu... on se donne le temps de travailler, de réfléchir, et de se défaire un peu encore une fois, de ses formes d'urgences qui parfois voire souvent n'en sont pas. [...] Parce que c'est complètement anachronique de l'injonction institutionnelle que ce soit celle de l'Etat ou des collectivités ou vous avez trois mois pour régler le problème. Et ça je trouve, c'est une des caractéristiques fortes de ce lieu »

(Conseiller Jeunesse DDSCPP, membre du Comité de Pilotage)

On peut alors évoquer l'idée d'une hétérochronie au sens de Foucault⁸². C'est-à-dire un espace qui induit une rupture avec le temps traditionnel. L'Observatoire *fait prendre le temps* et donne du temps aux acteurs. Dans le processus de recherche tout d'abord :

« Tu vois le processus de recherche, qu'on a mis en place, dans un premier temps il donne du temps aux acteurs pour prendre de la hauteur par rapport à une situation qui relève du quotidien pour eux. Et donc déjà, on a pris beaucoup de temps à fixer « qu'est-ce qu'on fout là ? », et donc à se décoller d'une réalité quotidienne. Est-ce qu'on vraiment d'accord à réinterroger la présentation ? A dire, non si j'écoute la demande, la demande... Ben non, qu'est-ce qu'on a en commun, est-ce qu'on peut se mettre d'accord sur des éléments communs ? »

(Sociologue, chercheur associé à la recherche-expérimentation « Impulsion/Faire Société »)

Mais cet espace-temps déborde aussi de l'Observatoire. Il permet de produire durablement un changement de paradigme dans les postures professionnelles. Ce temps pris permet

⁸² M. Foucault, « Des espaces autres », Conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, in *Architecture, Mouvement, Société*, n°5, 46-49, 1984

d'actualiser les pratiques éducatives et de *faire sens* durablement pour les acteurs qui ont pu bénéficier de ce temps hors-temps.

« J'ai eu des expériences intéressantes, mais souvent en feu d'artifices. Un coup, un évènement. Qui n'ont pas pu s'inscrire tant que ça d'abord dans le temps, et qui viennent ensuite inscrire de nouvelles façons d'éduquer, de penser... j'ai plutôt l'impression d'avoir été dans des projets avec un début, une fin mais relativement éphémère. Là je sens que le jus des recherches-action, doucement mais sûrement, il continue d'irriguer, il a donné lieu à d'autres actions ou projet, qui ne sont pas des recherches mais qui se nourrissent de ce sérieux. Il y a de la transformation, de l'irrigation par rapport aux projets d'origines... »

(Porteur de projet de la recherche-expérimentation « Qu'est-ce qui me/nous radicalise ? »)

Cet espace-temps singulier permet de se décoller du faire habituellement à l'œuvre dans les logiques de projets, y compris celles qui visent l'innovation. Ici le temps donné à l'expérimentation, à la co-réflexion et la co-construction, à la rencontre donne une matérialité singulière à cet espace Observatoire

« Je sais pas si il y a beaucoup d'endroit où on prend le temps de créer des outils comme ça même en intégrant des pratiques artistiques »

(Cheffe de projet Agglomération, membre du Comité Technique « Qu'est-ce qui me/nous radicalise ? »)

Dans ce dernier propos on pourrait remplacer « le temps » par « le risque ». Car l'Observatoire, comme espace qui permet de dépasser « l'injonction institutionnelle », qui permet de *faire diminuer la pression*, se distingue alors de l'institution qui le porte : la Sauvegarde. Il est un espace dans et au-dehors de cette institution de Protection de l'Enfance. Il en constitue alors une frontière. A la fois auto-institué (la genèse de l'Observatoire) par la Sauvegarde mais qui déborde aussi l'institué. Un lieu qui coud des espaces différents, qui les lient au sein d'un espace-frontière.

4.8 Un espace frontière

L'Observatoire est intégré au Dispositif Prévention de la Sauvegarde. Son directeur est le Directeur du Dispositif Prévention et son coordinateur est salarié de la Sauvegarde. Son Comité de Pilotage, lui, est porté par des acteurs du territoire qui pour la plupart n'appartiennent pas à la Sauvegarde. Il existe un flou important, y compris pour les acteurs de l'Observatoire, à qualifier ce lieu. Est-ce un dispositif de la Sauvegarde ? Est-ce un groupe-réseau qui se réunit à la Sauvegarde mais déborde l'institution ?

« A quoi l'Observatoire il se raccroche ? C'est-à-dire que je pense que pour la plupart des acteurs extérieurs à la Sauvegarde ça reste quand même un outil porté par la Sauvegarde. Pour moi aussi. Et pour le coup, on est bien dans les locaux de la Sauvegarde, tu es un personnel de la Sauvegarde, il y a le logo de la Sauvegarde... y a pas photo »

(Membre du Comité de Pilotage)

Un outil de la Sauvegarde donc ? Dans les discours relevés, cette appartenance à la Sauvegarde serait même une condition *sine qua non* de leur venue à l'Observatoire. La caution institutionnelle de la Sauvegarde étant une garantie de sérieux de l'objet, et offrirait la possibilité de pouvoir institutionnellement entériner un partenariat. Pourtant il apparaît aussi que l'Observatoire est un lieu singulier de la Sauvegarde, qui dénote dans son paysage institutionnel :

« Pour moi ça reste quelque chose qui est rattaché à la Sauvegarde, mais c'est quelque chose de particulier dans la Sauvegarde. Pour moi c'est assez clair, parce que c'est un... d'abord c'est un lieu ouvert, je pense pas qu'il y ait beaucoup d'endroit dans le fonctionnement de la Sauvegarde où... je parle pas des instances directionnelles mais où... les autres arrivent comme ça et puis ils disent ce qu'ils ont envie de dire [...] Mais pour le coup quand même c'est un peu une bulle... une bulle au sein de votre institution dans laquelle je trouve que personnellement je m'y retrouve pas mal » (Membre du Comité de Pilotage)

La possibilité de s'exprimer de manière « ouverte », en ferait donc une « bulle » au sein de l'institution. On peut entendre par là que les interactions vécues au sein de cet espace-frontière, différent des interactions qui peuvent se jouer dans une autre salle, à un autre étage de la Sauvegarde. A quoi cela tient-il ?

« Le fait qu'il y ait l'iconographie spécifique par exemple ça donne symboliquement et peut-être inconsciemment aux uns et autres l'idée qu'on est dans un lieu qui n'est pas que la Sauvegarde » (Membre du Comité de Pilotage)

L'iconographie en question est supportée par les kakemono présent dans la salle de l'Observatoire reprenant son logo et sa genèse, mais aussi par la charte graphique spécifique utilisée pour tous les documents émanant de l'Observatoire. Cette iconographie ne peut cependant à elle seule permettre la matérialisation de cette « bulle ».

« Tu vois quand même dans les rapports que j'ai avec le Comité de Pilotage, moi j'avais l'impression que c'était un Comité de Pilotage adhoc qui n'était pas à l'intérieur de la Sauvegarde. Donc que l'Observatoire existait en lui-même. »

(Sociologue, chercheur associé à la recherche-expérimentation « Impulsion/faire-Société)

Le Comité de Pilotage « adhoc » de l'Observatoire en fait un espace singulier qui ne peut être réduit à l'institution Sauvegarde. Pourtant, au sein des recherche-expérimentation qui ont eue lieu, la part des salariés de la Sauvegarde était très conséquente. Cela est notamment dû au fait que l'Observatoire pour exister et « sortir de terre » les deux premières années de son existence, à puisé dans ses propres ressources pour faire vivre des projets de recherche-expérimentation.

« Je sais que dans le groupe recherche-action il y avait cette idée que la Sauvegarde occupait beaucoup beaucoup de place. Et on peut se poser la question, est-ce que c'est pas intra-Sauvegarde cette affaire ? Est-ce que finalement ça regroupe pas autour de la Sauvegarde

des partenaires qui viendraient pour la Sauvegarde ? Avec la Sauvegarde qui met le plus de moyen, qui est finalement le pilote... Donc c'est beaucoup la Sauvegarde au centre »

(Sociologue, chercheur associé à la recherche-expérimentation « Impulsion/faire-Société)

La Sauvegarde n'est peut-être pas « au centre », nous allons le voir, mais elle est indéniablement autour. Car cet espace-frontière interroge en interne d'une part. Aujourd'hui encore, nombreux sont les salariés de la Sauvegarde qui ne savent pas situer (physiquement ou institutionnellement) l'Observatoire. C'est aussi le cas pour les partenaires habituels de la Prévention Spécialisée.

« Ça sort des sentiers battus... c'est pourquoi je parle d'OVNI, ça sort de ce qui se fait dans le paysage y compris dans les démarches projets »

(Cheffe de projet Cohésion Sociale Agglomération)

Et cet « OVNI » peine à faire sa place quand les logiques de projet sont trop fortes. Ce fut le cas d'une recherche-expérimentation qui n'a pu avoir lieu autour de la notion « d'accueil modulable ». Ce projet de recherche-expérimentation, porté par le Directeur Général de la Sauvegarde, et pour lequel des salariés de tout les dispositifs s'étaient portés volontaires n'a pu avoir lieu. Les logiques de partenariat et de relations institutionnelles avec le département n'ayant pu permettre d'accepter à la fois la dimension d'expérimentation mais aussi la nécessité de prendre le temps ou d'associer des acteurs extérieurs à l'institution, et ici des Juges pour Enfants. La logique institutionnelle n'a pu investir cet espace.

L'Observatoire trouve alors ses limites au sein de l'institution qui le porte, et l'institution ne peut investir cet espace dans toutes ces dimensions. Il est un espace-frontière qui coud et qui délimite.

« Ce n'est pas en interne ou en externe, c'est plutôt comme l'Observatoire grandit progressivement sans mettre en opposition entre ce qui peut se passer à l'intérieur et à l'extérieur. Et du coup, ça serait peut-être plus juste, et plus judicieux de penser les choses comme ça plutôt qu'en opposition »

(Educateur Spécialisé, Porteur de projet d'une recherche-expérimentation)

L'Observatoire aussi comme espace-frontière. Un espace qui coud des espaces distincts (la Sauvegarde et les institutions partenaires), des temporalités distinctes (celle des recherche-expérimentation et celle des logiques de projet), des cultures professionnelles différenciées. Et qui délimite aussi ces espaces. L'Observatoire s'il est dans le dispositif Prévention et au sein de la Sauvegarde, ne se réduit pas en eux, il déborde l'institution dans la pratique. Il est à la fois en dehors et dedans de l'institution. Ce qui ne va pas sans poser de question sur sa structuration en devenir. Car c'est précisément cette qualité-ci qui en fait un espace singulier. Autonomiser l'Observatoire de la Sauvegarde lui ôterait cette capacité à être une « bulle » où l'actualisation des pratiques éducatives est rendue possible. L'Observatoire comme espace-frontière n'a pas une fonction de Tiers, puisqu'il est intégré à l'institution. Il a

une fonction de porte, d'ouverture entre le dedans et le dehors. Il permet d'accueillir ce flux dans des espaces-temps définis.

Cette dernière catégorisation de l'espace permet enfin d'envisager l'Observatoire comme une singularité, un espace « autre ». Qui ne se compare à aucun autre espace de son environnement même s'il peut en partager certaines composantes. L'Observatoire comme un « espace autre » matérialisé par le faire qui y est à l'œuvre davantage que par la fabulation institutionnelle qui l'a porté. Un « espace autre » constitué d'un dispositif technique développant des recherche-expérimentation et porteur d'une dimension hétérochronique. Un espace « autre » agencé par une symbolisation d'espaces multiples. Un espace « autre » porteur de pratiques singulières. Ces pratiques donnant corps à cet espace. Le faire à l'œuvre à l'Observatoire étant aujourd'hui tout autre que ce que l'institution souhaitait en faire, et y faire. L'expérimentation ayant pris le dessus sur l'action, l'Observatoire devient un espace de possibles, qui, parce qu'il n'est pas figé, peut adopter une certaine plasticité lui permettant d'accueillir de nouvelles *envie de faire*, de nouvelles opportunités. Pour autant cette plasticité n'est pas « vendeuse ». Elle ne permet pas de positionner l'Observatoire dans le champ professionnel qui est le sien, et ne permet pas de faire valoir son utilité auprès des services financeurs. Un effort d'explication, de description doit permettre de rendre l'Observatoire intelligible pour le territoire. De le faire exister pour lui-même, au-delà de ce qu'il s'y fait. En précisant comment, qu'elle est la manière, la méthode, la technique qui permet qu'à l'Observatoire se développe des pratiques singulières porteuses d'une possibilité de l'actualisation des pratiques éducatives. De passer de la singularité, à la définition d'un espace « autre ».

II. UN ESPACE AUTRE

Nous avons décrit les faire à l'œuvre au sein de l'Observatoire pour comprendre comment ces pratiques donnaient une consistance à celui-ci. Comment ce qu'il s'y fait, s'y est fait ou pourrait s'y faire lui donne une spatialité singulière qui déborde l'institution Sauvegarde. Les choses qui se passent à l'Observatoire, le faire qui est à l'œuvre ne pourraient s'y passer ailleurs. Nous avons alors catégorisé ces espaces pour déterminer comment chacun d'eux formait un tout producteur de cet espace « autre ». Dans cette partie nous proposons de mettre en regard cette qualification d'« espace autre » avec les concepts d'hétérotopie, de dispositif et d'agentivité d'un lieu pour en extraire ce qui peut être rattaché au faire de l'Observatoire, de ce qui le discrimine. Nous nous intéresserons ensuite à la notion de Non-Lieux et à ce qu'elle permet de comprendre, et d'intégrer pour assoir notre compréhension

de cet espace « autre ». Enfin, nous confronterons la « fabulation institutionnelle » qui émane de l'Observatoire, les attendus, les exigences qui sont portés par les agents instituant qui le composent, pour le confronter au « vivant » de l'Observatoire. Il s'agira dans cette dernière partie de mesurer comment l'Observatoire peut répondre pratiquement à certaines de ces exigences, attentes, ou faire le choix de ne pas y répondre. Cela donnera lieu à un ensemble de préconisations à proposer au Comité de Pilotage pour lui permettre de penser l'Observatoire de demain.

1. HÉTÉROTOPIE, DISPOSITIF ET AGENTIVITE D'UN LIEU

Hétérotopie, dispositif et agentivité. Que recouvrent ces termes et comment ceux-ci peuvent nous permettre de mettre en lumière cet espace « autre » qu'est l'Observatoire ?

1.1 Hétérotopie

Foucault développe le concept d'hétérotopie dès les années 60. Au travers d'un entretien radiophonique sur France Culture sur le 7 décembre 1966, puis lors de d'une Conférence au Cercle d'étude architecturale le 14 mars 1967, ses propos seront alors restitué en 1984 sous un article intitulé des « espaces autres »⁸³.

Pour développer ce concept, Foucault s'appuie sur les thèses du structuralisme et rappelle que celles-ci tentent de faire apparaître une sorte de configuration entre des éléments, qui bien que dispersés à travers le temps peuvent néanmoins être considérés comme juxtaposés, opposés, impliqués les uns par les autres par un ensemble de relation.

Il déclare alors « *Nous sommes à l'époque du simultané, nous sommes à l'époque de la juxtaposition, à l'époque du proche et du lointain, du côte à côte, du dispersé* ». Cela lui permet alors d'interroger la marche du monde non pas comme une donnée linéaire à travers le temps, mais plutôt comme « *un réseau qui relie des points et qui entrecroise son écheveau* ». Foucault développe encore que cette notion de réseau, de voisinage entre des points ou des éléments constitue une nouvelle manière d'appréhender l'espace : « *de nos jours l'emplacement se substitue à l'étendue qui elle-même remplaçait la localisation* ». Il retrace ainsi à travers le temps notre manière de déterminer un lieu. Il indique encore que si le temps à été désacralisé au XIXème siècle, nous n'avons pas encore accédé à cette désacralisation de l'espace et il est des oppositions qui nous sont données et que nous ne remettons pas en cause : espace publique / espace privé, espace de la famille / espace du social, etc.

⁸³ M. Foucault, « Des espaces autres », Conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, in *Architecture, Mouvement, Société*, n°5, 46-49, 1984

S'appuyant alors sur les travaux de Bachelard et de la phénoménologie il atteste que l'espace est « chargé de qualité » qui lui sont propres et qui se définissent par l'ensemble des relations qu'un emplacement tisse. Foucault distingue alors deux grands types d'emplacement qui contredisent cette approche de l'espace : les utopies et les hétérotopies. Les utopies correspondent à des emplacements sans lieu réel, sans effective localisation ce sont des « *espaces qui sont fondamentalement essentiellement irréels* ». L'autre type est celui des hétérotopies : « *ces lieux, parce qu'ils sont absolument autres que tous les emplacements qu'ils reflètent et dont ils parlent, je les appellerai, par opposition aux utopies, les hétérotopies* ».

Foucault propose alors six principes qui qualifient ces « espaces autres ».

Il affirme tout d'abord que toute société est constituée d'hétérotopies qu'il classe en deux catégories « les hétérotopies de crise » qui décrivent de lieux réservés à des situations exceptionnelles, des situations de crise par rapport à la norme (les moments de règles chez les femmes, le temps du service militaire, la vieillesse, etc). Et des « hétérotopies de déviation » qui permettent d'accueillir des individus qualifié par la déviance vis-à-vis de la norme (les hôpitaux psychiatriques, la prison).

Le second principe précise qu'une même hétérotopie peut avoir différentes fonctions dans le temps, ou au sein de différentes cultures (l'exemple des cimetières).

Le troisième principe d'une hétérotopie est sa capacité à juxtaposer en un seul lieu réel plusieurs espaces, plusieurs emplacements qui sont en eux-mêmes incompatibles (la scène de théâtre, le jardin).

Le quatrième principe se rapporte un découpage singulier du temps au sein d'une hétérotopie, des « hétérochronies » qui induisent une rupture avec le temps traditionnel (comme dans les villages « vacances »).

Le cinquième principe de l'hétérotopie suppose un système d'ouverture et de fermeture de ces espaces, qui les isole et le rend pénétrables, et qui induit une forme de rite pour y pénétrer (les cas des saunas, des hammams).

Le dernier principe de ces hétérotopies c'est qu'elles ont vis-à-vis de l'espace restant une fonction qui oscille entre deux pôles extrêmes : un espace d'illusion ou un espace de compensation. Soit elles surjouent le caractère illusoire pour dénoncer celui d'une réalité par trop normalisante, soit elles construisent un espace extrêmement ordonné, normé pour compenser le caractère brouillon et désordonné de l'espace réel.

A l'aune de cette synthèse du concept d'hétérotopie, nous pouvons dégager quelques pistes permettant de matérialiser l'espace Observatoire. L'Observatoire comme un espace « autre ».

L'Observatoire s'inscrit dans un lieu qui lui est propre, la salle de l'Observatoire située au dernier étage de la Sauvegarde, au bout du couloir du Dispositif de Prévention. Engoncée pourrait-on dire au bout du Dispositif de Prévention. Rien n'indique sa présence, ni à l'extérieur du bâtiment, ni à l'intérieur de celui-ci. Dès lors, rien ne permet d'y venir sans y

être convié, invité. Mais ce lieu, comme espace existe symboliquement dans la Sauvegarde, pour le Dispositif de Prévention, pour les participants des travaux de l'Observatoire. Venir à l'Observatoire c'est passer par la Sauvegarde, pas nécessairement venir à la Sauvegarde.

L'Observatoire comme hétérotopie n'est ni tout à fait la Sauvegarde, ni tout à fait autre chose. Cet espace se définit par le faire qui y est à l'œuvre et qui matérialise un espace d'expérimentation, de co-réflexion et de co-construction. Être à l'Observatoire suppose d'intégrer ces dimensions. Cette salle d'ailleurs, lorsqu'elle n'est pas utilisée par l'Observatoire l'est pour accueillir des temps de formation, des temps d'élaboration de projet.

C'est un espace, au sein de la Sauvegarde, dédié à la mise en œuvre d'expérimentation. Ces expérimentations débordant par ailleurs le lieu de l'Observatoire puisqu'elles s'opèrent sur le terrain. Ce sont leur conception, leur analyse, leur compréhension qui se vivent dans le lieu situé de l'Observatoire. L'Observatoire dans sa genèse a été constitué pour répondre à une situation de crise de la Prévention Spécialisée : crise de visibilité, crise de légitimité.

Le lieu de l'Observatoire, nous l'avons montré, permet de juxtaposer en un même lieu réel différentes fonctions, différentes pratiques. Il assemble différents espaces qui sont incompatibles en d'autres lieux. Il permet alors des usages différents de ce même lieu en fonction des pratiques souhaitées.

L'Observatoire est inscrit dans son temps propre. Il induit une rupture avec le temps traditionnel de l'institution. L'Observatoire est un espace qui permet de prendre le temps de la réflexion au sein d'un milieu répondant aux situations d'urgence. Il se différencie alors des autres lieux de la Sauvegarde ou de son environnement partenarial. La dimension hétérochronique de cet espace ressort de manière explicite dans la manière qu'ont les acteurs de percevoir cet espace singulièrement.

Les travaux engagés à l'Observatoire sont toujours marqué par l'expérimentation, l'animation, le jeu. Ils constituent une forme de rituel souhaité et attendu qui permet de faire différemment, de faire un pas de côté avec les pratiques (y compris de réunion) habituellement vécues par les acteurs. De la même façon, la sortie des travaux de l'Observatoire, et ici les recherche-expérimentation, passe par une mise en scène des acteurs qui présentent les livrables de la recherche-expérimentation. Cette mise en scène orchestrée à travers les Rencontres de l'Observatoire se matérialise par la constitution de ces ateliers participatifs qui doivent donner à voir ce qu'il s'y est fait, autant que ce que cela a produit.

L'Observatoire « surjouent » alors la notion de travaux participatifs. Elle met en scène de manière construite cette notion de croisement des savoirs, de développement du pouvoir d'agir. Il fait incarner, notamment dans les temps de restitution ces travaux, ce faire de la pratique collaborative et participative. Notamment en imposant que ce soient les acteurs eux-mêmes qui présentent leurs résultats. Ces rencontres, et les ateliers, sont alors pensés

comme des dispositifs scéniques. L'objectif étant de matérialiser le décalage ici aussi, avec d'autres formes de restitution des actions, des recherches. Les rendre vivantes.

L'Observatoire, comme espace « autre » peut-être compris comme une hétérotopie au sein de l'Institution Sauvegarde. Pourtant cette dimension hétérotopique, qui produit des *faire* singuliers est fragile. L'Observatoire n'est alors compris que par ce qu'il s'y fait, s'y produit et non par ce qu'il est. L'impossibilité de pouvoir pérenniser les financements de l'Observatoire comme dispositif en est un exemple. Et celui-ci se trouve aujourd'hui contraint dans le temps, à penser sa pérennisation financière sans nécessairement rechercher son autonomisation. A ce titre l'obtention de crédit européen pour le projet CAPEJ (Chercher et Agir pour des Politiques Emancipatrices avec les Jeunes) offre à ce jour 27 mois d'existence supplémentaire à l'Observatoire. Mais cela ne permet pas de stabiliser durablement celui-ci. Il lui impose alors de devoir trouver d'autres ressources, d'autres pistes de financement qui ne s'inscrivent pas d'emblée dans cette possibilité de *prendre le temps*. Par ailleurs, les efforts de structuration d'un espace s'accordent difficilement avec la notion d'hétérotopie. On ne construit pas un espace hétérotopique, c'est le faire à l'œuvre qui le matérialise comme tel. C'est ici l'un des points de vigilance à poser dans la structuration en devenir de l'Observatoire. Notamment dans la définition de celui-ci comme un dispositif.

1.2 Dispositif

Foucault a déterminé ce qu'il appelait un dispositif. C'est-à-dire un ensemble hétérogène qui inclut virtuellement chaque chose, qu'elle soit linguistique ou non : discours, institutions, édifices, lois, mesures de police, propositions philosophiques. Le dispositif pris en lui-même doit être compris comme le réseau qui s'établit entre chacun de ces éléments. Celui-ci a alors toujours une fonction stratégique concrète et s'inscrit toujours dans une relation de pouvoir. Il s'entend alors comme le croisement, l'entrechoquement de relations de pouvoir et de relations de savoir.

« Ce que j'essaie de repérer sous ce nom, c'est, premièrement un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même c'est le réseau qu'on établit entre ces éléments [...] Par dispositif, j'entends une sorte – disons – de formation qui à un moment donné a eu pour fonction majeure de répondre à une urgence.

Le dispositif a donc une fonction stratégique dominante...

J'ai dit que le dispositif était de nature essentiellement stratégique, ce qui suppose qu'il s'agit là d'une certaine manipulation de rapports de force, d'une intervention rationnelle et concertée dans ces rapports de force, soit pour les développer dans telle direction, soit pour les bloquer, ou pour les stabiliser, les utiliser. Le dispositif donc est toujours inscrit dans un jeu

*de pouvoir, mais toujours lié aussi à une ou a des bornes de savoir, qui en naissent, mais, tout autant, le conditionnent. C'est ça le dispositif : des stratégies de rapports de force supportant des types de savoir, et supportés par eux ».*⁸⁴

Si l'on considère l'Observatoire comme un dispositif en tant que tel, il faudrait l'entendre dans sa fonction stratégique. Pour la Sauvegarde, pour le Dispositif Prévention, pour le territoire. Et cette fonction n'est pas clairement énoncée. Le Comité de Pilotage de l'Observatoire suit les travaux, les valide, participe aux temps de restitution mais ne positionne pas (encore) l'Observatoire dans cette fonction stratégique. Cette dimension existe à l'échelle du Dispositif de Prévention. L'Observatoire permet au Dispositif Prévention d'investir de nouveau champ de compétences, de nouvelles possibilités de relation et de partenariat avec son environnement. Mais celle-ci se trouve aussi masquée par la stratégie du Dispositif Prévention à faire vivre l'Observatoire et à l'inclure dans un ensemble d'actions, de projets, de partenariats qui pourraient se faire sans l'Observatoire. L'espace accueil d'opportunités permet néanmoins de faciliter cette dimension stratégique et permet au Dispositif Prévention de se positionner dans le champ de l'expérimentation, de la recherche. Pour autant, la vocation départementale de l'Observatoire, qui ne peut être à ce jour que portée par son Comité de Pilotage est balbutiante. Si les enjeux de l'expérimentation, comme nous l'avons relevé, sont faibles, investir l'Observatoire comme un espace décloisonné intégrant des rapports de forces est un enjeu fort. *Faire venir à l'Observatoire et faire vivre l'Observatoire* ne recoupe pas les mêmes dimensions.

A ce titre, l'Observatoire n'est pas un dispositif au sens Foucauldien du terme.

En y adjoignant des adjectifs on peut cependant caractériser cet espace « autre » par des caractérisations de dispositif : dispositif modal, dispositif technique, dispositif spatial.

Un dispositif modal est ici à saisir comme une fonction sémantique de l'identité de l'Observatoire qui vise à *faire faire*⁸⁵. *Faire vivre* aux sujets l'expérience de l'Observatoire à partir d'un énoncé qui est censé guider la relation des sujets à l'Observatoire : l'expérience du développement du pouvoir d'agir.

Il s'agit alors de mesurer la relation des acteurs de l'Observatoire à cet énoncé, passer du *devoir faire* au *devoir être*. Le prédicat de « recherche-expérimentation en développement du pouvoir d'agir » formate une relation à l'Observatoire autour de cet énoncé. La mesure de la réalité de ce prédicat ne situe pas à l'endroit même d'un éventuel suivi d'une logique en développement du pouvoir d'agir, mais plutôt dans sa possibilité. Il s'agit avant de rechercher cette modalité, de tendre vers. L'Observatoire ne dispose pas, et ne repose pas sur un protocole spécifique, une *marche à suivre* du développement du pouvoir d'agir des individus. Mais il inscrit ses actions dans cette modalité. Il en vise la possible réalisation. Ce

⁸⁴ M. Foucault, Dits et écrits, volume III, 1976-1979, pp. 299-300, ed. Gallimard, 1994

⁸⁵ Voir : Greimas Algirdas Julien. Pour une théorie des modalités. In: *Langages*, 10^e année, n°43, 1976. Modalités : logique, linguistique, sémiotique, sous la direction de Ivan Darrault. pp. 90-107.

qui produit au nom de ce prédicat, un ensemble de modalités qui régissent les travaux de l'Observatoire : la recherche du croisement des savoirs en est un exemple. La constitution des Comités Techniques tente d'agréger savoirs théoriques et savoirs expérientiels. Cette volonté, cette intention éthique compose un dispositif modal qui ouvre la possibilité de ce croisement des savoirs. Il ne permet en rien cependant de savoir si celui-ci adviendra ou non. De la même manière les temps d'animation joués qui ont pour volonté de faire faire aux acteurs un pas de côté, d'expérimenter une autre approche des interactions dans le cadre d'une co-construction participative constituent une modalité du *faire à l'œuvre* de l'Observatoire. L'iconographie de l'Observatoire, sa dénomination, exprime cet énoncé, cette modalité d'entrée à l'Observatoire. Elle constitue alors tout à la fois un attendu (les acteurs viennent y trouver la matérialisation de cet énoncé) et elle configure les pratiques de l'Observatoire. Ce dispositif modal ne définit cependant pas par avance la vérification de ce prédicat. Il offre une possibilité de s'inscrire dans cette dimension. Faire faire, devoir faire, vouloir faire, pouvoir faire constitue le processus à l'œuvre. C'est notamment ce que relève les acteurs lorsqu'ils qualifient l'Observatoire comme un espace singulier qui à l'aune de l'expérience de ce dispositif modal permet de réinterroger cet énoncé (souhaitable, possible, impossible, attendu, etc.) et qualifient par la suite cette expérience comme singulière :

« Et puis l'apport de l'Observatoire c'est cadrant, ça objective mais sans cadrer ce qui s'y fait mais ce qu'on en fait »

(Cheffe de projet Agglomération, membre d'un Comité Technique)

Ainsi, dans l'imaginaire collectif des porteurs de projets, la question des bénéficiaires des actions est centrale. Par principe, cette question est entendue à l'endroit des jeunes. Les jeunes accompagnés comme devant être nécessairement partie intégrante des recherche-expérimentations. Or cela ne va pas de soi. Pour deux raisons. La première étant que si la finalité recherchée par les recherche-expérimentation est « l'actualisation des pratiques éducatives » ce sont davantage les acteurs de jeunesse, et leur relation à l'objet de leur pratique qui doit être mis au travail. Les jeunes qui seront les éventuels bénéficiaires de ces actions peuvent alors être convoqués pour leur expertise, leurs retours de l'expérience qu'ils feront de l'action finalisée, une fois celle-ci modélisée. La seconde raison tient à la nature même des objets travaillés par les recherche-expérimentation. Ceux-ci visent à pouvoir co-construire de nouvelles approches, de nouvelles manières de faire pour accompagner les jeunes. Celles-ci naissent de l'impossibilité des acteurs de jeunesse de travailler certaines questions avec les jeunes, ou d'accompagner certaines catégories de jeunes. Ces recherche-expérimentation nécessitent alors un amont centré sur les professionnels et la déconstruction de leur pratique avant de pouvoir y intégrer des jeunes. A ce titre l'intitulé de l'Observatoire comportant cette notion de « pratiques des jeunes » est un prédicat qui n'a pas fait fonction en pratique. Il a pu même dérouter les acteurs de jeunesse participant aux travaux qui pouvaient exprimer une attente trop forte à l'endroit de la participation des jeunes. Dans les faits, dans ce qu'il produit, l'Observatoire traite davantage de la question des pratiques éducatives, pas de la pratique des jeunes. C'est ce dispositif modal qu'il

conviendrait de mettre en exergue. Les jeunes participent aux travaux de l'Observatoire comme expert, conseiller des pratiques éducatives qu'ils reçoivent et que les acteurs de jeunesse expérimentent avec eux.

Ce dispositif modal peut-être matérialisé par un dispositif technique. Par dispositif technique on entend comprendre la dimension sociale d'un objet technique, c'est-à-dire ce que la construction, ce que l'agencement de cet objet organise comme mode de relation à travers lui. M. Akrich, en sociologie de l'innovation, définit l'« objet technique » ainsi : « *les objets techniques définissent dans leur configuration une certaine partition du monde physique et social, attribuent des rôles à certains types d'acteurs - humains et non-humains - en excluent d'autres, autorisent certains modes de relation entre ces différents acteurs etc. de telle sorte qu'ils participent pleinement de la construction d'une culture, au sens anthropologique du terme, en même temps qu'ils deviennent des médiateurs obligés dans toutes les relations que nous entretenons avec le « réel »* »⁸⁶.

L'Observatoire pourrait être pensé comme un dispositif technique autour de la notion de participation. Les dispositifs participatifs sont habituellement évoqués autour des espaces publics d'élaboration citoyenne des politiques publiques. On parle alors de forums citoyens, forums participatifs, conseil de quartier, etc. A l'Observatoire la notion de dispositif technique est portée par cet attendu de la participation d'acteurs concernés par la jeunesse en difficulté mobilisés autour d'un projet de recherche-expérimentation. Les recherche-expérimentation configurées avec des Comités Technique et des groupes opérationnels imposent cette notion de participation d'acteurs différenciés autour d'un objet commun : produire une nouvelle approche éducative. L'Observatoire pensé comme la mise en forme de relation d'un ensemble hétérogène : acteurs de jeunesse, décideurs politiques, chercheurs, jeunes bénéficiaires des actions. Cela renverrait alors à la question des usages de l'Observatoire. Les usages de l'Observatoire permis par ce dispositif technique de participation. Celui-ci reposant de manière très forte dans l'imaginaire des acteurs de l'Observatoire, dans la fabulation institutionnelle de sa genèse, sur l'approche en Développement du Pouvoir d'Agir. Or nous l'avons déjà exprimé, cette approche n'est pas mobilisée dans le faire de l'Observatoire. Si elle est évoquée, elle l'est davantage comme un horizon. Faire l'expérience des recherche-expérimentations de l'Observatoire, faire l'expérience de travaux participatifs pourraient renforcer le pouvoir d'agir des acteurs impliqués. C'est davantage alors une intention qu'un modèle à suivre. Il n'y a d'ailleurs pas de protocole, de fiche-technique, de notice des travaux réalisés à l'Observatoire. Alors que de tels outils existent. Ils sont d'ailleurs plébiscités chez les acteurs issus de l'Education Populaire qui demandent à ce que l'Observatoire « se muscle scientifiquement et méthodologiquement » autour de cette approche en DPA (Responsable Fédération de Centre-Sociaux, membre du CoPil). Le projet européen CAPEJ dans lequel s'investit l'Observatoire permettra vraisemblablement de proposer à terme un ensemble d'outils, de

⁸⁶ Madeleine Akrich, « Comment décrire les objets techniques ? », *Techniques & Culture*, 54-55 | 2010, 205-219.

méthodes et protocoles d'action qui pourront renforcer cette dimension de dispositif technique. Ce n'est pas le cas à ce jour. L'Observatoire comme dispositif ne produit pas des usages spécifiques. L'intention qui est cependant portée constitue une spatialité de l'Observatoire. Il est un espace où cette notion de participation configure les usages, mais il ne les produit pas.

L'Observatoire peut-il alors s'inscrire au sein d'un dispositif spatial ? La constitution de cette salle est en cours. L'agencement de la salle est pensé pour lui conférer une spatialité singulière au sein de la Sauvegarde.

« Parce qu'il doit être à la fois un espace où l'on a envie de se poser, donc accueillant. Et puis un peu comme quand on rentre dans un local d'éducs, qu'on voit des trucs qui ont déjà été fait. Pour qu'on se dise « Ah oui ils font ça aussi ? » Et puis qu'on voit qui est déjà passer par là, les assos qui ont un enjeu là-dedans... Qu'on puisse venir y boire un café aussi. Qu'on y visualise les productions... »

Educateur de Prévention, porteur d'un projet de recherche-expérimentation

Il s'agit de configurer ce lieu physique pour donner à voir, à travers une mise en scène de ce lieu, l'espace qu'il est censé représenter. C'est à dire un espace autre où il est attendu de s'y déplacer différemment, de s'y rencontrer différemment que dans les autres salles de la Sauvegarde. Nous y avons placé une table de rencontre au centre de la pièce orienté vers des murs blanc où il est possible de projeter les travaux en cours. Des paperboard, une baie vitrée sont utilisés régulièrement par les participants des temps de travaux qui sont invités, à l'aide de feutre à laisser une trace des travaux, à venir se déplacer dans l'espace, à l'investir à partir de ce qu'ils sont en train de co-produire. Les livrables de l'Observatoire y sont présentés agencés autour d'espace de lecture, mais aussi de repos. Cet investissement spatial de cette salle de l'Observatoire est tout récent. Force est de constater qu'il ne se fait qu'à tout petit pas. En effet cette salle de l'Observatoire est encore sous-utilisée, notamment par les éducateurs de Prévention qui malgré de nombreuses invitations n'osent pénétrer cette salle autrement que pour y rencontrer le coordinateur de l'Observatoire. Une exception est à noter : depuis six mois cette salle est utilisée un midi par semaine pour des ateliers de yoga et de relaxation à destination des professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse qui cherchait une salle suffisamment vaste pour y accueillir ces ateliers.

Le Directeur du Dispositif de Prévention souhaite investir davantage ce lieu, pour y faire se situer des pratiques spécifiques du Dispositif : en premier lieu les formations. Si les formations sont un temps offert aux salariés pour prendre le temps de se former, de pouvoir prendre du recul sur leurs pratiques, il souhaite que celles-ci ait lieu dans cet espace-là. Il est aussi prévu d'installer à l'Observatoire un ordinateur à disposition du Dispositif, suffisamment performant, pour contenir des logiciels de montage vidéo, de cartographie et d'enquête. Cela demandera néanmoins de pouvoir planifier son utilisation par différents types d'acteurs, et de penser aussi l'ouverture de ces locaux à des heures qui ne sont pas ceux de l'Observatoire jusqu'ici : notamment pour faciliter l'accueil de groupe de jeune qui

souhaiteraient utiliser ces ressources. Cette question de l'Observatoire comme un dispositif spatial est donc posée, elle l'est cependant insuffisamment à ce jour et devra faire l'objet d'une réflexion spécifique qui doit s'intégrer aussi à la réflexion de la disposition spatiale de l'intégralité de cet étage de la Sauvegarde, qui rappelons-le est davantage configuré comme un espace clos, non destiné à accueillir du public de manière spontanée.

L'Observatoire ne peut donc aujourd'hui être caractérisé comme un Dispositif. Il en comporte certaines caractéristiques mais il n'est pas configuré, ni perçu comme tel. Il ne remplit pas les conditions qui permettrait de le saisir comme un système qui rend concrets, efficaces mais discrets un pouvoir et des normes en les inscrivant matériellement en un lieu bien précis. C'est le faire à l'œuvre produit par les acteurs dans cette spatialité singulière, cet espace autre, qui confère à ce lieu une matérialité spécifique. L'Observatoire pourrait être ailleurs, dans un autre lieu. Cependant en nous appuyant sur ces notions de dispositifs, et plus précieusement de dispositif spatiaux nous pourrions envisager de mettre en scène, de faire exister par le lieu les intentions de productions participatives, ce *faire autrement*. Et exagéré ainsi sciemment cette idée de « bulle » au sein de la Sauvegarde en concevant le lieu comme tel, en se donnant les moyens de faire de ce lieu tout autre chose que ce que les autres lieux de la Sauvegarde symbolisent dans leur configuration.

Nous ne considérerons pas l'Observatoire, le lieu réel de l'Observatoire, c'est-à-dire la salle de l'Observatoire comme un objet possédant une agentivité propre. Par agentivité il faut entendre avec Latour : « *Toute chose qui vient modifier une situation donnée en y introduisant une différence devient un acteur* »⁸⁷. Car si la salle de l'Observatoire, et notamment les catégorisations d'espaces que nous avons proposé pour la décrire peut effectivement faire faire des choses aux acteurs qui investissent ces espaces, nous ne pouvons considérer la salle de l'Observatoire comme un objet donné comme tel. C'est même tout le contraire, ce lieu s'habille petit à petit de ce que les espaces qui sont investis par les acteurs lui font faire. C'est le faire à l'œuvre au sein de l'Observatoire qui lui confère une spatialité singulière, et c'est cette spatialité qui nous enjoint à configurer le lieu pour lui permettre d'accueillir ces espaces. Ici la matière, le lieu Observatoire, est en correspondance avec le faire à l'œuvre, avec l'artisanat qui s'y développe. Nous pourrions davantage penser l'objet Observatoire comme en cours de constitution, et qui ne sera jamais fini, mais toujours en devenir. C'est en cela que les travaux d'Ingold réfutent en partie cette notion d'agentivité des objets comme objet inertes : « *La matière est toujours déjà une historicité en cours*". (...) *Dans le monde phénoménal, chaque matériau est un devenir* »⁸⁸. Et c'est cette historicité d'un espace qui se construit au travers des faires qui y sont à l'œuvre que nous sommes précisément en train d'observer.

⁸⁷ Latour B., 2006, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte

⁸⁸ Ingold T., 2012, « *Towards an Ecology of Materials* », *Annual Review of Anthropology*, 41, p.433-435

2. NON-LIEUX

Nous avons proposé de qualifier l'Observatoire comme un espace « autre ». Nous avons pu montrer que, s'il pouvait disposer de quelques caractéristiques du dispositif, il n'en était pas un, quand bien même cela pourrait être souhaitable dans le discours de certains acteurs. Nous avons pu relever la dimension hétérotopique de l'Observatoire et singulièrement son principe hétérochronique. Dans cette partie, nous nous intéresserons particulièrement aux travaux de Michel De Certeau et de Jean Duvignaud sur l'atopie et les Non-Lieux tels qu'ils sont développés dans l'article d'André Gillet dans la revue Espace-Temps⁸⁹.

Nous avons souhaité définir l'Observatoire non par ce qu'il est, pris comme une question identitaire et stratégique de son devenir, mais par ce qu'il s'y fait. Nous avons alors tenté de définir cet espace à partir des pratiques à l'œuvre qui sont tout à la fois rendues possibles par cet espace, et qui le façonnent, lui donne une matérialité et une spatialité singulière.

En ce sens, en se référant à Michel de Certeau on peut poursuivre cette définition de l'Observatoire comme espace « autre » à partir des *faire* que nous avons décrit :

« [Michel de Certeau] n'oppose pas pour sa part les "lieux" aux "espaces" comme les "lieux" aux "non-lieux". L'espace, pour lui, est un "lieu pratiqué", "un croisement de mobiles" : ce sont les marcheurs qui transforment en espace la rue géométriquement définie comme lieu par l'urbanisme »⁹⁰.

L'Observatoire accueille les pratiques, les expérimentations d'un ensemble d'acteurs porteurs de stratégies d'actions, d'attentes et d'attendus hétérogènes. Il permet le croisement de ces différents « mobiles » au sein de ce même espace. Et parce qu'il le permet, cet espace devient matériellement ce lieu de rencontre. Quand bien même il a été auto-institué, ce n'est pas par décret que ce croisement se produit mais par pratique. Pratiquement, dans les *faire* à l'œuvre de l'Observatoire, cet espace « autre » devient le lieu de ces croisements.

Pour Michel de Certeau, les non-lieux sont caractérisés par les pratiques des nomades de la ville, qu'il appelle encore « les marcheurs innombrables ». Le « marcheur innombrable » est un usager de l'espace public « inventif et rusé ». Qui trouve en ces lieux la possibilité d'y faire, d'y déposer, d'y vivre ce qu'il n'est pas possible en d'autres lieux. Et nous retrouvons ici les discours qui caractérisent l'espace Observatoire par les acteurs de celui-ci : « bulle », espace qui « fait diminuer la pression », « possibilité de lâcher-prise », « espace facilitateur de rencontre ».

Cette intelligence rusée nommée *métis*, ou encore « art de faire », « intelligence pratique » est pour De Certeau pensée « comme le type de savoir le plus apte à suivre le nomade dans

⁸⁹ Dérives atopiques.", EspacesTemps.net, Travaux,08.05.2006

<https://www.espacestems.net/articles/derives-atopiques/>

⁹⁰ Marc Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992, p.102

ses errances et déambulations »⁹¹. Nous retrouvons ici la logique de l'artisan. Celle développée par Ingold. L'Observatoire comme objet n'est pas donné une fois pour toute. Il est le fruit des correspondances entre l'art de faire qui s'y développe et les finalités qui sont poursuivies. Que ce soit dans les travaux de recherche-expérimentations, des projets de partenariat, des Rencontres de l'Observatoire, etc. Ce sont les interactions entre ces « arts de faire » et l'objet Observatoire qui configure à la fois l'espace et qui modifie les pratiques de ces artisans, les acteurs : ontogénèse de l'objet Observatoire donc et ontogenèse des acteurs à travers l'expérience faite de l'Observatoire.

*« Ce qui les met ensemble [objet et artisan] ce ne sont pas des mouvements ou un développement, ou des séquences de perception et de réponse, mais des effets interactifs dans un réseau d'effets qui s'étend à tout le champ d'action »*⁹²

Le nomade ferait alors usage d'esprit tactique. Il déconstruit le lieu de ces habituels attributs pour le transformer en non-lieu, plus apte à permettre à celui-ci d'y saisir un ensemble d'opportunités nouvelles. C'est cette possibilité de saisir les opportunités que nous avons décrites dans l'Observatoire comme un *espace d'accueil*.

Gillet dans son texte précise que la tactique est « l'instrument du faible » : *« La mètis, que nous n'avions encore nommée que « ruse », se caractériserait bien de la manière suivante : « bons tours du "faible" dans l'ordre établi par le "fort", art de faire des coups dans le champ de l'autre, astuce de chasseurs, mobilités manœuvrières et polymorphes, trouvailles jubilatoires, poétiques et guerrières »* »⁹³.

Il y a là un puissant parallèle avec cet espace censé permettre le développement du pouvoir d'agir. Avec rappelons-le, la présence d'acteur délesté d'une forme de pression par cet « alibi » de la recherche et de l'expérimentation. Ni tout à fait la Sauvegarde, ni tout à fait autre chose, cet « espace autre » permet d'expérimenter aussi de nouvelles manières d'être en présence d'autres acteurs. Et de prendre le temps d'y faire advenir de nouvelles possibilités de relation, de nouvelles co-construction à partir de ce non-lieu *« du fait de son non-lieu, la tactique dépend du temps, vigilante à y "saisir au vol" des possibilités de profit »*⁹⁴. Nous l'avons explicité, l'Observatoire tire aussi sa substance, sa matérialité de sa plasticité, de sa possibilité de devenir, d'advenir au fil des opportunités. Le rôle du Directeur du Dispositif de Prévention étant déterminant ici, puisque c'est essentiellement lui qui saisit ce non-lieu pour y faire vivre des opportunités à saisir et qui ne trouverait pas leur place au sein du Dispositif Prévention, au sein de la Sauvegarde. Il investit alors l'Observatoire comme espace-frontière pour y accueillir ces opportunités à saisir « au vol ».

Approcher l'Observatoire comme un non-lieu, et d'en qualifier les acteurs comme des nomades qui viennent y trouver la possibilité d'une pratique singulière, c'est mettre en exergue la pratique et l'expérience du lieu. De ce lieu, de cet espace par rapport à d'autres,

⁹¹ André Gillet, *Dérives atopiques.*, EspacesTemps.net, Travaux, 08.05.2006

<https://www.espacestemp.net/articles/derives-atopiques/>

⁹² Ingold T., 2012, « Towards an Ecology of Materials », *Annual Review of Anthropology*, 41, p.436

⁹³ Michel de Certeau, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, [1980] 1990, p.65

⁹⁴ Ibid p.46

mais aussi en lien avec d'autres. Cette entrée par le non-lieu nous permet alors de mieux saisir l'Observatoire à partir de ce qu'il n'est pas, à partir de ce qu'il s'y fait. Et de pouvoir alors relever au sein des faire à l'œuvre ceux qui sont constitutifs de cet espace singulier. Les relever pour nous permettre, dans le développement de l'Observatoire, de préserver cette singularité, cette possibilité plastique de cet espace qui pourrait être gommées par des efforts de structuration, de construction de dispositifs.

Nous avons nommé dans ces pratiques permises par l'espace, celles relevant de sa dimension hétérochronique, celles permise par l'alibi de l'espace d'expérimentation, il faut nommer aussi celles permises par l'espace de rencontre, ces rencontres relevées comme « loyales ». Cet espace de rencontre, imbriqué dans l'espace frontière dedans/dehors de l'institution Sauvegarde, et qui permet, rend possible les rencontres de ces acteurs hétérogènes.

Les non-lieux, pour Duvignaud, ces lieux pensés dans les interstices des autres, qu'il nomme aussi « lieux partiels » permettent alors de relever aussi cette dimension pratique, et ici singulièrement ce besoin de rencontre rendu possible par ces espaces « autres » :

« L'on n'a jamais étudié les lieux partiels où s'exerce l'activité des hommes dans leur existence journalière, commune ou triviale — espaces de promenade, espaces de flirt, espaces érotiques, espaces de travail, lieux de convivialité ou d'affrontement, lieux sacrés, lieux de justice, et plus encore ces "niches écologiques" où les hommes, à l'intérieur des empires ou des grands ensembles humains des sociétés technologiques, cherchent une intensité de communication que ne permet plus l'immensité du domaine global »⁹⁵

Ainsi il ne s'agit pas de comprendre si l'Observatoire se situe ou non pleinement au sein de la Sauvegarde, au sein du Dispositif Prévention. L'Observatoire comme « espace autre », comme « non-lieu », porteur de dimensions hétérotopiques, déborde l'institué. Et c'est parce qu'il le déborde qu'il peut constituer ces différents espaces que nous avons décrit, qu'ils sont rendus possibles. Si l'Observatoire n'a pas été configuré ainsi dans sa genèse, il a été modelé par les pratiques qui s'y sont déroulées. En étant cet espace-autre au sein de cette institution particulière, il rend alors matériellement tangible l'effet de décalage qui sont aussi la marque de ses livrables.

C'est alors le « vivant » de l'Observatoire qui est constitutif de cet espace. Le « vivant » est à entendre dans son acception bergsonnienne⁹⁶, comme la vie sociale qui se développe à l'Observatoire au regard de ce qu'il s'y fait, son « élan vital ». Cette vie sociale de l'Observatoire est portée par la fabulation institutionnelle de l'Observatoire : le réel de l'Observatoire, ou pour le dire autrement, sa structuration, son identité, le lieu où il se situe. Dans cet « espace autre » que nous avons qualifié, cette fabulation institutionnelle est actualisé par l'élan vital de l'Observatoire, la *métis*, l'intelligence pratique, le « vécu en soi » des acteurs de l'Observatoire que nous avons relevé au travers des entretiens. C'est au

⁹⁵ Jean Duvignaud, *Lieux et non lieux*, Paris, Éditions Galilée, 1977, p135-136

⁹⁶ Henri Bergson, *L'évolution créatrice*, (1907), PUF 2007

croisement de ces deux dimensions que se constitue d'après Bergson, un mouvement créatif, la possibilité d'un changement, d'une innovation, d'une transformation. Intéressons-nous à cette fabulation institutionnelle de l'Observatoire.

3. FABULATION INSTITUTIONNELLE DE L'OBSERVATOIRE

Si l'on approche la structuration en devenir de l'Observatoire en mobilisant la sociologie vitaliste, c'est-à-dire en étant amené à considérer que le faire à l'œuvre de l'Observatoire est constitutif de celui-ci, il s'agirait alors de révéler la dimension intelligible de l'Observatoire. Pour le dire autrement, pouvoir mettre en lumière les écarts, qui existent entre la fabulation institutionnelle qui souhaite porter et développer l'Observatoire, à l'épreuve de l'actualisation des manières dont il est tout d'abord vécu, puis imaginé ou souhaité par ceux qui l'utilise, le traverse ou s'y intéresse (dans une dimension institutionnelle/partenaire).

Un premier mouvement a consisté à définir l'Observatoire à partir de ce qu'il n'est pas, ou pas totalement (un laboratoire permettant d'expérimenter de nouvelles pratiques, un incubateur de modélisation de pratiques éducatives, un observatoire stricto-sensu des phénomènes sociaux à l'œuvre dans l'accompagnement spécifique de telle ou telle catégorie de jeunes accompagnés), pour s'intéresser ensuite à ce qui échappe à l'entendement (comment cet Observatoire, comme « espace autre », produit des activités spécifiques, différenciés d'autres espaces portant aussi la dénomination « observatoire » et pouvant faire sens pour/dans son environnement).

En quoi cet Observatoire est-il un objet « nouveau » qui nous permette de penser sa structuration à partir de cette idée d'« Observatoire » ? Nous avons été amenés à penser l'Observatoire comme un « espace autre », agencé par différentes catégories d'espace dont chacune permet aux acteurs d'expérimenter autrement leurs pratiques. C'est alors cette expérimentation rendue possible par cet espace qui permet, en écho, « d'actualiser les pratiques éducatives ».

« Actualiser les pratiques éducatives », telle est alors la fabulation institutionnelle qui porte l'Observatoire. Cette « actualisation » est un effet non pas d'un dispositif constitué et délimité qui existerait à l'Observatoire, mais d'une possibilité d'expérimentation, de rencontre, de co-réflexion et de co-réflexion des acteurs autour de leur pratiques (et de leurs finalités) rendues possibles au sein de cet espace. Il existe cependant une sous dimension symbolique de l'Observatoire qui doit être ici interrogée : celle de la stratégie d'existence de l'Observatoire, c'est-à-dire sa capacité à être identifié comme un espace « autre », un espace d'expérimentation, inscrit dans un temps singulier, permettant d'actualiser les pratiques éducatives.

Qui porte alors cette fabulation institutionnelle de l'Observatoire ? Est-ce le directeur du Dispositif Prévention de la Sauvegarde ? Est-ce moi, en qualité de coordinateur, qui tente à

la fois de penser cet objet, mais aussi de le développer, et dans une certaine mesure de le « vendre » pour en assurer la pérennité, le déploiement ? Est-ce le corpus d'acteurs, partenaires institutionnels et acteurs de jeunesse, qui viennent porter ou utiliser l'Observatoire, et qui sont aussi porteurs de leurs propres fabulations institutionnelles à l'endroit de l'Observatoire ?

Dès lors, l'analyse de cette fabulation institutionnelle doit elle alors être internalisée ou externalisée ? Il me semble à ce stade que la fabulation institutionnelle est à penser du point de vue interne de l'organisation Sauvegarde. Nous l'avons vu dans le rappel de sa genèse, l'Observatoire n'a pas été attendu dans son environnement, ni même demandé. Il est un objet auto-institué qui se proposait de répondre à ce que la Sauvegarde, et encore plus précisément le dispositif Prévention, a identifié comme un manque (un espace de réflexion et de rencontre permettant de problématiser les difficultés rencontrées dans les pratiques éducatives). L'Observatoire a alors été conçu pour proposer une forme de réponse à un besoin que la Sauvegarde nomme aussi : actualiser les pratiques éducatives en vue de les rendre plus efficaces. Pour être exact, il semble même que cette question de la fabulation institutionnelle se situe précisément à l'endroit du Dispositif Prévention plus encore qu'à l'échelle de la Sauvegarde, qui dans les faits, est plus considérée comme un partenaire de l'Observatoire que comme porteur de celui-ci (l'Observatoire existe sur des fonds propre au Dispositif Prévention, le Directeur Général de l'association est invité au CoPil de l'Observatoire comme partenaire, etc.). Pour autant, l'Observatoire se situant au sein de la Sauvegarde, cette dimension n'est pas anodine, d'autant plus que si l'Observatoire déborde l'institué (Dispositif Prévention et Sauvegarde), il en constitue alors aussi un miroir, un écho de ce que ne peut porter l'institution sans investir cet espace-frontière. Il met alors en exergue, à la manière d'une loupe, voire d'un miroir déformant ce que l'institution ne peut permettre, notamment autour de cette dimension de « loyauté », d'espace ouvert » relevé dans les discours. Par ce que permet cet espace « autre », il indique aussi, il délimite ce qu'il n'est pas possible de réaliser ailleurs. En cela, le développement de l'Observatoire ne pourra se faire sans mesurer les conditions d'acceptabilité pour la Sauvegarde et ses partenaires institutionnels d'un tel espace-frontière.

En nous référant à BERGSON, nous pensons l'Observatoire comme un espace, qui « prend sa consistance au regard ce que l'on est amené à y faire », et nous avons ensuite catégorisés les différents espaces que ces *faire* déploient :

- Espace d'expérimentation : où les questionnements sont « ouverts » et où est donné la possibilité de tenter, d'essayer, d'innover, sans que soit par avance défini un livrable ou une forme de restitution de l'action
- Espace d'accueil : des professionnels, des jeunes, des partenaires, et espace convivial. Mais aussi d'accueil d'opportunités : l'Observatoire offre aujourd'hui au Dispositif Prévention, à la Sauvegarde, mais aussi à ses partenaires la possibilité de répondre à des appels à projet en consortium, à des possibilités de formation.

- Espace de co-réflexion et de co-construction : à partir de la logique du croisement des savoirs entre expertises scientifiques, professionnelles et expérientielles.
- Espace de co-formation : notamment à travers la logique annoncée dans l'icônegraphie de l'Observatoire (celle de l'approche en Développement du Pouvoir d'Agir, et à minima de la notion de participation) mais aussi et surtout dans la modélisation d'outils appropriables en tant que tel par les acteurs de jeunesse et visant la transformation de leur pratiques. C'est ici la question des livrables intelligibles pour les acteurs de jeunesse qui est proposé dans la démarche, mais aussi la visée d'ontogénèse des acteurs des recherche-expérimentation développée à travers la co-construction de ces outils.
- Espace ressource : qui permet à partir des expériences de l'Observatoire de disposer ensuite d'éléments pratiques, d'outils modélisés que l'on peut alors mettre à disposition des acteurs. Mais aussi espace de ressource, identifié comme tel, où l'on peut venir trouver du conseil technique, positionné comme une forme « d'expertise acquise » de l'Observatoire à travers ses travaux.
- Espace de rencontre : entre acteurs différenciés, qui ne se rencontrent pas ailleurs, ou pas selon les mêmes modalités qu'à l'Observatoire (comportement des acteurs différents du point de vue de leur interaction à travers cet espace « autre »).
- Espace temps : permis par les dimensions hétérochroniques de l'Observatoire.
- Espace-frontière : qui déborde l'institué tout en étant fortement rattaché, intégré à l'institution, permettant ainsi des correspondances entre le dedans et le dehors.

Ce sont les éléments du « possible de l'Observatoire ».

Au travers des entretiens et de leur analyse, nous les avons alors confronté, mis en écho, au vital de l'Observatoire. C'est ce faire à l'œuvre, cet « élan vital » qui permettra d'actualiser cette fabulation institutionnelle.

4. LE VITAL DE L'OBSERVATOIRE

Pour révéler cette fabulation institutionnelle, le vivant de l'Observatoire, il faut soumettre cette fabulation à l'épreuve de l'actualisation différentielle de la perception et de la pratique des acteurs, utilisateurs, promoteurs et partenaires de l'Observatoire : le vital de l'Observatoire.

Nous avons déterminé les *contingences latentes* de l'Observatoire, celles qui sont inhérentes à sa fabulation institutionnelle et qui peuvent être *potentiellement* efficaces. C'est-à-dire qui peuvent éventuellement se révéler : des possibles. Nous avons alors fait travailler ces contingences latentes aux contingences actualisantes ⁹⁷ de l'Observatoire, c'est-à-dire celles

⁹⁷ La construction de ces éléments contingents s'appuie sur les travaux de Roland Raymond, Maître de conférences HDR en sociologie et responsable du Master SSAMEE de l'Université de Savoie. Ces éléments contingents sont notamment identifiés dans un rapport final destinés au Ministère de l'écologie, du

qui sont mesurées, ressenties au cours de l'expérimentation par les acteurs de cet « espace autre ». Il s'agit ensuite de mesurer les écarts, de déterminer si le faire à l'œuvre vérifie cette fabulation institutionnelle, dans quelles dimensions, ou s'il nous amène à devoir repenser, réécrire cette fabulation institutionnelle.

Nous proposons cette grille d'analyse :

Qualification d'un « espace autre » <i>fabulation institutionnelle</i>				
Catégorisations de l'espace Observatoire (d'expérimentation, d'accueil, de co-réflexion et de co-construction, de co-formation, ressource, temps, frontière)				
<i>Contingences latentes</i>	<i>Spatiales :</i> identification du lieu comme spécifique. Locaux et contraintes	<i>Organisationnelles :</i> modèle économique de l'Observatoire, mise à disposition d'outils d'accompagnement techniques et méthodologiques, gouvernance de l'Observatoire	<i>Professionnelles :</i> rôles et identités des professionnels, attendus et résultats en fonction des cultures professionnelles	<i>Temporelles:</i> Temps propres de l'Observatoire, des recherche-expérimentation. Déroulé et retro-planning
	Faire à l'œuvre, pratiques singulières et différenciées <i>Elan vital</i>			
Investir un espace d'hétérochronies, gouvernance spécifique, possibilité d'expérimentation sans finalité prédéfinie, ontogénèse des acteurs				
<i>Contingences actualisantes</i>	<i>Topologiques :</i> évoluer dans/investir un espace « autre », qui déborderait l'institué Sauvegarde, ou Dispositif Prévention	<i>Procédurales:</i> disponibilité laissée par les institutions à l'investissement des acteurs. Volonté de transformer sa pratique, difficulté à imaginer le changement (résistance)	<i>Symboliques :</i> possibilité d'expérimenter une posture décalée de sa posture professionnelle habituelle	<i>Logochroniques :</i> notion de durée accordée à la réflexion, à l'expérimentation, hétérochronie

4.1 Contingences spatiales et topologiques

Nous avons, dans le cadre des entretiens, amené les acteurs interrogés à pouvoir expliciter la manière dont il situait l'Observatoire dans son environnement. Nous leurs avons proposé ces catégorisations d'espace construites par nos soins pour comprendre, avec eux, si celles-ci faisaient sens. Et ce qu'il pouvait se produire, ce qui avait été rendu possible par chacune de ces catégorisations. Il y a une ambivalence dans le discours des acteurs à l'endroit de la spatialité et de la topologie de l'Observatoire. Les acteurs n'identifient pas d'emblée une spatialité singulière de l'Observatoire. Ils rattachent celui-ci très explicitement à la Sauvegarde, plus encore qu'au Dispositif Prévention.

« A quoi l'Observatoire il se raccroche ? C'est-à-dire que je pense que pour la plupart des acteurs extérieurs à la Sauvegarde ça reste quand même un outil porté par la Sauvegarde. Pour moi aussi. Et pour le coup, on est bien dans les locaux de la Sauvegarde, tu es un personnel de la Sauvegarde, il y a le logo de la Sauvegarde... y a pas photo »

(Conseiller Jeunesse DDSCPP, Membre du Comité de Pilotage)

« Tu vois dans Impulsion/Faire Société il y avait une représentante de la MLJ, une de la PJJ et X représentants de la Sauvegarde. C'est un des trucs qu'ils ont dit à la fin. C'est qu'en gros ils étaient quand même à la Sauvegarde, tous se passait à la Sauvegarde géographiquement, il y avait une majorité de partenaire de la Sauvegarde. En gros les problématiques de la Sauvegarde, les problématiques d'organisation interne, de local, de tension interne, rejaillissaient... »

(Sociologue, chercheur associé d'une recherche-expérimentation)

L'Observatoire est pour les acteurs un outil, un dispositif de la Sauvegarde. Il serait même tributaire des logiques internes de l'association qui pourrait, par endroits, parasiter le bon déroulé des recherche-expérimentation.

Pourtant, lorsque l'on dépasse le discours pour entrer dans la pratique, pour exprimer le faire, le discours des acteurs permet d'asseoir cette topologie singulière de cet espace, qui nous l'avons vu est constitutive de cet espace « autre ». Les pratiques des acteurs semblent accréditer cette assertion, et il est matériellement possible d'actualiser cette fabulation. Les acteurs expriment un vécu permis par cet espace qui le distingue, topologiquement, très fortement de la Sauvegarde tout y étant rattaché, nous retrouvons cette notion d'espace frontière.

« ... pour moi ça reste quelque chose qui est raccroché à la Sauvegarde, mais c'est quelque chose de particulier dans la Sauvegarde. Pour moi c'est assez clair, parce que c'est un... d'abord c'est un lieu ouvert, je pense pas qu'il y ait beaucoup d'endroit dans le fonctionnement de la Sauvegarde où... je parle pas des instances directionnelles mais où... les autres arrivent comme ça et puis ils disent ce qu'ils ont envie de dire [...] Mais pour le coup quand même c'est un peu une bulle... une bulle au sein de votre institution »

(Conseiller Jeunesse DDSCPP, Membre du Comité de Pilotage)

La possibilité singulière d'expérimentation, la non-définition par avance des livrables, la notion de durée spécifique, cette dimension hétérochronique, le distingue de l'institué en font un espace spécifique porteurs de pratiques singulières. Ces pratiques singulières ne sont d'ailleurs pas d'emblée dicibles et intelligibles. Elles peuvent paraître, pour les acteurs, exorbitées.

« ça sort des sentiers battus... c'est pourquoi je parle d'OVNI, ça sort de ce qui se fait dans le paysage y compris dans les démarches projets »

(Cheffe de projet Agglomération, membre d'un Comité Technique)

Ce n'est qu'en mettant en correspondance ces pratiques singulières avec la notion d'espace qu'elles prennent sens. Et qu'elles peuvent alors, en écho, nous permettre d'actualiser cette

notion d'Observatoire comme un espace « autre », qui déborde l'institué qui le porte. Nous précisons ici *qui le déborde mais ne s'en sépare pas*. L'Observatoire peut produire ce décalage précisément parce qu'il est au sein de la Sauvegarde. Cette actualisation des pratiques éducatives souhaitée ne peut s'opérer que par cette mise en miroir et en corrélation du dedans et du dehors, de l'institué et de ce que la pratique d'expérimentation vient déborder, et transformer. Ainsi de façon topologique, dans son rapport à l'environnement, l'Observatoire semble alors disposer d'une spatialité singulière qui n'est pas d'emblée tangible. Son iconographie, si elle *marque* la facture des livrables, et *marque* le lieu peut donner à penser, à imaginer que l'on se situe dans un espace singulier

« le fait qu'il y ait l'iconographie spécifique par exemple ça donne symboliquement et peut-être inconsciemment aux uns et autres l'idée qu'on est dans un lieu qui n'est pas que la Sauvegarde »
(Conseiller Jeunesse DDSCPP, Membre du Comité de Pilotage)

Mais nous noterons que c'est davantage l'expérience du lieu, en rapport avec les autres lieux avec lesquels il est connecté, qu'il lui confère une spatialité singulière.

Ceci étant dit, l'Observatoire gagnerait aussi à être perçu d'emblée, par une iconographie plus développée au sein même du lieu Sauvegarde. Son existence pourrait être matérialisée aussi par son apparition sur les murs du bâtiment, ainsi que sur le site internet institutionnel de la Sauvegarde, afin d'en signaler sa présence, son existence.

4.2 Contingences organisationnelles et procédurales

L'une des fabulations institutionnelles de l'Observatoire repose sur l'idée d'une gouvernance qui lui serait propre : son Comité de Pilotage. En découlerait l'idée d'une structure dans la structure qui pourrait être exempt des aléas de l'institution et du dispositif auquel il se rattache. Dans sa genèse, il était même mentionné que se constituerait un « comité scientifique » de l'Observatoire apte à suivre et valider les processus de recherche-expérimentation à l'œuvre.

Aujourd'hui à l'épreuve des faits, le Comité de Pilotage de l'Observatoire ne constitue pas une gouvernance spécifique de celui-ci. Il est davantage un comité de suivi des travaux, d'énonciation d'intérêts pour le lieu, pour l'espace. Il constitue néanmoins un réseau d'acteurs intéressés par cette aventure collective et pourrait être demain mobilisé pour constituer cette « assemblée instituante » qui pourrait faire vivre l'Observatoire. Pour autant, son énonciation dans les discours émis par l'Observatoire semble faire fonction auprès des acteurs des recherche-expérimentation

« Tu vois quand même dans les rapports que j'ai avec le Comité de Pilotage, moi j'avais l'impression que c'était un Comité de Pilotage adhoc qui n'était pas à l'intérieur de la Sauvegarde. Donc que l'Observatoire existait en lui-même. »

(Sociologue, chercheur associé à une recherche-expérimentation)

Cette fonction symbolique du Comité de Pilotage semblant même, pour cet acteur, conférer à l'Observatoire un positionnement hors de l'institution

« Moi j'ai l'impression que l'Observatoire existe en lui-même. Et pourrait tout à fait avoir ses locaux dans Chambéry avec mise à dispo d'un salarié. Et dont les interlocuteurs sont un groupe de personne dont la Sauvegarde mais pas que. Et un rapport avec la Sauvegarde mais de prestations. »

Nous l'avons vu ce n'est pas le cas. C'est un régime de facticité qui ne prend pas de consistance matérielle. Il en va de même du modèle économique de l'Observatoire qui jusqu'ici était tout entièrement dépendant, imbriqué, dans le modèle économique du Dispositif Prévention. Aujourd'hui, l'attribution d'un financement européen pour un projet piloté par l'Observatoire permet, pour 27 mois, d'attribuer une dotation spécifique à l'Observatoire. Les opportunités saisies (formations, projets partenariaux) intègrent aussi cette question. Mais les financeurs du Dispositif Prévention ne reconnaissent pas à l'Observatoire la possibilité d'une légitimité passant par une dotation financière spécifique. Ce qui conduit l'Observatoire à se doter d'un poste de coordinateur hybride. Tout à la fois coordinateur, conseiller technique, formateur, référent de projet. Il cumule, par défaut, un ensemble de postures professionnelles rassemblées sous la seule dénomination de « coordinateur ». Ce qui constitue une fragilité pour le devenir de l'Observatoire, d'un point de vue de ressources humaines (quid de son éventuel départ ?) et d'un point de vue organisationnel, puisque sont assemblées à travers lui la quasi-intégralité des possibilités pratiques de l'Observatoire. Cette fragilité sera à mettre au travail, d'une part auprès de la Direction du Dispositif de prévention afin de clarifier les fonctions et les rôles du coordinateur (pour l'Observatoire, et au sein du Dispositif de Prévention), mais aussi auprès du Comité de Pilotage si celui-ci venait à prendre sa fonction de gouvernance spécifique.

Pour autant ces contingences latentes que nous venons d'exposer, et dont nous percevons les limites, semblent produire une forme d'actualisation dans les procédures à l'œuvre à l'Observatoire. Quand bien même celle-ci reposerait davantage sur de l'énonciation. L'Observatoire, et ici le coordinateur, a produit un ensemble de documents précisant les protocoles pour engager une recherche-expérimentation, pour constituer un document de cadrage de celle-ci. Nous l'avons aussi montré par le faire à l'œuvre de l'Observatoire, un ensemble de méthodes d'animation des temps de travaux est systématisé, modélisé pour tenter de produire des espaces de co-réflexion, de co-construction. Celles-ci bien qu'insuffisamment étayées, mesurées, et qui demande, pour reprendre un terme d'un des membres du Comité de Pilotage, à « se muscler », semblent néanmoins produire un effet sur les acteurs. Dans le vécu, dans l'expérience expérimentée de leur participation aux faire de l'Observatoire.

« En fait c'est comme si il y a avait un filet qui était l'Observatoire et ça permet aux gens d'expérimenter, parce que ça rassure et ça cadre » « il y a une approche atypique, de lâcher-prise, de diminution des tensions, de possibilités de réorienter... » (Cheffe de projet agglomération)

Cette possibilité de se laisser porter, d'expérimenter, de s'engager dans un processus dont le livrable n'est pas défini par avance semble actualiser cette idée d'idée d'organisation spécifique d'un lieu porteur d'une méthodologie qui lui serait propre. Elle est cependant à affiner, pour permettre de donner à voir aux personnes n'ayant pas fait l'expérience de l'Observatoire, ne l'ayant pas vécu, ce que cet espace offre comme possibilité. C'est aussi vraisemblablement l'un des enjeux à venir de l'Observatoire. Le projet européen CAPEJ pourra en offrir le contenu, mais c'est la possibilité d'une structuration spécifique qui lui en offrira le contenant.

4.3 Contingences professionnelles et symboliques

« Actualiser les pratiques éducatives et professionnaliser la capacité d'observation et de communication des problématiques des jeunes dans leurs contexte ». C'est ici le premier objectif affiché sur les kakemono présentant l'Observatoire. Il est attendu, que ce soit mis à la disposition des acteurs, des méthodes, des outils pour « accroître la capacité des jeunes et des acteurs impliqués à problématiser et résoudre les difficultés rencontrées ». C'est le second objectif affiché de l'Observatoire. Cet objectif doit être déployé au travers des recherche-expérimentation et de cette notion du « croisement des savoirs ». C'est dans le faire de l'Observatoire ce qui matérialise l'espace de co-réflexion et de co-construction.

« C'est-à-dire qu'il n'y a pas d'un côté ceux qui pensent et ceux qui agissent de l'autre. On a plus de certitudes. Ça revêt cette forme comme caractéristique de l'époque qu'on vit, des besoins de l'époque. Comme de dire on a pas de certitudes, il faut que l'on se rassemble, il faut qu'on réfléchisse ensemble et qu'on mette en place, et c'est là que moi ça m'intéresse... qu'on mette des outils de recherche mais qui prennent pas leur source de chercheurs professionnels mais d'acteurs. C'est aussi un moyen pour faire bouger les acteurs. »

(Sociologue, cherche associé à une recherche-expérimentation)

Dans cette perspective, ce qui est mis au travail c'est la possibilité promu par cet espace « autre » de venir y déconstruire, de manière participative, une situation problème, un *comment faire pour* ? Cela passe moins par la définition d'un protocole à suivre ou d'outils qui favoriseraient la compréhension mutuelle des acteurs en présence, mais par la possibilité laissé aux Comités Techniques de repenser le cadre de l'action. De faire l'expérience de cette notion de croisement des savoirs, en amont même de la constitution d'un protocole de recherche ou d'un projet d'expérimentation.

« On n'est pas seulement dans un espace où on partage des réponses mais où on doit partager au point de départ la question pour trouver ensemble des formes de réponses »

(Représentant de l'Etat, membre d'un Comité Technique)

Cette invitation à partager dans cet espace, favorisé par celui-ci, la consistance même de la situation problème est, pour les acteurs, une spécificité de ce lieu dans son environnement. C'est, en substance, ce qui *fait venir* à l'Observatoire.

« Peut-être qu'il y a le dessous une volonté d'accompagner un changement des mentalités, des cultures en disant... peut-être que les acteurs institutionnels n'en sont plus aujourd'hui à affirmer des grandes vérités, mais peut-être qu'ils admettent que il y a certaines actions il faut les rechercher différemment. Et que la connaissance c'est à construire... et en impliquant tout le monde ! »
(Sociologue, cherche associé à une recherche-expérimentation)

C'est cette contingence latente, le croisement des cultures professionnelles, dans un espace « ouvert », « loyal » qui assoie cette possibilité en devenir d'actualisation des pratiques éducatives. Les acteurs impliqués sont *prêt* à réaliser celle-ci au nom de cette idée.

Cette possibilité d'actualisation des pratiques éducatives s'actualise à travers les dimensions symboliques « du lâcher prise », de « pression faible », mais plus encore de droit à l'expérimentation permis par l'espace expérimentation. C'est alors l'expérimentation faite par les acteurs de pouvoir s'inscrire dans la durée dans ce processus sans livrable par avance définit qui actualise, de façon ontophanique, cette actualisation des pratiques éducatives. L'expérience de l'espace Observatoire nous révélant, par l'expérimentation, cette possibilité du croisement des savoirs, et in fine, de l'actualisation des pratiques éducatives.

Les acteurs nomment alors de manière très explicite cette possibilité de se départir, d'un rôle, d'une fonction qu'il leurs semblent devoir tenir habituellement. Ils on fait l'expérience au sein de cet espace d'une posture professionnelle décalée :

« C'est-à-dire que moi quand je viens ici, j'y arrive peut-être pas, mais j'essaie de déposer une logique de verticalité « moi je suis Etat toi t'es pas Etat »
(Membre d'un Comité Technique, Conseiller Jeunesse DDSCPP)

« Dans certains groupe on perd un peu le sens du projet, et c'est l'institution qu'on met devant, en se disant il faut que je parle en tant que, mais ici on m'a dis que cette casquette là elle avait moins de sens. Et du coup je me permet de réfléchir, et de dire, et d'être écouté »
(Cheffe de Projet Agglomération, membre d'un Comité Technique)

C'est alors cette possibilité symbolique de changer de posture professionnelle, par l'expérimentation des travaux et des espaces de l'Observatoire qui permet de tenter, d'essayer, de vivre l'aventure collective qui permettra ensuite l'actualisation des pratiques éducatives.

« Il y a ce truc de l'Observatoire qui permet de tenter une approche décalée, même avec des partenaires hyper institutionnels comme l'agglomération et la préfecture »
(Clown-circassienne, Membre d'un groupe projet)

C'est donc la *manière de faire* expérimentée au sein de l'Observatoire, à travers les temps animés, les jeux, les outils de co-construction qui permettent d'actualiser cette possibilité de transformer sa pratique, de produire du changement. Ici encore le projet européen CAPEJ, et la mallette pédagogique, la boîte à outils que nous souhaitons développer, nous permettra de disposer d'un éventail d'outils pratiques, opérationnels pour permettre aux acteurs d'expérimenter ce changement de posture.

4.4 Contingences temporelles et logochroniques

Le temps de l'Observatoire est un temps différencié de celui de l'institution qui le porte, ou des institutions partenaires qui pratiquent l'Observatoire. Celui-ci est d'emblée saisi par les acteurs comme une nécessité, une possibilité offerte de prendre le temps d'un raisonnement, d'un questionnement partagé, de la mise en œuvre d'une expérience.

Le temps de l'Observatoire c'est évidemment le temps dédié des recherche-expérimentation. Dans les textes de l'Observatoire, il est précisé qu'elles doivent se dérouler sur une année, dans les faits la plupart d'entre elles sont reconduites et se déroulent sur deux années d'exercice. On parle alors de « temps laissé à l'expérimentation », « d'anachronisme » par rapport aux urgences de la vie institutionnelle. Ce choix du mot « anachronisme » employé par un acteur institutionnel est d'ailleurs intéressant, puisque la notion d'anachronisme renvoie à un temps révolu, en retard sur son temps. Ici, il est utilisé dans une visée positive, comme pour préciser que l'accélération du temps que produisent et subissent les institutions ne permettent plus de produire du sens, mais seulement de présenter des solutions à des problèmes mal posés.

« Parce que c'est complètement anachronique de l'injonction institutionnelle que ce soit celle de l'Etat ou des collectivités ou vous avez trois mois pour régler le problème.[...] c'est la spécificité aussi de l'Observatoire, où on se donne le temps, vous êtes sur une temporalité de deux ans généralement, parfois un peu plus, heu... on se donne le temps de travailler, de réfléchir, et de se défaire un peu encore une fois, de ses formes d'urgences qui parfois voire souvent n'en sont pas. »

(Membre d'un Comité Technique, Conseiller Jeunesse DDSCPP)

Les acteurs passent cependant peu de temps à l'Observatoire. Quantitativement ils dédient peu de temps à l'élaboration des travaux. C'est alors moins le temps que la durée, comme donnée qualitative, comme perception du temps qui passe, qui actualise cette catégorisation d'espace-temps.

C'est l'expérience de cette durée singulière, de cette perception du temps différencié qui s'écoule à l'Observatoire, qui donne aux acteurs la perception d'un espace-temps, des espaces-temps, qui donne une spatialité singulière à l'Observatoire.

Ce temps spécifique de l'Observatoire inscrit au sein même du Dispositif Prévention, au sein de la Sauvegarde, au sein du paysage institutionnel et partenarial du travail social et de l'éducation populaire, est, nous l'avons montré, la dimension hétérochronique de cet « espace-autre ».

Ce qui n'implique pas que l'Observatoire échappe au temps institutionnel. Son existence même, son temps de vie, étant tributaire des opportunités de financement de cet objet. Cependant, la pérennité d'un financement ne garantirait en rien la possibilité de cet espace-temps différencié. C'est bien la possibilité laissée à l'expérimentation qui permet de percevoir une durée spécifique du temps de l'Observatoire. Un financement pérenne pourrait être subordonné à des attendus de livrables, de productions spécifiques planifiées dans le temps. Ce qui ne permettrait alors plus, ou moins, de pouvoir appréhender l'Observatoire dans sa dimension hétérochronique. Qui elle, est tout à la fois porteuse de sens pour les acteurs, mais aussi constitutive d'une spatialité singulière de l'Observatoire.

5. PERSPECTIVES

Il s'agit ici, de proposer un ensemble de piste qui permet d'actualiser notre définition de l'Observatoire et de poser les jalons de son développement. Des choix seront à opérer, certains visant à reformuler la fabulation de l'Observatoire pour qu'elle se conforme à l'actualisation des pratiques de l'Observatoire que nous avons relevé, certains pour mieux valoriser la rencontre opérée entre fabulation et actualisation.

Les travaux d'actualisation des pratiques éducatives développées au sein de l'Observatoire s'appuient, dans le discours, sur la mise en œuvre de recherche-action. Cet intitulé vient renforcer les intentions originelles de l'Observatoire lors de sa création. Il s'agissait de « verser dans l'action ». Or, et nous l'avons vu, ce n'est pas ce « passage à l'action » qui permet l'actualisation des pratiques éducatives, mais la possibilité laissée par cet espace de faire l'expérimentation d'une pratique singulière rendue possible par l'Observatoire. C'est l'expérience de cet espace par les acteurs, qui leur permet de co-élaborer une expérimentation de nouvelles pratiques qui, in fine, produisent des possibilités d'actions éducatives nouvelles. C'est alors la notion d'expérimentation qu'il s'agirait de valoriser pour mieux rendre compte de ce qu'il se fait à l'Observatoire. Nous proposons donc de définir ces processus de recherche comme des recherches-expérimentations. L'intérêt connexe de cette appellation se situe aussi à l'endroit de l'évaluation de celles-ci. C'est alors moins la qualité du livrable qui serait évaluée que l'expérience des acteurs à produire celui-ci au sein du processus de recherche-expérimentation. En effet, si l'objectif de l'Observatoire est l'actualisation des pratiques éducatives, c'est l'ontogénèse des acteurs permise par l'espace « autre » de l'Observatoire qui devrait être valorisée. Le livrable, l'outil produit n'étant alors qu'un effet attendu de cette expérience collective.

Il conviendrait alors de se doter d'outils de suivis, mais aussi de mise en lumière de ce que vivent les acteurs de l'Observatoire, de ce qu'ils y font. Ce qui permettrait d'amoindrir cet effet de nébuleuse. Nous pourrions alors communiquer, pour faire voir et non pour rendre compte, de ce que cet « espace autre » permet. Des chroniques régulières, des entretiens (audio, vidéo) nous permettrait de rendre vivant cette qualité première de l'Observatoire qui lui donne une identité singulière. Les « Rencontres de l'Observatoire » permettent en partie de réaliser cet objectif de rendre visible ce qui n'est l'est pas dans la constitution des livrables papiers de l'Observatoire. Nous pourrions développer davantage cet aspect en systématisant, en modélisant, dans le protocole des recherche-expérimentation ces temps de recueil du vécu des acteurs de l'Observatoire. Nous pourrions aussi construire les outils d'enquête qui nous permettraient de mesurer les effets sur les acteurs, sur leurs perceptions, non pas de ce qu'ils ont produit, mais de ce que l'expérience est venue modifier, transformer, ou actualiser dans leurs pratiques éducatives.

Les méthodes et outils utilisés, déployés et construits par l'Observatoire doivent faire l'objet d'une mise en lumière spécifique. Si le projet européen CAPEJ nous permettra, à terme, de disposer d'une « mallette pédagogique », le protocole de recherche-expérimentation doit être affiné. Il ne s'agit pas de définir celui-ci, mais d'explicitier ce qu'il vise à produire, ce que chacune des phases de celui-ci souhaite mobiliser comme « possibilité de changement de posture » chez les acteurs qui participent aux travaux de l'Observatoire. L'objectif étant alors de pouvoir mettre en lumière les coutures de ces recherche-expérimentation, afin que les acteurs de celles-ci puissent repérer non pas ce qu'il s'y fait, mais ce qui permet que cela se produise. Ou plutôt qu'ils puissent visualiser ce qu'il s'y fait, de quelle manière cela se produit, et qu'ils puissent aussi évaluer le processus et les outils proposés. Cette dimension de l'évaluation de l'Observatoire n'a jusqu'ici pas été pensée, construite. A l'origine, l'idée de constituer un Comité Scientifique devait permettre cela. Que ce comité scientifique se constitue ou non, nous pourrions dès à présent construire les outils d'évaluation de l'Observatoire, évaluation réalisée par les acteurs eux-mêmes, à partir de leur pratiques de l'Observatoire et de ces différents espaces.

A l'issue de ce travail de recherche, il ne nous apparaît plus opportun d'imaginer l'Observatoire comme pouvant être une structure à part entière qui se situerait en dehors de l'institution Sauvegarde. C'est en effet parce que l'Observatoire est un espace « autre » au sein de l'institution, qu'il est possible d'y faire venir des acteurs institutionnels, mais aussi de permettre de travailler sur (et non dans) l'institution qui porte cet Observatoire. Cette notion d'espace-frontière, qui déborde l'institué permet ce décalage, cette prise de recul sur les pratiques. C'est parce que l'Observatoire fait partie de l'institution, mais qu'il comporte des dimensions hétérotopiques qui interpellent cette même institution et les pratiques qu'elle développe, qu'en écho cette possibilité d'« actualiser les pratiques éducatives » intervient. Ceci se produit de l'intérieur vers l'extérieur. L'extérieur venant nourrir la co-réflexion, la co-compréhension des situations problèmes exposées. C'est aussi ce travail en

miroir, cette intention de mise au travail de l'institution elle-même, qui matérialise un espace « ouvert », « loyal », sans que celui-ci soit considéré comme un espace-tiers. Cependant, la question de la gouvernance de l'Observatoire reste posée. Le Comité de Pilotage de l'Observatoire est davantage un Comité de Suivi, un espace de ressource, voire d'accueil d'opportunités nouvelles. Un travail d'élaboration du rôle et des missions de ce Comité de Pilotage doit être abordé. Est-il nécessaire que l'Observatoire se dote d'une gouvernance qui lui soit propre ? Si tel était le cas, quelles seraient les conditions d'acceptabilités pour l'institution Sauvegarde, et le Dispositif de Prévention en particulier, de se départir de son pouvoir institutionnel sur cet espace ? L'un des possibilités connexes, serait de déplier cette notion d' « assemblée instituante » développé dans ce mémoire de recherche. Il s'agirait de pouvoir positionner le Comité de Pilotage non pas en fonction d'une gouvernance spécifique, mais en promoteur d'une intention éthique partagée (l'actualisation des pratiques éducatives en est une, mais la possibilité de rétro-action sur l'élaboration des politiques publiques pourrait en être une autre) et qu'il soit en capacité d'évaluer ce que produit l'Observatoire en terme de transformation, ou de possibilité de transformation sur le territoire. La question de l'évaluation étant à nouveau soulevée. Nous pourrions aussi valoriser et matérialiser ce Comité de Pilotage comme une instance de l'Observatoire. Notamment en l'intégrant de manière explicite dans un organigramme de l'Observatoire, et de proposer à chacun de ces membres d'avoir une fonction spécifique (de suivi, d'évaluation, de promotion, de communication, de médiation, etc.) et opérationnelle dans l'Observatoire. Permettre ainsi que ses membres soient partie prenante de cette aventure collective.

Nous devons aussi préciser qu'elle est la place et la fonction de l'Observatoire au sein du Dispositif Prévention. Et par extension, qu'elle est la place et la fonction du coordinateur de l'Observatoire au sein du Dispositif de Prévention.

Nous avons montré que l'Observatoire intégrait un espace d'accueil d'opportunités, notamment pour le Dispositif Prévention. Cet espace d'accueil d'opportunités est dépendant de la possibilité matérielle à pouvoir y répondre. Or, la précarité financière de l'Observatoire nous conduit à démultiplier les portages d'actions, les propositions de formation, les démarches de Conseil Technique. A ce jour, un seul et unique salarié est intégré à l'Observatoire. Il n'est pas possible matériellement de pouvoir continuer à offrir, à mettre à disposition cet espace d'accueil d'opportunités en l'état. Ce qui à terme pourrait mettre en péril cette dimension d' « espace autre » au sein du dispositif Prévention, et transformer celui-ci en un prestataire du Dispositif au sein duquel il se situe. Le Directeur du Dispositif souhaite intégrer le coordinateur de l'Observatoire au sein de l'équipe de Direction du Dispositif. Comment préserver alors, comment énoncer, la possibilité de considérer l'Observatoire comme un « espace ressource », y compris pour les salariés du Dispositif Prévention si celui-ci est associé aux pratiques managériales de cette équipe. Vraisemblablement cela ne souhaite pas souhaitable et serait contre-productif de ce que souhaite développer cette direction avec et par l'Observatoire. Il est néanmoins

envisageable de préciser une dimension de conseil de l'Observatoire au sein du Dispositif Prévention.

En relief de cette question, se trouve celle du poste de coordinateur de l'Observatoire. Tout à la fois animateur de cet espace, promoteur de celui-ci, conseiller technique de certaines recherche-expérimentation, en charge de la coordination du projet CAPEJ, producteur d'ingénierie de formation, ce poste a une dimension hybride. Si cela a permis jusqu'ici une certaine plasticité de possibilités de réponses face aux opportunités saisies, aux demandes formulées par le Dispositif et ses partenaires, elle fragilise à terme la fonction même de coordination de cet Observatoire. Pris dans les jeux d'acteurs, pris par le temps, pris dans des changements de postures continuels complexes à tenir, cette fonction hybride du coordinateur ne lui permettra pas construire ce décalage, de maintenir cette dimension d'« espace autre » s'il se situe continuellement en prise avec les pratiques développées, vécues au sein de l'Observatoire. Les contraintes matérielles et financières de l'Observatoire en sont la raison majeure, mais certains choix stratégiques ont renforcé cette dimension, et il est possible que l'Observatoire face porter à d'autres acteurs une partie de ces actions. Il faudra aussi intégrer cette nécessité dans la valorisation financière des services proposés par l'Observatoire. Pour le dire autrement, les propositions de formations, les réponses à appel à projet, les financements obtenus pour les recherche-expérimentation doivent intégrer le recrutement de personnes tierces.

Enfin, il nous faudra travailler la question de la visibilité de l'Observatoire. Au-delà des premiers cercles d'acteurs qui investissent celui-ci. Cela commencera par flécher au sein même de la Sauvegarde le lieu même de l'Observatoire. Faire apparaître celui-ci sur les murs de la Sauvegarde aussi bien que sur son site Internet. Il conviendrait aussi de penser une stratégie de communication de cet espace d'expérimentation portée par le Comité de Pilotage de l'Observatoire. Enfin, il nous faut avancer sur cette possibilité d'inscrire l'Observatoire comme lieu de formation et permettre son référencement comme tel.

CONCLUSION

Nous avons pu élaborer au fil de ce travail de recherche une qualification de l'Observatoire comme un espace « autre ». Un espace, comme un « lieu pratiqué » permettant le « croisement de mobile », pour reprendre les formules de Michel De Certeau, d'acteurs hétérogènes.

Cet espace « autre », dans sa configuration, à travers la fabulation qu'il développe rend possibles un ensemble de pratiques singulières qui concourent à l'objectif d' « actualisation des pratiques éducatives ». Ces pratiques permises, promues, rendues possibles par l'Observatoire s'agencent tour à tour au travers du vécu des acteurs, à travers le processus qu'ils parcourent au fil des travaux de l'Observatoire. Parcourir cet espace « autre » qu'est l'Observatoire c'est faire l'expérience d'une pratique différenciée des autres espaces desquels proviennent ou se déploient les différentes postures professionnelles des acteurs de jeunesse.

Ce parcours au sein de l'Observatoire, vécu comme une aventure collective et participative, traverse différentes catégorisations d'espace : espace d'expérimentation, espace d'accueil, espace de co-réflexion et de co-construction, espace de co-formation, espace ressource, espace de rencontre, espace-temps et enfin, espace-frontière.

Chacune de ces catégories d'espace renvoyant à une forme du *faire*, une manière de faire : les pratiques permises par cet espace au nom de *l'idée* d'Observatoire. Nous avons vu que l'Observatoire, à travers l' « alibi » de la recherche et de l'expérimentation permet aux acteurs de se départir d'une forme de pression. Ils leur semblent pouvoir s'extraire d'une injonction à produire pour se positionner différemment et ainsi faire l'expérience d'une posture décalée, réflexive. Les rencontres vécues au sein de cet Observatoire et qui ne s'arrêtent pas à ses frontières tissent de nouvelles relations, et de nouveaux modes de relation.

C'est alors l'expérience du vécu de l'Observatoire qui *in fine* produit une ontogénèse des acteurs. Celle-ci étant le support rendant possible, en écho, l'actualisation des pratiques éducatives. Et c'est précisément l'expérience de ce vécu qu'il conviendrait de mettre en lumière. Car il est constitutif de l'Observatoire. Il lui donne sa matérialité et lui confère sa spatialité singulière.

Les approches en Développement du Pouvoir d'Agir, les concepts de participation ou de croisement des savoirs se trouvent alors actualisés, rendus réels, non pas par des méthodes et des outils qui en eux-mêmes auraient une agentivité qui ferait faire aux acteurs quelque chose. C'est davantage la possibilité d'expérimenter cette approche singulière, dans la durée (le temps vécu), au travers de cet espace qualifié de « loyal », d' « ouvert », qui fait sens.

L'Observatoire, parce qu'il se situe à la frontière de l'institué Sauvegarde mais qu'il le déborde, est à bien des égards un « non-lieu ». C'est-à-dire un interstice, un dedans/dehors, une frontière qui délimite et qui coud différents espace entre eux. Il est le lieu de l'expérimentation rendue possible. Par expérimentation il ne faut pas entendre uniquement

celle qui vise à produire les recherches-expérimentation et les tentatives de construire de nouveaux outils, de nouvelles approches éducatives. Il est un lieu d'expérimentation pour les acteurs, d'une pratique de co-développement d'action, de co-réflexion autour de « situation problème » énoncées de manière participative. Nous avons pu voir que c'est parce qu'il est au sein de la Sauvegarde, au sein du Dispositif de Prévention que cet espace devient un espace « autre » et non un espace-tiers.

C'est cette dimension que nous avons tenté de mettre en exergue tout au long de ce travail de recherche. Posée ainsi, elle nous permet alors de penser le devenir de l'Observatoire à partir de ce qu'il produit pour les acteurs. Il ne s'agit pas uniquement des livrables de recherche-expérimentation, ou des possibilités de formations aux outils produits, mais ce qu'il produit pour les acteurs, ce qu'il vient modifier dans leur pratiques, dans la perception de leurs pratiques.

Penser le devenir de l'Observatoire, sa structuration en cours, a consisté aussi à mettre en lumière des tensions (stratégiques, identitaires, de jeux d'acteurs). Car l'Observatoire est présenté comme un dispositif, un objet technique. Ce qu'il n'est pas, ou pas encore. Son devenir est aujourd'hui subordonné à des enjeux de financements, de valorisation, de reconnaissance qui ne pouvait être résolu en le pensant comme un dispositif. Le présenter comme un espace d'expérimentations, d'accueil d'opportunités, de mise à jour de ce que produit concrètement l'approche en développement du pouvoir d'agir offre des perspectives nouvelles.

Des préconisations ont été formulées dans le dernier chapitre de cet écrit et des choix seront à opérer par la gouvernance de l'Observatoire, qui nous l'avons montré demande encore à être précisée, éclaircie. L'enjeu étant alors de pouvoir constituer une « assemblée instituante » à même de porter l'Observatoire comme cet espace de rencontre et de ressource à l'échelle du territoire : ressource pour le Dispositif Prévention, pour la Sauvegarde mais aussi pour le territoire.

En mettant à jour cet espace « autre » et les pratiques qu'il permet, nous disposons désormais d'un ensemble d'éléments nous permettant de répondre pratiquement, ou de faire le choix de ne pas répondre, aux attendus, aux exigences qui émanent des acteurs et des jeux d'acteurs qu'ils déploient. Nous avons mis à jour les questions qui restent en suspens et qui ne sont pas traités dans ce travail de recherche notamment celles autour des conditions d'acceptabilité qu'ils seraient nécessaire de garantir ou de faire travailler pour permettre aux acteurs institutionnels d'investir cet espace « autre ». La question de l'évaluation de l'Observatoire reste aussi posée. Que ce soit l'évaluation de la qualité de l'expérience vécue par les acteurs au regard de l'attendu posé (actualiser les pratiques éducatives), ou de l'évaluation des protocoles même de recherche-expérimentation. Un travail de formalisation de ces évaluations pourrait compléter cette recherche.

1. LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- AFEV : Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
- ANPPA : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
- ASS : Assistant de Services Sociaux
- CAPEJ : Chercher et Agir pour des Politiques Emancipatrices ave les Jeunes
- CoPil : Comité de Pilotage
- CoTech : Comité Technique
- CSE : Chef de Service Educatif
- DDSCPP : Direction Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- DPA : Développement du Pouvoir d'Agir
- LERIS : Laboratoire d'Etudes et de recherche sur l'Intervention Sociale
- MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et les Conduites Addictives
- MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
- MLJ : Mission Locale Jeunes
- NEET : Not in Education, Employment or Training (ni scolarisé, ni employé, ni en formation)
- OEJAJ : Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
- OVNI : Objet Volant Non Identifié
- RA : Recherche-action
- SEAS : Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie
- SSAMEE : Sciences Sociales Appliquées aux Métiers de l'Etude et de l'Enquête

FAIRE SOCIÉTÉ

Un outil opérationnel et adaptable, pour mettre au centre de toute démarche d'accompagnement l'individu bénéficiaire de l'action. Il s'agit de susciter le développement d'une posture d'autoévaluation et d'autodétermination des objectifs à atteindre et des moyens à mettre en œuvre.

Développé par le Sociologue Norbert Granget et mis en œuvre dans le cadre de la recherche-action Impulsion (2017/2018).

L'outil **Faire Société** fixe le cadre d'un processus permettant de :



Du point de vue de la **pratique professionnelle** d'accompagnement social, l'outil **Faire Société** vise les effets suivants :

- **Placer le jeune**, la personne accompagnée **au centre de la démarche**.
- **Négocier un cadre commun pour l'action**, producteur d'un vocabulaire commun pour réaliser un diagnostic commun, partagé et reposant sur l'autoévaluation.
- **Accepter qu'aucun travailleur social ne puisse revendiquer à lui seul un accompagnement global**.
- **Produire des évaluations** reposant sur des axes spécifiques et **non généralistes**.
- **S'engager** formellement dans une **démarche partenariale** et d'accompagnement en réseau.
- **Construire une cartographie du territoire** en vue de déterminer les manques et les opportunités d'un travail social partenarial efficace et en synergie.



L'outil **Faire Société** est le fruit de travaux s'inspirant directement des réflexions développées par Robert Castel, Serge Paugam et Vincent de Gaulejac autour de la désaffiliation sociale, la disqualification sociale et la désinsertion sociale. Ils s'inscrivent dans la sociologie des interdépendances décrite par Norbert Elias.

L'outil **Faire Société** présente neuf éléments de participation d'un individu à la société fondés sur trois dimensions :

- **La dimension institutionnelle :** statut social, rapports aux droits et devoirs, moyens d'échange institutionnels (argent)
- **La dimension matérielle :** logement, santé, nourriture et vêtement
- **La dimension interrelationnelle :** communication interpersonnelle, affirmation de soi, réseaux d'interrelations

Envie d'aller plus loin ?

- R. Castel, *La désaffiliation, dans Face à l'exclusion, le modèle français*, Paris, Éditions Esprit, mai 1991
- S. Paugam, *La Société française et ses pauvres. L'expérience du revenu minimum d'insertion*, PUF, 2002
- V. de Gaulejac, I. Taboada-Léonetti, en collaboration avec D.-M. Boullier et F. Blondel, *La lutte des places*, EPI, 1994



Au cours d'un dialogue autour de ces neuf éléments avec un professionnel de l'accompagnement, la personne réalise un autodiagnostic de sa situation. A partir d'indicateurs précis, elle évalue qu'elle est sa position sur chaque élément (en terme de forces et de faiblesses), en fonction de ce qu'elle considère comme position minimum et comme position souhaitable sur cet élément en particulier.

Il s'agit d'établir un ensemble d'indicateurs en amont des entretiens pour construire une grille d'entretien qui permettra ensuite de proposer une photographie de l'auto-évaluation de la personne à l'aide des tableaux proposés.



QUELQUES EXEMPLES DE GRILLE D'ENTRETIEN...

Moyens financiers

- As-tu régulièrement de l'argent ?
- Si oui : salaires, revenus sociaux, aides de la famille, économie parallèle ?
- Arrives-tu à la gérer correctement ? (compte en banque, livret, épargne)
- As-tu des problèmes d'impayés ? (dettes, amendes...)
- Possession de biens matériels ? (scooter, voiture, ordi, autres...)

Zone médiane :
montant de la GARANTIE JEUNE
(480 €)

Nourriture/Vêtements

- Manges-tu à ta faim ?
- As-tu une alimentation équilibrée et variée ?
- As-tu assez de vêtements chauds ?
- Es-tu habitué à adapter tes tenues selon la situation ? (travail, loisirs)

Zone médiane :
3 repas/ jour, vêtements adaptés au climat

Aptitude au changement (score de 1 à 10)

- Curiosité, ouverture d'esprit
- Envie de faire de nouvelles expériences
- Capacité à élaborer un projet de vie réalisable
- Se repérer dans le temps (immédiat, court terme, moyen terme)

Zone médiane : Capacité à fixer et atteindre des objectifs

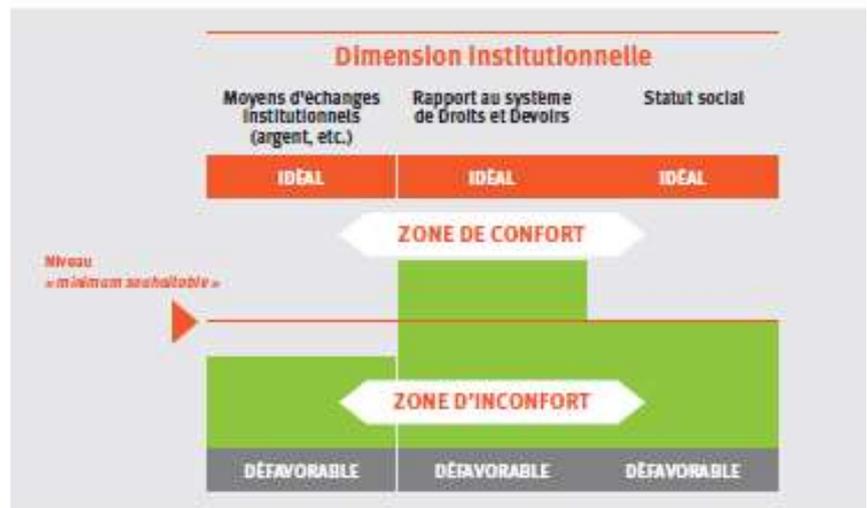
La personne accompagnée s'appuie sur une liste d'indicateurs qui lui sont proposés pour choisir ceux qui lui semblent les plus appropriés dans sa situation et pour chaque élément. Elle identifie alors une **zone médiane** c'est-à-dire le niveau minimum souhaitable qu'il convient d'atteindre pour entrer dans la zone de confort.

L'objectif est alors de dresser un panorama des forces et des faiblesses des personnes accompagnées, puis d'identifier quels professionnels sont les plus à même de les accompagner pour chaque élément.

Ici les différents indicateurs à prendre en compte pourrait être les suivants (ils sont à définir pour chaque élément) :

- **Moyens financiers** : salaire, régularité des ressources, impayés, dettes, capital épargné, etc. *Zone médiane* : SMIC ?
- **Droits et Devoirs** : respect des règles de la vie sociale, antécédents judiciaires, respect des engagements, etc. *Zone médiane* : connaît et respecte le principe des règles ?
- **Statut social** : existence d'un statut, niveau scolaire, désir de changement ou d'ascension sociale, etc. *Zone médiane* : niveau V ?

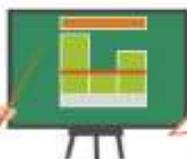
Les zones médianes doivent être partagées et renégociées avec les personnes accompagnées ! Par exemple, le SMIC ne correspond pas nécessairement à leur minimum souhaitable... Pour chaque élément, on détermine des indicateurs et on statue sur une zone médiane : plus on est au dessus (score ou impression d'ensemble) plus on entre dans la zone de confort. En dessous, on fixe cet élément comme marche de progression à atteindre et quel professionnel peut accompagner la personne sur cet élément spécifiquement.



Accompagner consiste alors pour le professionnel de permettre à la personne accompagnée de se saisir des moyens existants sur son territoire pour transformer une situation négative en situation positive. L'outil **Faire Société** permet de rendre visible les besoins de la personne et de les articuler. En parallèle, une carte de territoire est réalisée pour identifier les compétences professionnelles d'accompagnement présentes dans l'environnement de la personne et qui seraient mobilisables dans le cadre de son parcours. Le travail d'accompagnement professionnel en réseau est favorisé au détriment de la revendication par un seul professionnel de pratiquer un accompagnement global de la personne

Faire Société est le fruit des travaux de Norbert Granget produits dans le cadre d'une thèse de sociologie réalisée sous la direction de Vincent de Gaulejac, Faire société en entreprise d'insertion, Norbert Granget, Université Paris 7- Denis Diderot

→ Pour plus de renseignements joindre N. Granget : www.metteurenmots.fr et men@metteurenmots.fr



Au travers d'entretiens réguliers et des auto-évaluations réalisées avec l'outil **Faire Société** on réalise avec la personne accompagnée une photographie de sa situation sur chacun des éléments conditionnant sa participation à la société. On fixe alors les objectifs de progression et on visualise ceux déjà mis en œuvre.

Un exemple d'une photographie de situation à un instant t :

DIMENSION INSTITUTIONNELLE			DIMENSION MATÉRIELLE			DIMENSION INTERRELATIONNELLE		
Moyens d'échanges institutionnels	Rapport au système de Droits et Devoirs	Statut social	Santé	Nourriture vêtements logements	Transport	Affirmation de soi	Communication Interpersonnelle	Réseau d'interactions
IDÉAL			IDÉAL			IDÉAL		
Smic	Régularité administrative	Niveau V	Médecin traitant carte vitale	3 repas /jour	Autonomie transport en commun	Prise de décision seule	Maintien du lien avec l'entourage ?	Intégré dans des réseaux et les utilise ?

Exemples de minimums souhaitables définis par la personne accompagnée



C'est la mise en mouvement de la personne accompagnée sur les éléments qu'elle considère elle-même comme négatifs qui permet l'évaluation de la situation



Il s'agit ensuite de réaliser une cartographie du territoire et d'identifier quel professionnel peut accompagner la personne sur un ou des élément(s) en particulier. Et repérer ainsi d'éventuels manques au niveau du territoire.

La participation de la personne à la société est corrélée à sa situation sur chaque élément. **Aucun élément n'est supérieur aux autres, ils sont tous liés.** Une progression ou une régression sur un élément entraîne les autres éléments dans son mouvement.

L'échange avec le professionnel de l'accompagnement est la base de la réalisation par la personne de l'autoévaluation de sa situation et de la fixation d'objectifs **d'utilisation de ses forces et de limitation de ses faiblesses.**

L'outil **Faire Société** offre à chaque professionnel de l'accompagnement la possibilité de préciser la **spécificité de ses compétences** ainsi que sa capacité à permettre à une personne de progresser d'une **zone de faiblesse vers une zone de force** sur chaque élément de participation à la société.

L'outil **Faire Société** permet de **prendre du recul sur sa pratique professionnelle**, de l'analyser, de l'évaluer sur des éléments précis. L'impact du travail partenarial sur l'évolution de la personne accompagnée peut être illustré par les progressions et/ou les régressions observées sur chaque élément au cours d'une période donnée.

3. RESULTATS QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION DES RENCONTRES DE L'OBSERVATOIRE

LES RENCONTRES DE L'OBSERVATOIRE

13 décembre 2019

47 participants aux ateliers de restitution

2 ateliers :

- Qu'est-ce qui me / nous radicalise ?
- Présence Sociale Numérique

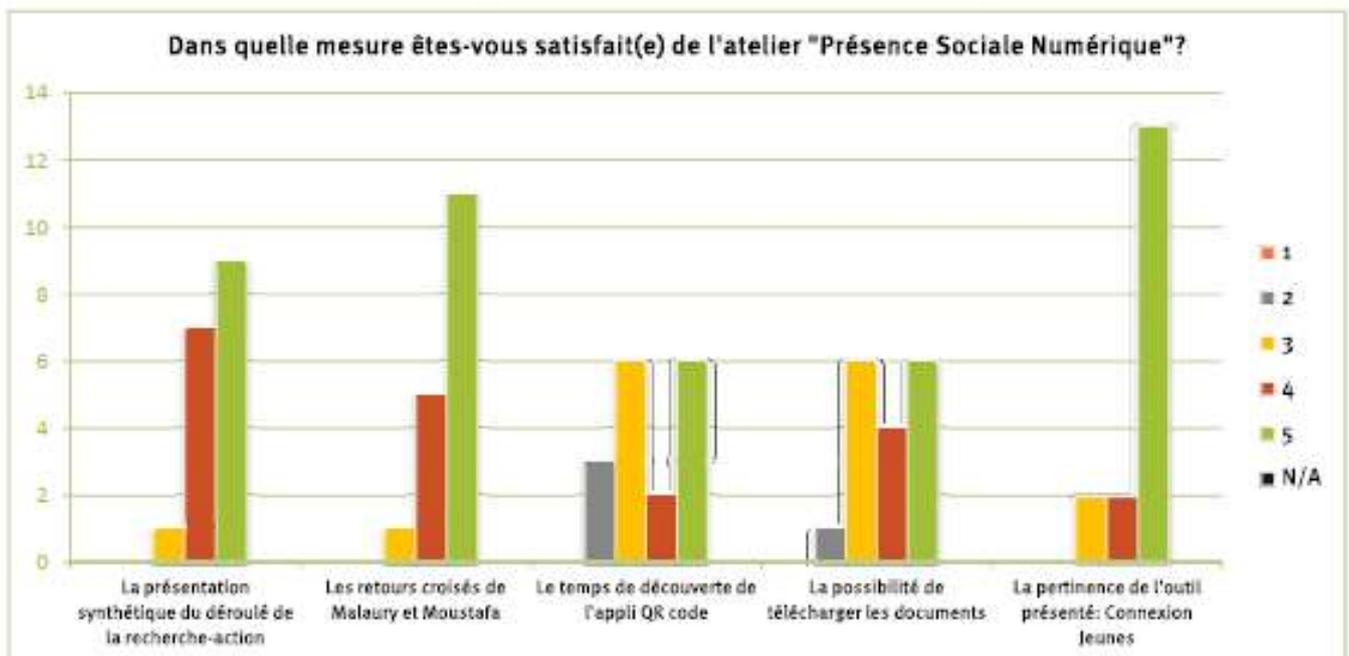
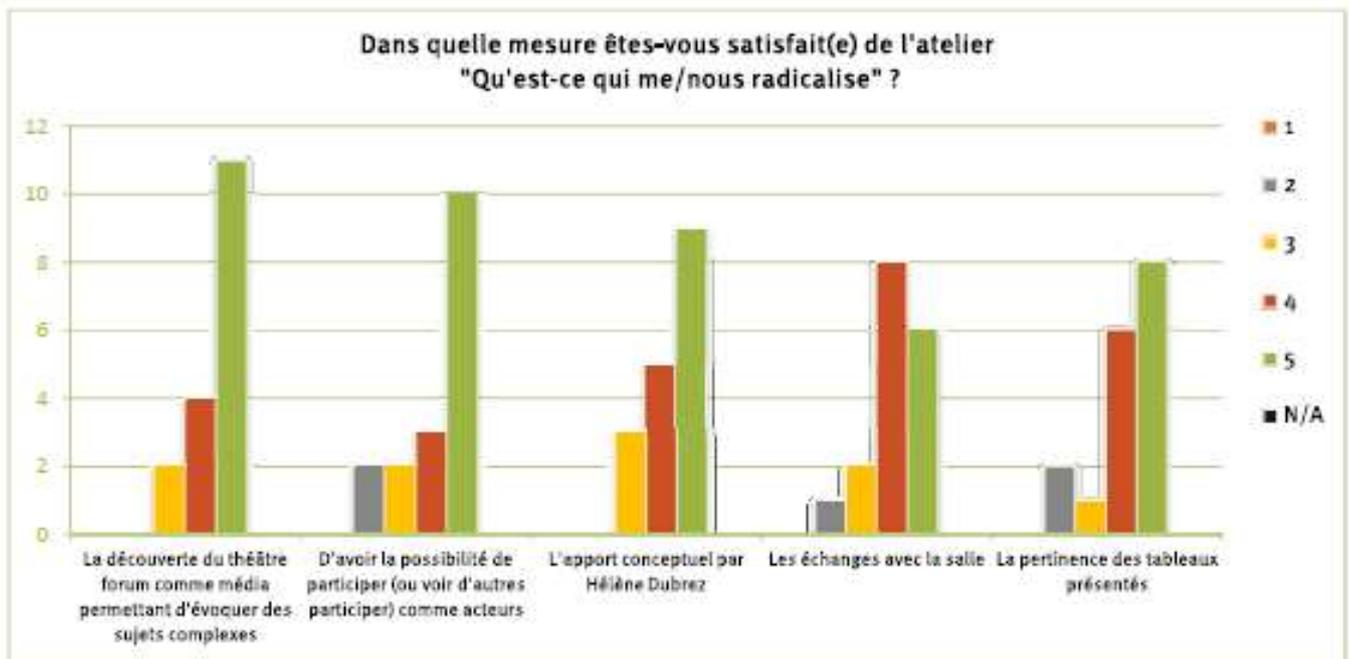
Parcours en déambulations guidées au sein d'ateliers participatifs



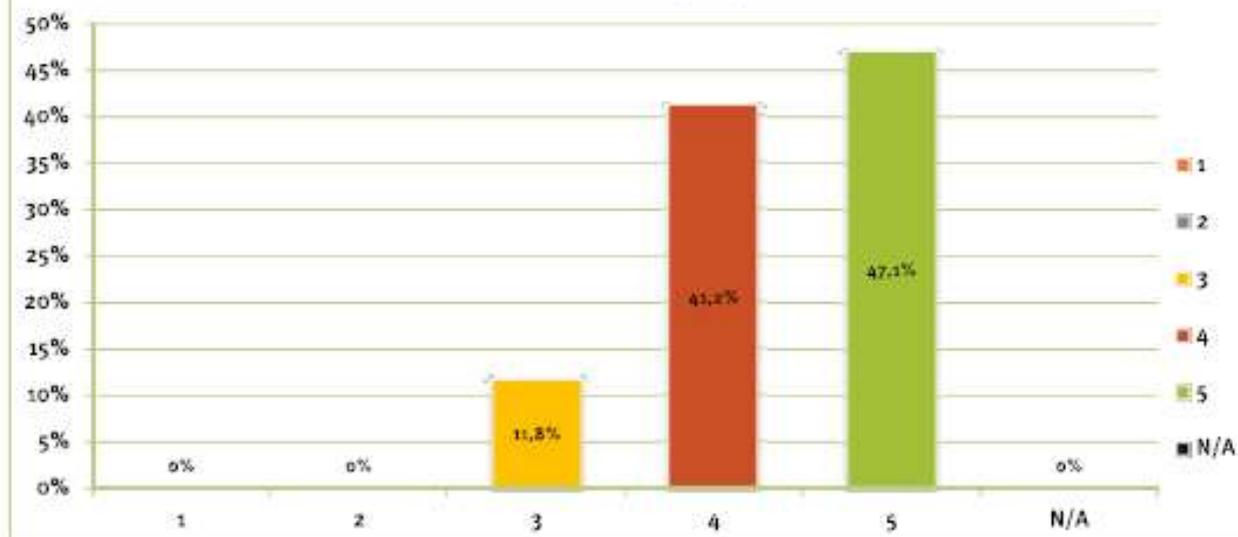
Quelques éléments de retours des participants...

3 mots qui évoquent pour vous l'Observatoire ?

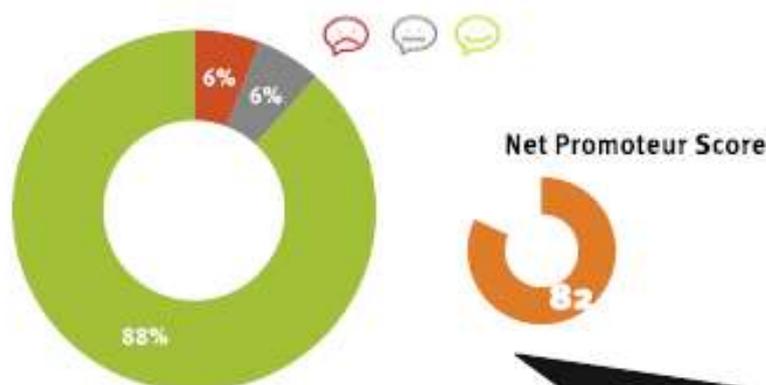




Les contenus proposés étaient-ils pertinents et utiles pour vous permettre d'actualiser vos pratiques?



Si l'année prochaine, nous conservions le même type de format d'animation des Rencontres de l'Observatoire, les recommanderiez-vous à votre entourage?



D'autres suggestions ?

- *Il faudrait proposer des témoignages de jeunes ou des courts-métrages.*
- *Une grande qualité comme chaque année, l'investissement des salariés de la Sauvegarde se voit et se ressent et il en faut de l'énergie pour porter cet Observatoire! Merci!*
- *L'entrée dans le théâtre forum est difficile sans "échauffement" et du coup il peut y avoir un décalage entre les attentes des intervenants et celles des participants sur ce type de restitution.*
- *Je préfère me débarrasser des faux enchantements pour pouvoir m'émerveiller des vrais miracles - Pierre Bourdieu :-)*

Ouvrages

- AMIEL Anne, *Hannah Arendt*, ed. Ellipses, Paris, 2001
- AUGÉ Marc, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992
- BERGSON Henri, *L'évolution créatrice*, (1907), PUF 2007
- CONSEIL SUPERIEUR DU TRAVAIL SOCIAL, *Le travail Social confronté aux nouveaux visages de la pauvreté et de l'exclusion*, Ed. De l'Ecole Nationale de la Santé Publique, Rennes, 2007
- DE CERTEAU Michel, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, [1980] 1990
- DUVIGNAUD Jean, *Lieux et non lieux*, Paris, Éditions Galilée, 1977
- FREIRE Paolo, *L'éducation, pratique de la liberté*, ed. Du Cerf, Paris (1975)
- FREIRE Paolo, *Pédagogie des opprimés*, ed. Maspéro, Paris, 1982
- GROUPE DE RECHERCHE ATD QUART MONDE-UNIVERSITE *Le croisement des savoirs. Quand le Quart Monde et l'université pensent ensemble*, ed. Quart Monde, Paris, 1999
- LATOUR Bruno, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006
- LE BOSSE Yann, *Soutenir sans prescrire - Aperçu synoptique de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC)*, ed. Ardis, juillet 2016
- RICŒUR Paul, *Soi-même comme un autre*, ed. Seuil, Paris, 1990
- SARASVATHY Saras, *Effectuation, Elements of Entrepreneurial Expertise*, Edward Elgar Publishing Limited, 2008
- VALLERIE Bernard (sous la direction de), *Interventions sociales et empowerment (développement du pouvoir d'agir)*, ed. L'Harmattan, Paris, 2012

Articles

- AKRICH Madeleine, « Comment décrire les objets techniques ? », *Techniques & Culture*, 54-55 | 2010, 205-219.
- BABADJI Ramdane, *Un Observatoire de l'éducation pour quoi faire ?* Communication présentée à l'EIP, à l'occasion du séminaire conjoint BIE-EIP, Genève, 18-20 octobre 2000. <http://portail-eip.org/archives/portail/presentation/babadji.html>, consulté le 10.06.19 à 23h17
- BELAËN Florence LE MAREC Joëlle, « La création d'un observatoire : que s'agit-il de représenter ? », *Communication & langages*, 2012/1 (N° 171), p. 29-45. DOI : 10.4074/S0336150012011039. URL : <https://www.cairn.info/revuecommunication-et-langages1-2012-1-page-29.html>, consulté le 11.06.2019
- BERTACCHINI Yann, « Le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel local », *Communication et organisation*, 2004, mis

en ligne le 27 mars 2012, consulté le 10 juin 2019
<http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2948>

- BROFENBRENNER Ulrich., « Toward an experimental ecology of human development », *American Psychologist*, 3(7), 513-531, (1977)
- CASTEL Robert, « Les ambiguïtés de l'intervention sociale face à la montée des incertitudes », *Informations sociales*, 152, 2009,
- CHEBROUX Jean-Bernard et STEBE Jean-Marc, « Créer et animer un observatoire local – comprendre la démarche, connaître la méthode », *Dossier d'experts* Numéro 551, Territorial éditions, 1^{er} février 2015
- CHEBROUX Jean-Bernard, « Les observatoires locaux : quelle méthodologie pour les conduire ? », *Socio-logos* [En ligne], 6 | 2011, mis en ligne le 16 janvier 2012, consulté le 11 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/socio-logos/2620>
- DONZELOT Jacques, « Conditions d'émergence des observatoires sociaux territoriaux », *Vie sociale*, n° 1, pp. 33-38, 1996
- FOUCAULT Michel, « Des espaces autres », Conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, in *Architecture, Mouvement, Société*, n°5, 46-49, 1984
- GILLET André, « Dérives atopiques. », *EspacesTemps.net*, Travaux, 08.05.2006 <https://www.espacestemp.net/articles/derives-atopiques/>
- GREIMAS Algirdas Julien. Pour une théorie des modalités. In: *Langages*, 10^e année, n°43, 1976
- INGOLD Tom , « Towards an Ecology of Materials », *Annual Review of Anthropology*, 41, 2012
- JOUVE B. (à propos de l'expérience des CDC relaté par S. Allinsky dans le *Manuel de l'animateur social*, Paris, Seuil, (1976)), « L'empowerment : entre mythe et réalités, entre désespoir et désenchantement », *Géographies, économie, société*, 1(8), 5-15 (2006)
- LE BOSSE Yann, « De l'habilitation au pouvoir d'agir. Vers une définition plus circonscrite de la notion d'empowerment », *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 30-51, (2004)
- LE BOSSE Yann, « Empowerment et pratiques sociale : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux », *Nouvelles Pratiques Sociale*, 9(1)
- LE BOSSE, Y., GAUDREAU, L., ARTEAU, M., DESCHAMPS, K., & VANDETTE, L. (2002). L'approche centrée sur le pouvoir d'agir : aperçu de ses fondements et de son application. *Canadian Journal of counseling/Revue canadienne de counseling*, 36 (3), 180-193. <https://cjc-rcc.ucalgary.ca/article/view/58696/44185> consulté le 4.06.2019 à 23h15
- NINACS William., « Empowerment et service social : approches et enjeux », *Service Social*, 44 (1), 69-93 (1995)
- RAPPAPORT J. « Terms of empowerment/Exemplars of prevention : toward a theory for community psychology », *American Journal of Community Psychology*, 15(2), 121-148 (1987)
- RAPPAPORT J., « In praise of paradox : a social policy of empowerment over prevention », *American Journal of Community Psychology*, 9, 1-25 (1981)

- RAYMOND Roland, « acteurs ordinaires et environnement », <http://www.concertation-environnement.fr/documents/RF/Raymond.pdf>, p.200-201, consulté le 10.08.2020

Notices et dictionnaires

- Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, CNRTL, <https://www.cnrtl.fr/>
- Dictionnaire Le Littré
- Trésor Français de la Langue Informatisé, <http://atilf.atilf.fr/>

Documentaires

CRUE comme la rue, Réalisation Marc Howard. Canada - 2005 - 75 min. Produit par PACT de rue et le Secrétariat à l'Action communautaire autonome

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
I. L'Observatoire de la pratique des jeunes, de leur environnement et des pratiques éducatives en développement du pouvoir d'agir	8
1. L'Observatoire comme un espace.....	8
1.1 Terminologie et contours de l'objet.....	8
1.2. Un dispositif Ambivalent	11
1.3. Qui s'agit-il de représenter? Pour quels usagers?.....	12
2. L'alignement des planètes	14
2.1. Une opportunité.....	14
2.2. La démarche effective.....	17
2.3. Le développement du pouvoir d'agir	18
3. La nébuleuse	24
3.1 Les temps de réunions (Comité de Pilotage et Comité Technique).....	28
3.2 Les recherches-actions	35
3.3 Les temps de restitution des travaux	39
3.4 Les formations	43
3.5 Les projets partenariaux.....	45
4. Une singularité	47
4.1 Un espace d'expérimentation	48
4.2 Un espace d'accueil	50
4.3 Un espace de co-réflexion et de co-construction.....	52
4.4 Un espace de co-formation	55
4.5 Un espace ressource.....	56
4.6 Un espace de rencontre	58
4.7 Un espace-temps	59
4.8 Un espace frontière	60
II. Un espace autre	63
1. hétérotopie, dispositif et agentivité d'un lieu	64
1.1 Hétérotopie	64
1.2 Dispositif.....	67

2. Non-lieux.....	73
3. Fabulation institutionnelle de l’Observatoire	76
4. Le vital de l’observatoire.....	78
4.1 Contingences spatiales et topologiques.....	79
4.2 Contingences organisationnelles et procédurales	81
4.3 Contingences professionnelles et symboliques	83
4.4 Contingences temporelles et logochroniques.....	85
5. Perspectives	86
Conclusion	90
Annexes.....	92
1. Listes des sigles et abréviations	92
2. Livrable « Faire-Société »	93
3. Resultats Questionnaire de satisfaction des Rencontres de l’Observatoire	97
Bibliographie	100
Table des matières	103